

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2023-2024

Bilans d'animation des sites Natura 2000 :

- Z.S.C. Tourbière de Négarioux-Malsagne (FR7401104)
- Z.S.C. Landes et zones humides de la haute-Vézère (FR7401105)
- Z.S.C. Landes des Monédières (FR7401107)
- Z.S.C. Gorges de la Vézère autour de Treignac (FR7401109)
- Z.S.C. Forêt de la Cubesse (FR7401110)
- Z.S.C. Tourbières et fonds tourbeux de Bonfond et Péret-Bel-Air (FR7401123)
- Z.S.C. Vallée de la Gioune (FR7401128)
- Z.S.C. Landes et zones humides autour du lac de Vassivière (FR7401145)
- Z.S.C. Haute vallée de la Vienne (FR7401148)
- Z.P.S. Plateau de Millevaches (FR7412003)



Une autre vie s'invente ici

RAPPORT D'ACTIVITÉ Bilans d'animation du 01/03/2023 au 29/02/2024

Rappel : La période considérée représente la troisième et dernière année de portage de ces sites par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (le bilan triennal est communiqué par le biais d'un autre document).

N.B. : Dans ce rapport d'activité, les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois au tout début du document, tandis que les bilans d'animation plus spécifiques à chaque site sont, quant à eux, développés individuellement.

SOMMAIRE

I. ACTIONS MULTISITES.....	5
A. Transfert et répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000	5
B. Mise en place des nouveaux PAEC et MAEC	6
C. Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 »	6
D. Bulletin d'information multi-sites	12
E. Analyse des plans des 10 DOCOB de sites N2000 portés par le PNRML	13
II. Z.S.C. DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (FR7401104).....	18
A. Gestion des habitats et des espèces.....	18
B. Amélioration des connaissances	21
C. Communication et sensibilisation	21
D. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	25
E. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	26
III. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÈZÈRE » (FR7401105).....	27
IV. Z.S.C. DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (FR7401107).....	28
A. Gestion des habitats et des espèces.....	28
B. Évaluation des incidences	31
C. Amélioration des connaissances	31
D. Communication et sensibilisation	32
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	35
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	36
V. Z.S.C. DES « GORGES DE LA VÈZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (FR7401109).....	37
A. Gestion des habitats et des espèces.....	37
B. Évaluation des incidences	37
C. Amélioration des connaissances	37
D. Communication et sensibilisation	37
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	37
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	37

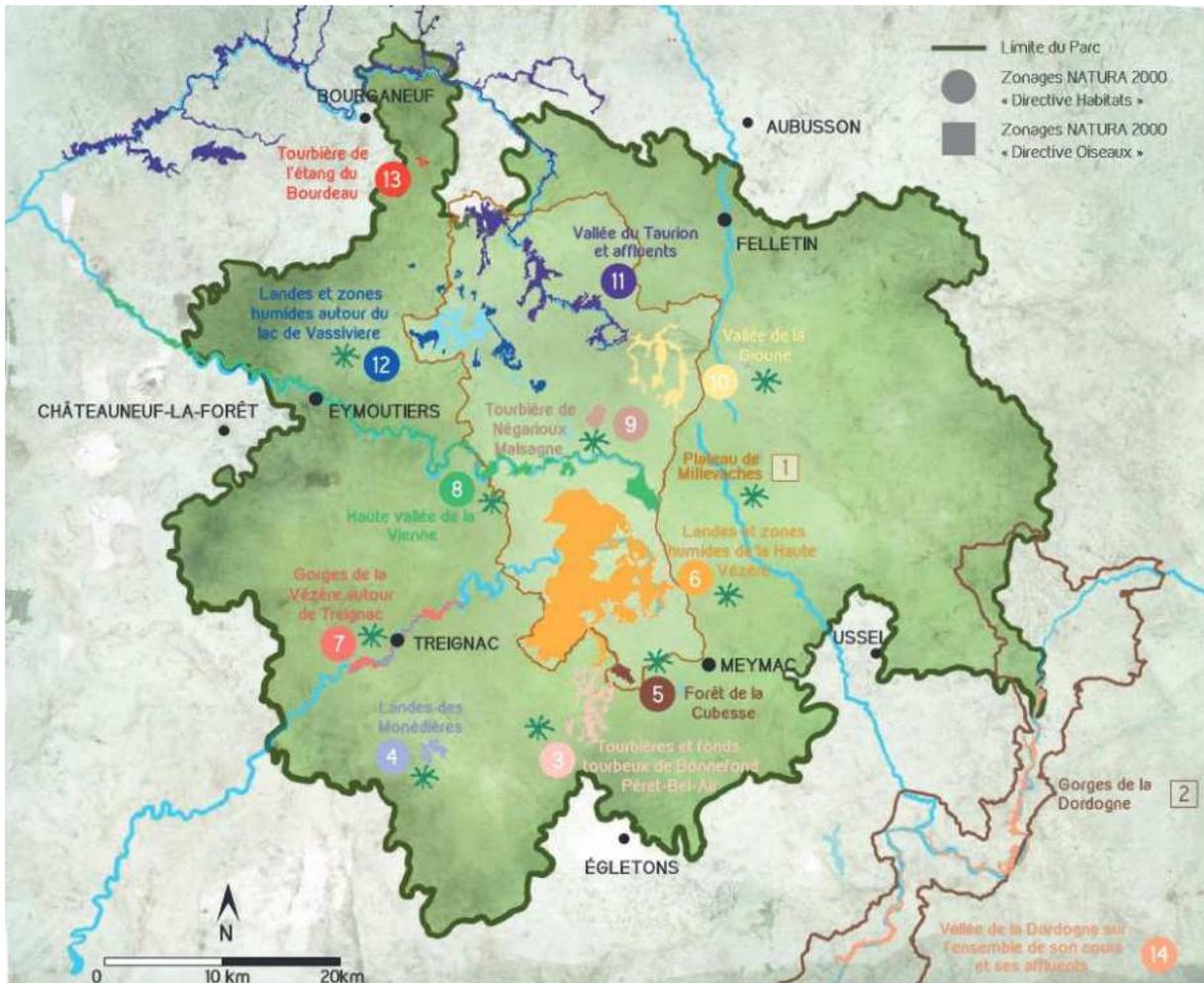
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

VI. Z.S.C. DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (FR7401110)	38
A. Gestion des habitats et des espèces	38
B. Amélioration des connaissances	39
C. Communication et sensibilisation	41
D. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	43
E. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	43
VII. Z.S.C. DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-BEL-AIR » (FR7401123)	44
A. Gestion des habitats et des espèces	44
B. Évaluation des incidences	48
C. Amélioration des connaissances	48
D. Communication et sensibilisation	49
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	52
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	53
VIII. Z.S.C. VALLÉE DE LA GIOUNE (FR7401128)	54
A. Gestion des habitats et des espèces	54
B. Évaluation des incidences	55
C. Amélioration des connaissances	56
D. Communication et sensibilisation	62
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	65
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	65
IX. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIÈRE » (FR7401145)	66
X. Z.S.C. DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (FR7401148)	67
A. Gestion des habitats et des espèces	67
B. Évaluation des incidences	71
C. Amélioration des connaissances	74
D. Communication et sensibilisation	78
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	81
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	82
XI. Z.P.S. PLATEAU DE MILLEVACHES (FR7412003)	83
A. Gestion des habitats et des espèces	83
B. Évaluation des incidences	87
C. Amélioration des connaissances	88
D. Communication et sensibilisation	90
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	90
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	90

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Le réseau d'animateurs des sites : Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et Zone de Protection Spéciale (ZPS)



PAULA ANTONINA BEDNARZ

✉ p.bednarz@pnr-millevaches.fr ☎ 06 80 25 76 86

- 3 ZSC Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air
- 10 ZSC Vallée de la Gioune



OLIVIER VILLA

✉ o.villa@pnr-millevaches.fr ☎ 07 88 77 25 16

- 1 ZPS Plateau de Millevaches
 - 7 ZSC Gorges de la Vézère autour de Treignac
- Coordinateur du réseau Natura 2000



SONIA GUITTONEAU

✉ s.guittonneau@cen-na.org ☎ 07 49 69 35 83

- 6 ZSC Landes et zones humides de la Haute Vézère



CÉCILIA WILL

✉ c.will@cen-na.org ☎ 07 49 75 36 01

- 12 ZSC Landes et zones humides autour du lac de Vassivière



SOLÈNE NOZAY

✉ s.nozay@pnr-millevaches.fr ☎ 06 31 74 84 59

- 4 ZSC Landes des Monédières
- 5 ZSC Forêt de la Cubesse
- 8 ZSC Haute vallée de la Vienne
- 9 ZSC Tourbière de Négarioux-Malsagne



ROBIN PETIT

✉ r.petit@pnr-millevaches.fr ☎ 06 77 83 88 97

Technicien naturaliste en appui de la mission Natura 2000.

I. ACTIONS MULTISITES

A. Transfert et répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000

La nouvelle politique de **répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000** a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2023.

Un transfert partiel de la compétence

Loi 3DS de février 2022

Comité Etat/Régions 10/2019



Légende :

 Compétence État

 Compétence Région Nouvelle-Aquitaine

Les conséquences de cette décentralisation pour le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de Millevaches en Limousin (SMAG du PNRML) sont les suivantes :

- Une seule demande de subvention est désormais déposée (contre deux en 2022)
- Une seule demande de paiement est désormais déposée (contre deux en 2022)
- Taux de financement de l'animation : 80 % contre 92,6% auparavant
- Plus de référents Natura 2000 au sein des DDTs 19, 23 et 87 (hormis pour les EIN)

B. Mise en place des nouveaux PAEC et MAEC

1. Dispositif

Les agents ont consacré un temps de leur animation à la mise en place de la nouvelle PAC 2023-2027, notamment en ce qui concerne :

- o **les 2 PAEC portés par le PNRML** : Enjeux « Pastoralisme » (PNRM) et « Biodiversité » (MILL)
- o **et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques associées** : cf. liste des MAEC mobilisables dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Pastoralisme = 2 localisées + 1 système*		Biodiversité = 7 mesures localisées	
NA_PNRM_PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	NA_MILL_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage
NA_PNRM_PRA2*	Systèmes herbagers et pastoraux	NA_MILL_ESPT à 4	Protection des espèces niveau 1 à 4
NA_PNRM_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	NA_MILL_MHU1	Préservation des milieux humides
		NA_MILL_MHU2	Préservation des milieux humides + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_OUV1	Maintien de l'ouverture
		NA_MILL_OUV2	Maintien de l'ouverture + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_CIFF	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs
		NA_MILL_IAE1	Entretien des infrastructures d'intérêt écologique ligneuses

2. Budget – Nécessité de priorisation des dossiers

Les budgets pour les 2 PAEC portés par le PNRML sont les suivants :

- Enjeu « Pastoralisme » = 840 000 € (1/7^{ème} de l'enveloppe demandée dans l'appel à projets)
- Enjeu « Biodiversité » = 2 500 000 € (1/2 de l'enveloppe demandée dans l'appel à projets)
 - ↳ Les enveloppes réservataires allouées réduites par rapport aux besoins identifiés.

C. Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 »

1. 2022 – étude multi-sites visant les chiroptères

En 2022, Le PNRML a répondu à un appel à projet (AAP) lancé par la DREAL visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire (HIC – EIC) de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces études et suivis devant se dérouler majoritairement en site N2000.

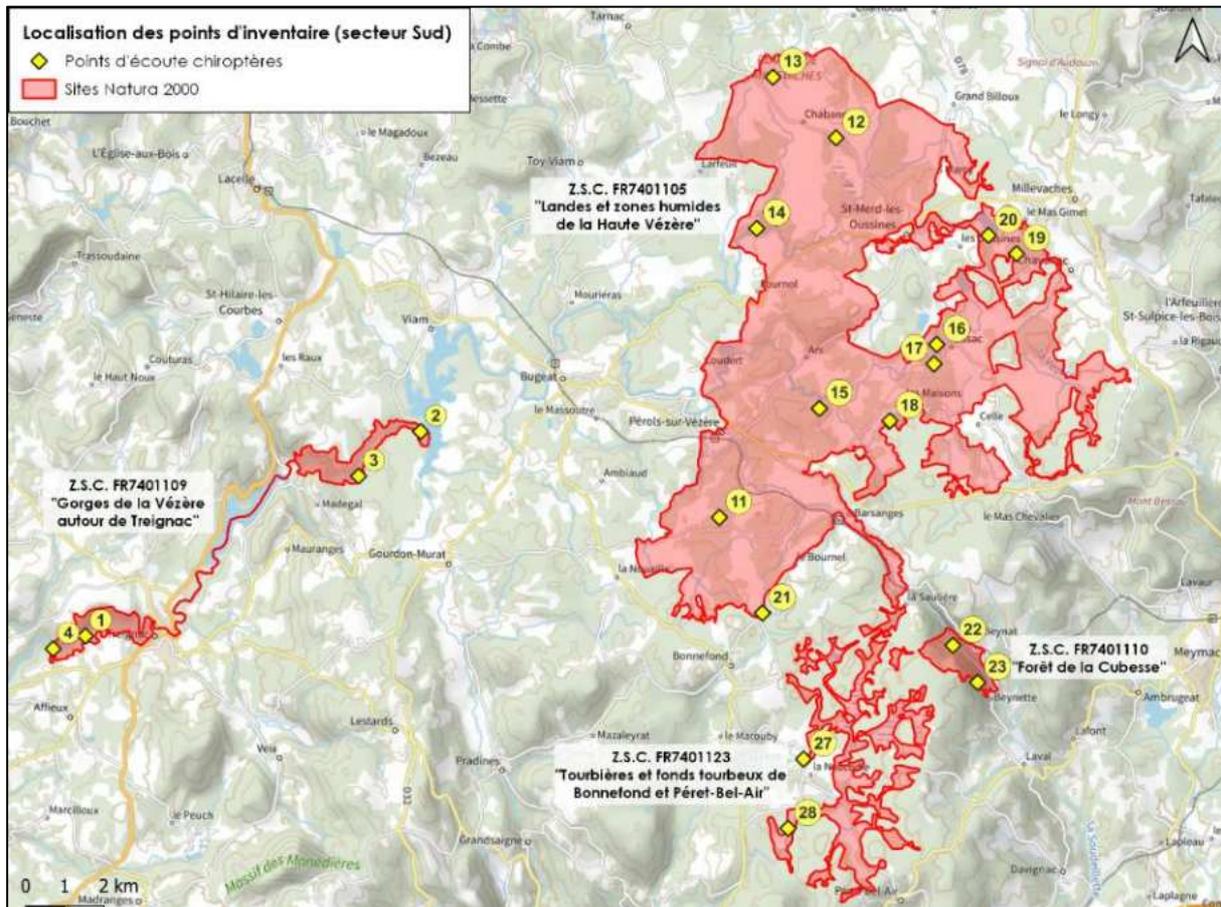
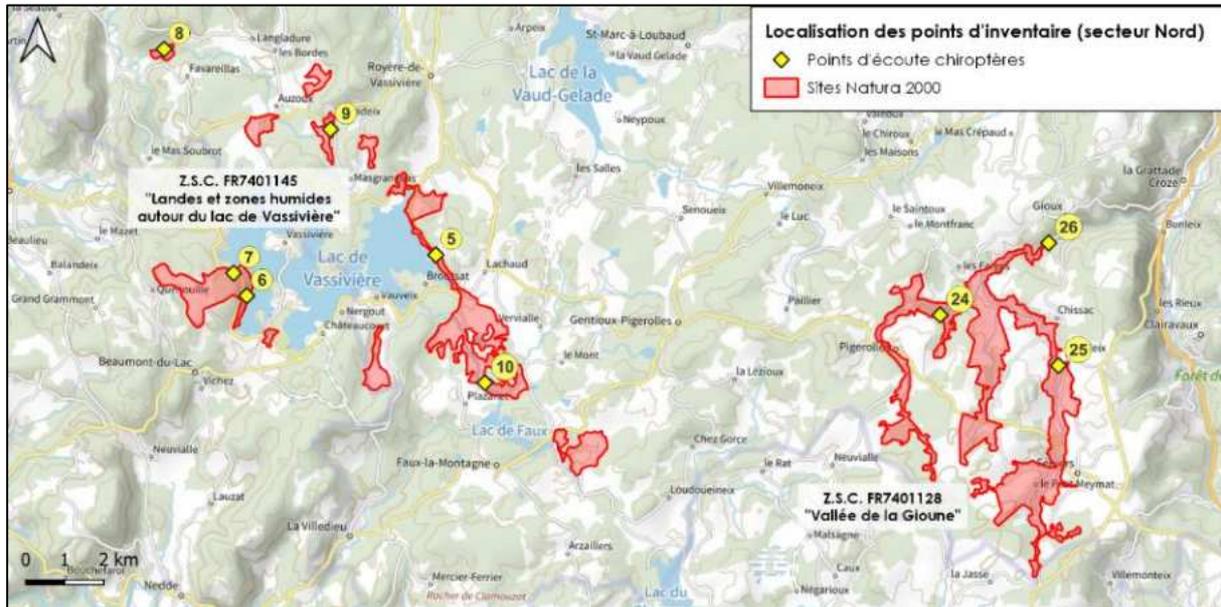
Le projet déposé par le PNRML qui a été validé par la commission de l'AAP est le suivant : « **Inventaires chiroptérologiques visant à améliorer les connaissances sur 6 Z.S.C dont le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin assure le portage** ».

L'étude en elle-même s'est déroulée de mai 2022 à mai 2023.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Ce sont ainsi 28 points, répartis sur les 6 Z.S.C. du territoire ayant des données chiroptérologiques insatisfaisantes, qui ont bénéficié d'écoutes acoustiques actives et passives sur 3 saisons (printemps, été, automne). Celles-ci ont été confiées et réalisées par un prestataire spécialisé dans ce domaine.



Cartes de localisation des 28 points d'écoute acoustique répartis sur les 6 sites Natura 2000

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Les résultats ont été réceptionnés en mai 2023 (rapport d'étude, photos et tableaux de synthèse).

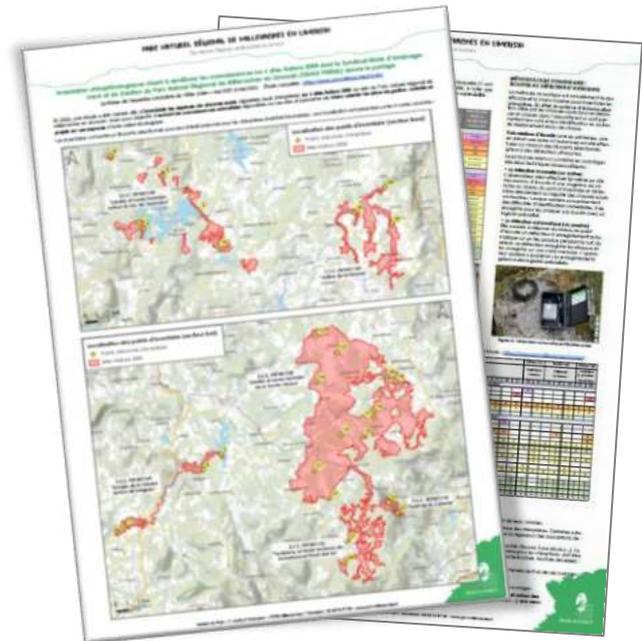
Lors de cette période d'animation, un agent du parc a suivi le dossier et superviser le prestataire dans la rédaction de son rapport. Il a également réalisé une note de synthèse (1 page A3 recto-verso) à destination du tout public.

Les 2 documents principaux sont consultables ici : <https://www.pnr-millevaches.fr/chiro> ou :



Rapport d'étude complet :

https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/etude_chiros_2022_complete.pdf



Synthèse A3 recto-verso :

https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/synthese_etude_chiros_2022.pdf

2. 2023 – étude multi-sites visant les espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques lotiques

La loi de décentralisation (3DS) implique que les études et suivis scientifiques en lien avec Natura 2000 sont désormais des missions confiées au Conseil régional.

Fin 2022-début 2023, dans la continuité de ce que la DREAL proposaient les années passées, la Région a lancé un nouvel appel à projet (AAP) visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire (HIC – EIC) de la région Nouvelle-Aquitaine.

Lors des COPILs de décembre 2022, le PNRML a exprimé son souhait de déposer une nouvelle proposition d'étude multi-sites. Cette fois-ci pour **améliorer les connaissances des EIC de milieux aquatiques lotiques** (mollusques, crustacés, poissons) pour les sites où les données sont jugées insatisfaisantes pour ces taxons animaux. Cette proposition a été entérinée par les membres des divers COPILs.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limosin



Toutefois, pour des raisons administratives (délai de réponse, budgétisation...), c'est finalement la FDAAPPMA19 qui a déposé la candidature de cette étude.

Les agents du PNRML ont, quant à eux, étroitement collaboré à l'élaboration de la proposition transmise à la Région (recueil et analyse des données existantes, aide à la constitution d'un plan d'échantillonnage cohérent, relecture du dossier, rédaction d'une lettre de soutien, etc.).

Ce projet d'« Acquisition de connaissances sur les peuplements aquatiques (poissons, écrevisses et mollusques) et de données thermiques sur les cours d'eau situés dans l'emprise de seize sites Natura 2000 de Corrèze, Haute-Vienne et Creuse pour la période 2023-2025 » a été validé en mars 2023 par la commission d'analyse des candidatures.

Objectifs :

- Compléter les cartographies de certaines espèces pour avoir une vision à une échelle écosystémique et non monospécifique.
- Améliorer l'état de la connaissance sur la répartition des espèces en danger (Grande alose, Écrevisse à pattes blanches, Moule perlière, Lamproie marine, Toxostome, etc.)
- Affiner les diagnostics sur certains sites pour les EIC telles que le Chabot et Lamproie de Planer
- Déterminer les aptitudes thermiques des sites Natura 2000 (dépourvus de sondes thermiques) pour connaître finement les limites des aires potentielles de répartition des différentes EIC visées.

Cette étude prévue entre 2023 et 2025 met à l'œuvre la coordination entre 11 structures liées à la gestion des sites Natura 2000.

Ce sont ainsi 45 stations réparties sur 16 sites Natura 2000 sur 3 départements (19, 23, 87) qui feront l'objet de prospections spécifiques sur les plus importantes communautés aquatiques (poissons, écrevisse à pattes blanches et mollusques).

Sur les 16 sites Natura 2000 visés par cette étude, 8 sont sur le territoire du PNRML (cf. tableau page suivante) :

• Liste des espèces d'intérêt communautaire concernées et statut de l'espèce sur la Liste Rouge Régionale du Limousin

LC Chabot (<i>Cottus gobio</i>) - 1163	LC Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>) - 1096
EN Saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>) - 1106	EN Toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>) - 1126
EN Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>) - 1095	EN Grande alose (<i>Alosa alosa</i>) - 1102
DD Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>) - 1134	NA Blageon (<i>Telestes souffia</i>) - 1131
DD Moule perlière (<i>Margaritifera margaritifera</i>) - 1029	VU Ombre commun (<i>Thymallus thymallus</i>) - 1109 (Annexe V Directive Habitat)
DD Écrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius palpeus</i>) - 1092	
NT Truite commune (<i>Salmo trutta</i>)	VU Vandoise rostrée (<i>Leuciscus burdigalensis</i>)
VU Brochet (<i>Esox sp.</i>)	EN Anguille européenne (<i>Anguilla anguilla</i>)

Toutes ces données récoltées aideront aussi (sans surcoût) à l'amélioration de la connaissance pour les quatre espèces de poissons restantes n'étant pas d'intérêt communautaire mais disposant d'états de conservation inquiétants. Certaines espèces sont essentielles dans la réalisation du cycle biologique d'espèces d'intérêt communautaire (ex: truite commune et *Margaritifera margaritifera*)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

	Structure porteuse/animatrice	Poissons		Écrevisse à pattes blanches	Mollusques	Autres	
		Pêche électrique	ADNe	ADNe	ADNe	Thermie	Suivi dérive et mortalité Lamproie de Planer
Landes des Monédières	PNRML	1	1	1		1	
Tourbière de Négarioux-Malsagne	PNRML	1	1	1		1	
Forêt de la Cubesse	PNRML	1	1	1	1	1	
Tourbières [...] de Bonnefond Péret-Bel-Air	PNRML	2	2	2			
Gorges de la Vézère autour de Treignac	PNRML	1	2	2			3
Landes et zones humides de la haute Vézère	PNRML/CEN NA	4	4	4	1	1	
Haute Vallée de la Vienne	PNRML	4	6	7	3	10	
Vallée du Taurion et affluents	CEN NA	2				10	

Les actions prévues et/ou qui ont déjà été commencées en 2023 sont les suivantes :

• **Landes des Monédières :**

- Sonde thermique posée en 2023 sur La Douyge à Chaumeil
- Pêche électrique et ADNe prévus le 24/06/2024

• **Tourbière de Négarioux-Malsagne :**

- Sonde thermique posée en 2023 sur le ruisseau de Saint-Fourchat à Saint-Fourchat
- Pêche électrique et ADNe prévus le 08/07/2024

• **Forêt de la Cubesse :**

- Sonde thermique posée en 2023 sur La Soudeillette au pont de Beynette
- Pêche électrique et ADNe prévus le 01/07/2024

• **Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond/Péret-Bel-Air :**

- Pêche électrique et ADNe prévus le 02/07/2024

• **Gorges de la Vézère autour de Treignac :**

- ADNe prévu le 27/06/2024
- Pêche électrique à Chingeat le 05/09/2024
- Pêche électrique en aval du Pont Lapeyre pas encore calée

• **Landes et zones humides de la haute Vézère :**

- Sonde thermique posée en 2023 sur le ruisseau d'Orluguet au Bournel
- Pêche électrique et ADNe prévus les 04/07/2024 et 05/07/2024

• **Haute Vallée de la Vienne :**

- 6 Sondes thermique posées en 2023 - 4 sont à mettre en place en 2024
- 2 pêches électriques réalisées en 2023 - 2 sont à réaliser en 2024
- ADNe possiblement prévu du 8 au 12 juillet 2024

N.B. : Toutes les dates mentionnées pour 2024 sont prévisionnelles. À savoir que dans quelques cas, l'accord de certains propriétaires est encore à obtenir.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Quelques photos de la session de pêche électrique réalisée sur la Vienne à Bazenant (Bujaleuf, 87) le 26/09/2023

D. Bulletin d'information multi-sites

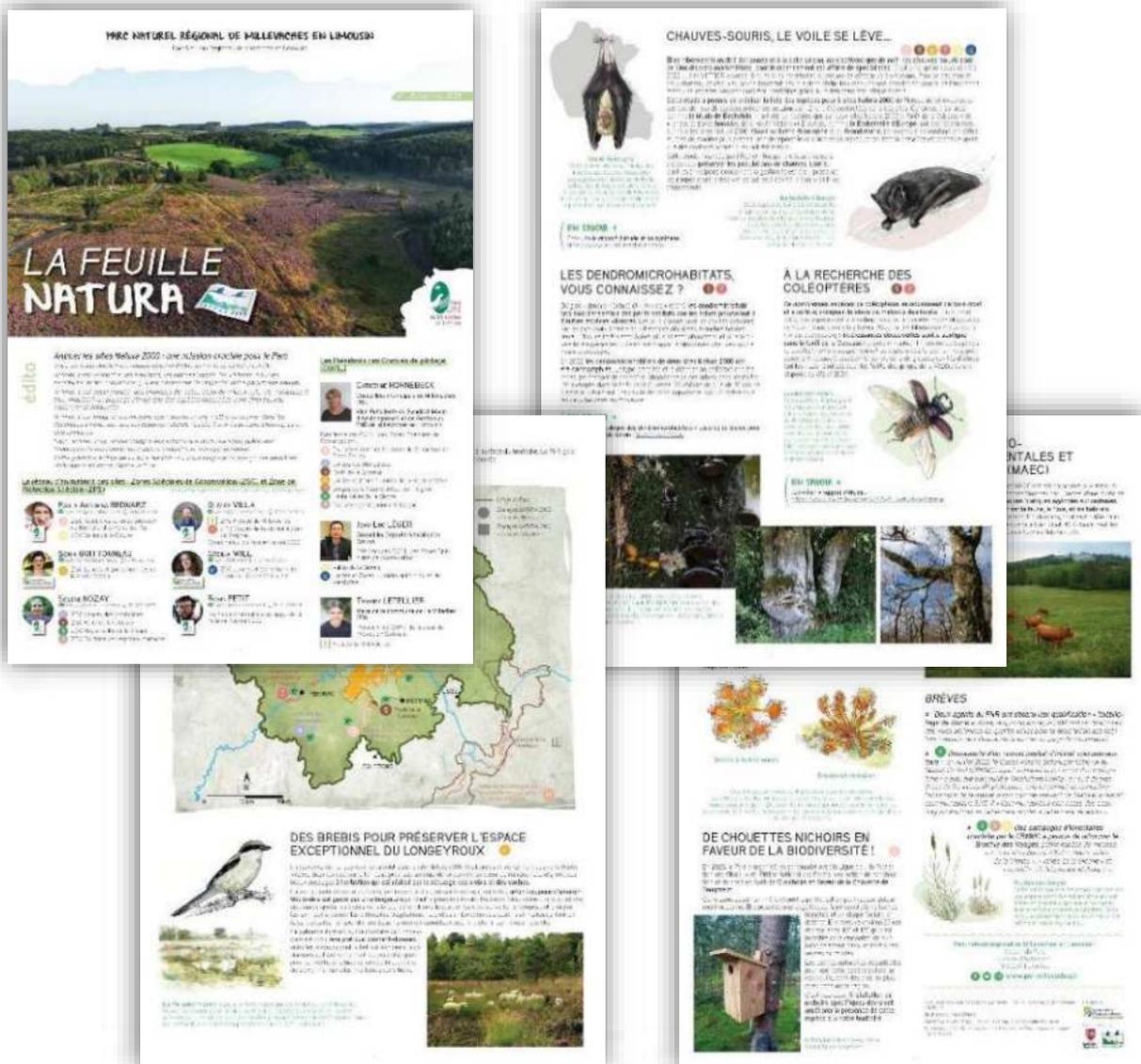
Historiquement, certaines Zones Spéciales de Conservation animées par le PNRML bénéficiaient de la rédaction/impression/diffusion d'une lettre de liaison annuelle.

En 2023, un nouveau format de communication a été imaginé afin de toucher un plus large public et de sensibiliser l'ensemble des habitants du Parc sur la politique Natura 2000 et les actions menées sur les sites du territoire. C'est dans cette optique qu'une publication commune à tous les sites portés par le PNR a été rédigée par le réseau d'animateurs. Les illustrations ont été réalisées par un prestataire et la mise en page a été faite par la chargée de communication du PNR.

Ce bulletin d'information intitulé « La Feuille Natura » a été imprimée en 10 000 exemplaires, ce qui a permis sa diffusion postale dans tous les foyers du PNR en décembre 2023. Les 500 exemplaires restants sont quant à eux disponibles pour d'autres diffusions (animations, COPILs, autres événements...).

Ci-après un lien pour la consulter en ligne :

https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/tssites_2023_lafeuillenatura01.pdf



La Feuille Natura n° 1 – Décembre 2023 : 4 pages A3 en recto-verso

E. Analyse des plans des 10 DOCOB de sites N2000 portés par le PNRML

Lors de cette période d'animation, une analyse critique des Documents d'Objectifs (DOCOB) des 10 sites portés par le PNRML a été réalisée par Estelle Chéné en concertation avec les animateurs N2000 de ces divers sites.

L'objet de cette mission étant de déterminer la nécessité ou non de lancer une révision des DOCOB de ces 10 sites, à travers l'étude de leur contenu.

1. Contexte général

Les DOCOB des 10 sites Natura 2000 sont pour la plupart anciens, puisqu'ils ont tous entre 14 et 21 ans. Les plus anciens sont ceux de la ZSC « Tourbière de Négarioux-Malsagne » (2003) et de la ZSC « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière », et le plus récent est celui de la ZSC « Haute vallée de la Vienne » (2010).

Les DOCOB de 6 sites ont pu faire l'objet d'une actualisation en cours de route :

- ZSC « Tourbière de Négarioux-Malsagne » : rédigé en 2003, actualisé en 2018
- ZSC « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air » : rédigé en 2005, actualisé en 2019
- ZSC « Vallée de la Gioune » : rédigé en 2005, actualisé en 2017
- ZSC « Landes des Monédières » : rédigé en 2007, actualisé en 2019
- ZSC « Forêt de la Cubesse » : rédigé en 2009, actualisé en 2018
- ZSC « Haute vallée de la Vienne » : rédigé en 2010, actualisé en 2014

Cependant, une actualisation ne concerne que certains éléments du DOCOB. Par exemple, l'actualisation de celui de la ZSC « Forêt de la Cubesse » a uniquement porté sur l'ajout de nouvelles espèces faunistiques dont la présence a été découverte a posteriori de la rédaction du document. Celui de la ZSC « Vallée de la Gioune » a, quant à lui, principalement porté sur la mise à jour cartographique des végétations et l'ajout de nouvelles données agricoles.

Le tableau suivant rappelle les différences majeures entre l'actualisation et la révision.

	Actualisation	Révision
Type de modifications	Mineures, simple mise à jour des évolutions techniques, juridiques et financières	Majeures, réécriture du Docob ou changement substantiel des objectifs de gestion
Périodicité	En continu	Exceptionnelle
Financement	Compris dans l'animation	Ligne budgétaire différente de l'animation

Une actualisation ne remplace donc pas une révision, qui constitue une véritable prise de recul sur les objectifs de gestion.

De plus, les actualisations menées sont pour la plupart des versions non achevées, avec des annotations, des fautes de frappe, d'orthographe ... Ils sont dans tous les cas à reprendre.

Il est à noter également que ces DOCOB ont tous été rédigés par des personnes et des structures différentes (PNR ML, CEN Nouvelle-Aquitaine, Jeunes Agriculteurs de la Creuse...). De ce fait, leur structuration et leur contenu varient, parfois de manière importante.

De plus, afin d'analyser leur contenu, il a été nécessaire d'élaborer un plan-type, permettant ainsi d'avoir une base commune à tous les documents. Celui-ci a été élaboré à l'aide de la méthode CT88. Il reflète un « idéal » (à l'heure actuelle) de l'organisation d'un DOCOB.

2. Analyse du contenu

N.B. : L'analyse détaillée qui va suivre est à relativiser car certaines informations n'étaient pas demandées à l'époque de l'écriture des DOCOB, il est donc logique de ne pas les y retrouver.

Les différents éléments abordés ci-après ont été synthétisés dans un tableau récapitulatif que vous trouverez en page 17.

a) Présentation du site et cadre administratif

Tout d'abord, il n'existe pas de **fiche descriptive** claire pour chaque DOCOB. Les informations sont souvent dispersées (sauf pour quelques-uns, comme celui de la ZPS « Plateau de Millevaches »). Lors de la révision, il serait utile, voir indispensable, d'inclure une fiche descriptive tenant sur une page (voire deux maximum) et rassemblant les informations principales.

Le **régime foncier** n'est pas ou mal renseigné pour la moitié des DOCOB.

Dans 9 DOCOB sur 10, l'**historique de création et de gestion** du site n'est pas renseigné, même lorsqu'il y a eu un changement de gestionnaire par exemple et qu'une actualisation a été faite. Ce constat est à modérer du fait qu'il s'agit pour tous les sites de premiers DOCOB.

Le rappel du **cadre réglementaire**, qui est le même indépendamment du site, est renseigné dans tous les DOCOB, à l'exception de 3.

Le sujet de la **gouvernance** n'est en général pas abordé (sauf exception pour la ZPS « Plateau de Millevaches » et la ZSC « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air ») alors que ces informations constituent des éléments importants dans la gestion, ainsi que pour l'évaluation de l'efficacité des actions mises en place.

Les **moyens de fonctionnement** (financiers, humains) ne sont jamais précisés. De même que la gouvernance, il s'agit d'informations importantes pour comprendre et anticiper les éventuelles difficultés de réalisation de telle ou telle action.

Le recensement des différents **outils d'aménagements du territoire et de protection de la biodiversité** (PLU, ZNIEFF, etc.) se superposant au site Natura 2000 est présent dans la moitié des DOCOB, mais les autres sont incomplets. De même, les cartographies correspondantes sont souvent partielles ou incomplètes.

b) Caractéristiques physiques

2 DOCOB ne comprennent quasiment aucune information sur les **caractéristiques physiques** du site (ZSC « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière », ZSC « Forêt de la Cubesse »). Cette partie est rarement complète et les informations sont parfois très succinctes et plus forcément à jour.

Malgré tout, certaines informations comme les données météorologiques locales, le contexte hydrographique, ou le contexte géologique, sont relativement bien renseignées.

La partie « Climat et météorologie » est particulièrement imprécise, car certaines informations n'étaient pas demandées auparavant : microclimats du site, changements globaux, ou phénomènes exceptionnels (sécheresse, etc.).

c) Diagnostic écologique

Le diagnostic écologique est complet dans quasiment tous les DOCOB. Il s'agit en effet de la partie la plus importante, permettant de définir les enjeux à préserver.

Cependant, la liste des **inventaires** réalisés ayant permis l'élaboration du diagnostic écologique est souvent oubliée (absente pour 6 d'entre eux).

De plus, le **lien entre habitats et espèces** est rarement fait (seulement dans 2 DOCOB : ZPS

« Plateau de Millevaches » et ZSC « Haute vallée de la Vienne »). De même, la **fonctionnalité écologique** du site par rapport aux espèces et habitats qu'elle abrite est peu mise en avant (seulement dans la ZSC « Haute vallée de la Vienne » et la ZSC « Landes et zones humides de la Haute Vézère »). Ces données pourraient être précisées dans les nouveaux DOCOB.

d) Diagnostic socio-économique

Cette partie est globalement bien fournie, même si la section « **Urbanisme** » a parfois été oubliée ou remplie de manière partielle.

Des changements ont sans doute eu lieu, que ce soit au niveau de l'agriculture, de la sylviculture ou du tourisme, et n'ont pas forcément été transmis lors des actualisations. Il serait donc pertinent de faire une mise à jour de ces éléments.

Les cartographies sont parfois présentes, mais pas de manière systématique. Il serait intéressant de généraliser la localisation précise des activités agricoles, sylvicoles, touristiques, ... des sites, afin de mieux situer les menaces potentielles.

e) Objectifs

Les objectifs sont formulés dans une partie dédiée dans chacun des DOCOB. Certains font une distinction entre les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels (ex : ZPS « Plateau de Millevaches ») mais ce n'est pas le cas de tous. En effet, cela peut s'expliquer par le fait que les consignes de rédaction n'étaient pas forcément les mêmes à l'époque de la création des DOCOB. Pour rappel, les plus anciens datent de 2003 et les plus récents de 2010. Quelques DOCOB occultent même totalement les objectifs, passant directement des enjeux aux actions sans faire de lien explicite (ex : ZSC « Vallée de la Gioune »), empêchant ainsi une lecture claire des causes et des conséquences, et compliquant le travail d'évaluation.

f) Cartographie

À l'image des DOCOB, les cartes présentes ont été réalisées à différentes périodes et ne contiennent pas le même niveau d'information. De plus, un bon nombre sont anciennes (notamment dans les plus anciens DOCOB) et devraient être mises à jour. Il existe donc une grande différence en qualité et en quantité concernant les cartographies.

g) Contenu de la fiche-action

Les fiches-actions sont diverses dans leur construction. Elles sont plutôt complètes, exceptées quelques DOCOB qui ne donnent pas suffisamment de précisions (ZSC « Tourbière de Négarioux-Malsagne », ZSC « Landes des Monédières », ZSC « Haute vallée de la Vienne »...).

En revanche, la présence d'indicateurs de réussite n'est pas systématique (4 DOCOB sur 10 en contiennent) et aucune grille d'évaluation n'est mise en place.

La localisation et le périmètre d'application de la mesure, ainsi que le calendrier et la périodicité d'intervention, sont souvent renseignés de manière partielle.

Certains animateurs ont également fait remonter une difficulté liée aux fiches-actions. Du fait de l'ancienneté des DOCOB, certaines sont manquantes, empêchant ainsi le financement de certaines actions par Natura 2000, alors même que celles-ci seraient favorables aux habitats et espèces du site.

h) Éléments obligatoires (Code de l'Environnement)

Certains éléments d'information sont obligatoires dans chaque DOCOB. Ils sont précisés dans le Code de l'Environnement. Or, certains DOCOB omettent parfois des éléments. Par exemple, les modalités de suivi des mesures projetées et les méthodes de surveillance sont rarement

renseignées correctement (aucun indicateur dans 3 DOCOB, indicateurs partiels et difficilement mesurables dans 5 DOCOB, indicateurs corrects dans 2 DOCOB).

Ponctuellement, d'autres éléments sont manquants ou incomplets : périmètre d'application, coût prévisionnel, rappel des objectifs...

i) Formats

Les DOCOB sont actuellement disponibles en deux versions :

- Une version papier, avec reliure,
- Une version numérique, en PDF.

Or, ces formats ne permettent pas une mise à jour régulière, car ils sont « rigides » et difficilement modifiables.

Pour les prochains DOCOB, il serait intéressant de réfléchir à un autre format, comme un classeur pour la version papier par exemple. Celui-ci permettrait de remplacer des fiches de manière simple et rapide, sans avoir à modifier le reste du document.

Pour la version numérique, l'idée serait de créer une plateforme numérique interactive regroupant les enjeux, les objectifs et les actions de chaque site (à l'image de ce qu'a pu faire la Réserve naturelle nationale de la Haute chaîne du Jura : <https://www.rnn-hautechainedu-jura.fr/fonctionnement-2/plan-de-gestion-2/plan-de-gestion/>). Ce format permettrait de vulgariser aux acteurs du territoire, ainsi qu'au grand public, un document lourd mais riche de données.

3. Conclusion

On constate donc une grande différence de niveau d'informations entre tous les DOCOB étudiés. Un bon nombre manquent d'éléments, parfois même obligatoires. Il semble donc nécessaire de les harmoniser pour faciliter le travail des animateurs.

De plus, le format actuel des DOCOB (sous forme de document papier relié ou de PDF) ne facilite pas leur mise à jour. Un format de classeur, avec des intercalaires et des parties indépendantes les unes des autres, permettrait une actualisation plus régulière et donc un meilleur suivi.

Il est donc nécessaire de prendre du recul, non seulement sur les actions (comme c'est fait lors des bilans annuels), mais aussi sur les objectifs qui ont été fixés pour chacun des sites, et d'en rédiger de nouveaux si besoin.

Une révision complète de l'ensemble des DOCOB semble donc fortement souhaitable.

Cette révision permettra également d'ajouter aux DOCOB actuels des indicateurs précis (d'état, de pression, de réalisation) permettant une meilleure évaluation de la réussite ou non des actions menées. Actuellement, seuls 4 DOCOB comprennent des indicateurs (et encore, ceux-ci sont imprécis, parfois difficilement mesurables, et ne s'appliquent qu'aux actions – pas aux objectifs).

La durée envisagée pour la révision des 10 DOCOB serait d'environ 3-4 ans, à partir de 2024 selon le calendrier prévisionnel suivant :

	2024					2025					2026					2027															
	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Evaluation des enjeux, objectifs et actions	■																														
Rédaction de l'évaluation de chaque Docob	■																														
Actualisation du diagnostic socio-économique						■																									
Actualisation du diagnostic écologique						■																									
Définition des objectifs à long terme						■																									
Définition des objectifs opérationnels et des actions						■																									
Rédaction du Docob						■																									
Validation											■																				
Finalisation																■															

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Sites		2003		2005		2007		2008		2009		2010	
		NEG	VAS	BON	GIO	VAS	MON	ZFS	GVZ	CUB	2018	2019	HVV
Contenu général		Année du 1er DOCOB											
Dernière actualisation		2018											
1.1. Description du site		1.1.1. Identification du site											
		1.1.2. Localisation du site											
		1.1.3. Régime foncier											
1.2. Historique		1.2.1. Processus de création											
		1.2.2. Evolution de l'occupation du sol											
		1.2.3. Historique de gestion											
1.3. Cadre réglementaire		1.4.1. Organisme gestionnaire											
1.4. Gouvernance		1.4.2. Instances de gouvernance											
		1.4.3. Autres parties prenantes											
1.5. Moyens de fonctionnement		1.6.1. Outils d'aménagement du territoire											
1.6. Mesures et actions de protection		1.6.2. Outils de conservation de la biodiversité											
2.1. Climat et météorologie		2.1.1. Données météorologiques locales											
		2.1.2. Microclimats											
		2.1.3. Phénomènes exceptionnels											
		2.1.4. Changements globaux											
2.2. Topographie		2.3.1. Contexte hydrographique											
2.3. Hydrographie et hydrologie		2.3.2. Contexte hydrologique											
		2.3.2.1. Dynamiques hydrauliques											
		2.3.2.2. Propriétés physico-chimiques des eaux											
2.4. Géologie et sols		2.4.1. Contexte géologique											
2.5. Paysage		2.4.2. Diversité des sols											
3.1. Habitats		3.1.1. Inventaires réalisés											
		3.1.2. Grandes unités écologiques											
		3.1.3. Description des habitats											
3.2. Espèces animales		3.2.1. Inventaires réalisés											
		3.2.2. Description des espèces animales											
3.3. Espèces végétales		3.3.1. Inventaires réalisés											
		3.3.2. Description des espèces végétales											
3.4. Analyse écologique et fonctionnelle		3.4.1. Relations entre habitats et espèces											
		3.4.2. Fonctionnalité écologique du site											
4.1. Démographie													
4.2. Urbanisme													
4.3. Activités agricoles													
4.4. Activités sylvicoles													
4.5. Activités touristiques et de loisirs													
4.6. Activités cynégétiques et piscicoles		4.6.1. Chasse											
		4.6.2. Pêche											
1. Enjeux et responsabilité du site													
2. Objectifs à long terme													
3. Synthèse													

Légende :

- Informations présentes
- Informations présentes mais incomplètes
- Informations absentes

Tableau 1 : Synthèse de l'analyse des plans de DOCOB des 10 sites dont le PNRL assure le portage



II. Z.S.C. DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (FR7401104)

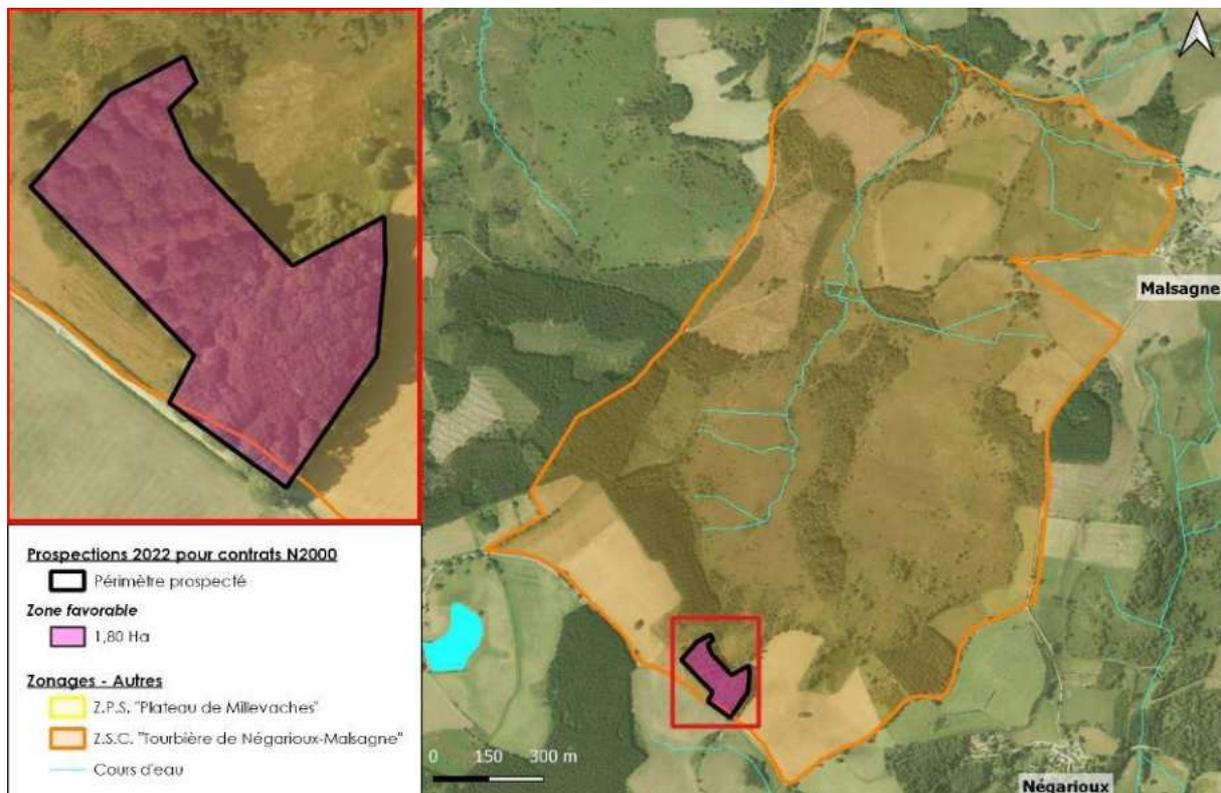
Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Contrat Natura 2000 forestier

Sur la période d'animation précédente, l'animatrice avait prospecté un secteur boisé favorable pour la mise en œuvre d'un **contrat N2000 forestier d'arbres et ilot de sénescence** (hêtraie à houx de 1,80 ha).



Localisation de la zone boisée au sein du site N2000

Le peuplement forestier en place est composé d'un mélange de hêtre, chêne pédonculé, et houx, et correspond à un **habitat d'intérêt communautaire** : « *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)* ».

Certains arbres, de par leur âge, leur diamètre, leur essence, les cavités... sont intéressants d'un point de vue naturaliste pour certaines espèces animales (avifaune, chiroptères, insectes saproxyliques...).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Peuplement forestier présent dans la zone boisée

Étant donné l'intérêt naturaliste qu'il représente, il convient d'envisager une gestion forestière durable dudit boisement afin de permettre d'en maintenir la valeur biologique.

➔ À cet effet, **le propriétaire a été contacté et rencontré** à la fin du printemps 2023 afin de lui proposer de souscrire à un contrat forestier. **Ce dernier y est favorable**. Nous sommes donc en attente de la réouverture des financements de ce type de contrat de la part de Région afin de proposer cette surface à la contractualisation.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

2. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle campagne MAEC 2023, le bilan au sein de la Z.S.C. est le suivant :

- **2 exploitations agricoles** ont souscrit des MAEC au sein du site
- Surfaces contractualisées dans le site : **68 ha** sur les 201 ha (soit 34% de la surface totale)
- Surfaces contractualisées par type de mesure :
 - o **21 ha en MHU2** (« Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - o **47 ha en PRA3** (« Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage »)



Carte de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 au sein et à proximité de la ZSC

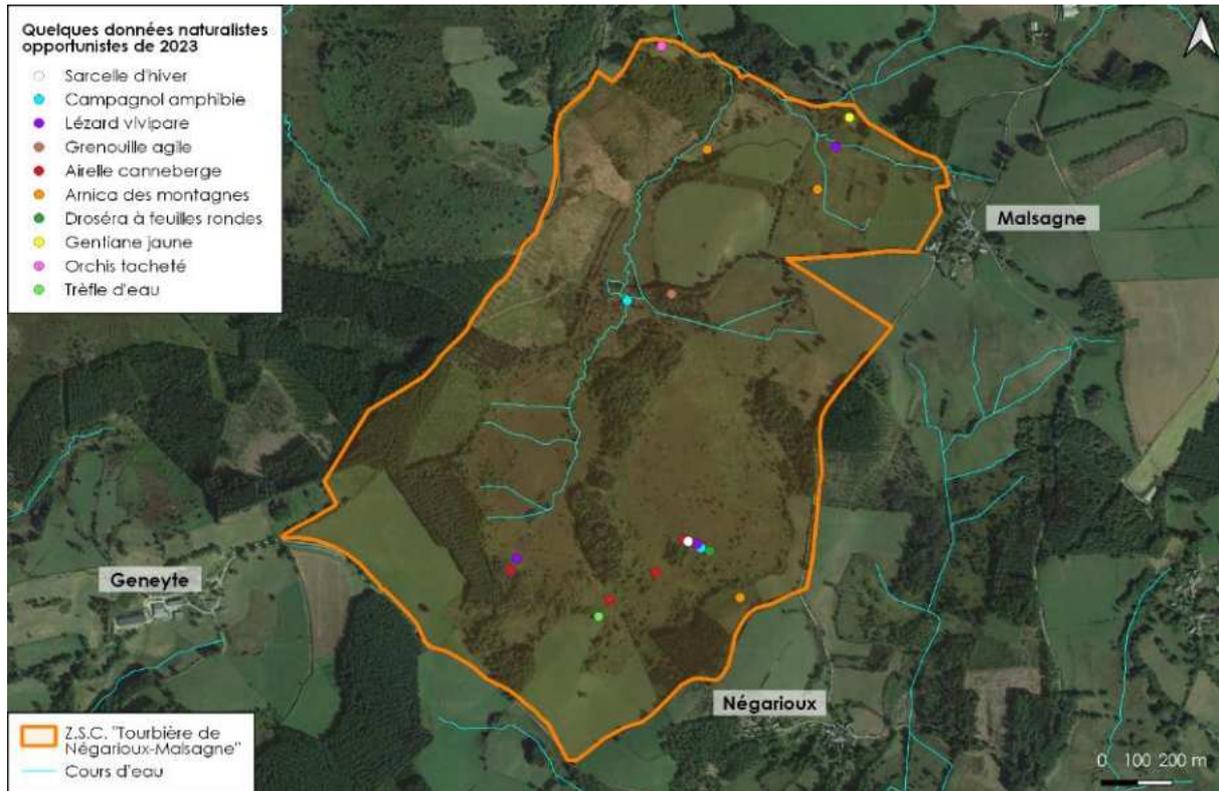


Photo d'une des parcelles tourbeuses engagées au sein du site

B. Amélioration des connaissances

Au cours de cette période d'animation, de nouvelles données naturalistes opportunistes ont été recensées au sein de la Z.S.C. lors de déplacements sur le site (journée « défrichement » interstructures, MAEC, animations...).

→ **39 nouvelles données, dont une partie sont des espèces protégées et/ou patrimoniales.**



Localisation des données naturalistes d'espèces protégées et/ou patrimoniales recensées lors de cette période d'animation

C. Communication et sensibilisation

1. Site internet dédié

Le **site internet de la « Tourbière de Négarioux-Malsagne »** est opérationnel depuis mai 2017 : <https://negarioux-malsagne.n2000.fr/>

À l'automne 2023, il y a eu une uniformisation nationale de l'ensemble des sites web de sites Natura 2000 par l'OFB (saut de version – de Drupal 7 à Drupal 9). Ce passage à une nouvelle interface de gestion implique de revoir et réajuster l'ensemble du contenu du site.

Durant l'hiver 2023-2024 l'animatrice a commencé la mise à jour d'un certain nombre d'éléments (page d'accueil, menu...). Toutefois, au vu de l'ampleur du travail que cela représente, il sera nécessaire de continuer cette maintenance sur les périodes d'animations à venir.

En parallèle, et comme chaque année, l'animatrice a mis en ligne les dernières actualités (animations grand public, compte-rendu du dernier COPIL, rapport d'activité de la dernière session d'animation, etc.).

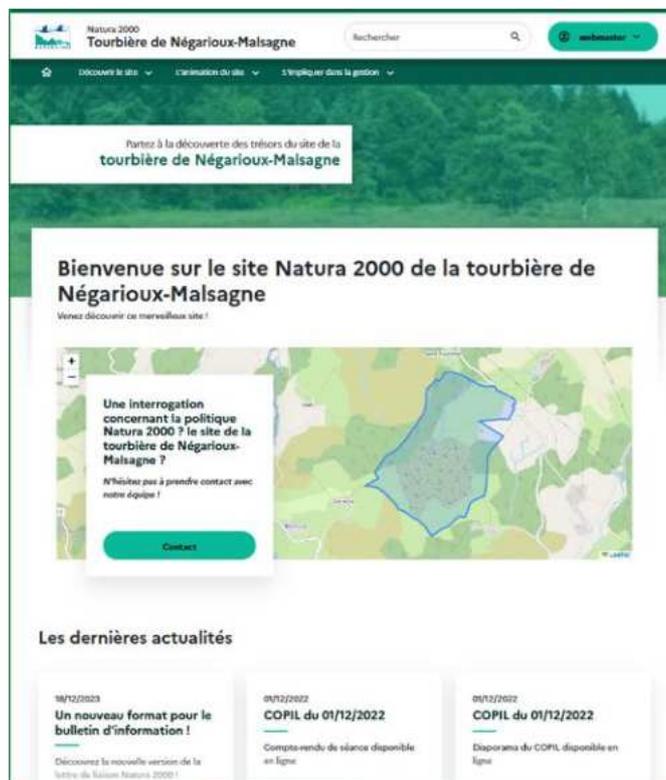
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).



Page d'accueil du site internet sous l'ancienne version



Page d'accueil du site internet avec la nouvelle version



2. Lettre de liaison

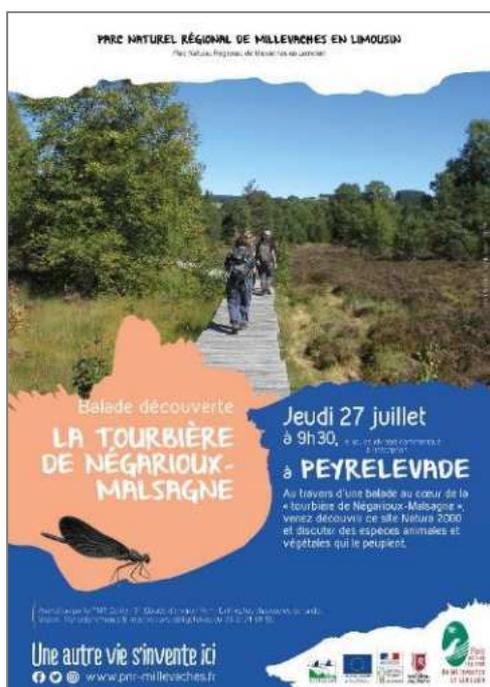
Un article de la nouvelle lettre de liaison (cf. § I.D « Bulletin d'information multi-sites », p.12) concerne la Z.S.C. de la « Tourbière de Négarioux-Malsagne » (sur la 4^{ème} page).



Éditée en plusieurs milliers d'exemplaires, ce nouveau format de bulletin d'informations Natura 2000 a été distribuée par voie postale à l'ensemble des foyers du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin en décembre 2023.

Il a également été mis en consultation/téléchargement sur le site internet dédié à la Tourbière de Négarioux-Malsagne (<https://negarioux-malsagne.n2000.fr/s-impliquer-dans-la-gestion/lettres-de-liaison>).

3. Animation grand public



Durant la période d'animation 2023-2024, une animation grand public a été proposée : **une balade découverte au cœur du site de la « tourbière de Négarioux-Malsagne »**.

14 personnes ont assisté à cette sortie, dont 3 qui ne s'étaient pas inscrites préalablement malgré la mention « réservation obligatoire ».

L'animation a eu lieu le matin du 27 juillet 2023 afin d'éviter si possible les fortes chaleurs estivales au vu de celles connues les années précédentes.

Lors de cette intervention, l'animatrice du site a pu présenter : le programme Natura 2000 et ses outils, certains habitats et espèces de la Directive « Habitat-Faune-Flore » présents sur ce site, des méthodes de gestion, etc.

← Affiche de l'animation

4. Autres interventions

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, l'animatrice du site a organisé un évènement au sein de la Z.S.C. sur les terrains d'un agriculteur local et du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (chantier bénévole + balade découverte du site).

Cette animation a eu lieu le samedi 3 février 2024 et a regroupé 9 participants.

Le matin, ces personnes ont coupé, à l'aide de sécateurs à bras, des petits ligneux rejetant spontanément dans la tourbière (bouleaux, pins sylvestres...) afin d'éviter l'enfrichement des parcelles concernées.

L'après-midi, l'animatrice leur a fait découvrir certains secteurs de la tourbière, notamment la zone où le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a réalisé en 2021 des gouilles en faveur des odonates.

Cette balade a été l'occasion de discuter de la faune et de la flore associées à ce type de milieux naturels ainsi que de la politique Natura 2000.



Affiche de l'animation



Équipe des participants à l'évènement en faveur des zones humides qui a eu lieu le 03/02/2024

Cet évènement a également été l'occasion de déposer une forme de busard Saint-Martin au cœur de la tourbière (cf. photo). Celle-ci avait été réalisée en 2020 dans le cadre d'un partenariat entre le PNRML et la LPO Limousin.



Forme de busard Saint-Martin déposée dans la Z.S.C. à côté des gouilles creusées par le CEN

D. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site s'est tenue à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux évènements suivants :

- Le 04/04/2023 : Journée d'échanges techniques (en visioconférence) sur les réseaux écologiques (Trames : verte, bleue, noire, turquoise, brune...) organisée par l'Office français de la biodiversité, Patrinat et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.
- Le 12/05/2023 : Discussion téléphonique avec l'association « Le champ des possibles » concernant une étude qu'elle réalise. Ce projet intitulé "Impacts combinés des changements globaux et des modes de gestion sur la biodiversité des milieux tourbeux" et soutenu par le PNRML a reçu le soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Leur phase de terrain pour le piégeage des araignées et des carabes s'est déroulé de mai à septembre 2023. Lorsque l'animatrice aura les résultats de cette étude elle les communiquera aux membres du COPIL.
- Le 09/11/2023 : Webinaire de présentation du dispositif « Biodiv'Sports » organisé par la LPO France et la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.
- Le 24/11/2023 : Webinaire sur les connectivités entre aires protégées organisé par Réserves Naturelles de France.
- Divers autres échanges ponctuels avec des collègues du PNRML, ou encore des agents d'administrations ou d'autres structures partenaires (Région, DDT, OFB, CEN NA, CBNMC, etc.) ont eu lieu lors de cette période d'animation.

E. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, l'animatrice du site a consacré une partie de son temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Bugeat le 6 février 2024.
- La rédaction du bilan des actions conduites lors de la session d'animation (présent rapport) et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.

III. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÈZÈRE » (FR7401105)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) depuis 2021.

En 2023-2024, l'animation du site a été assurée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine via un marché public (commande du PNRML).

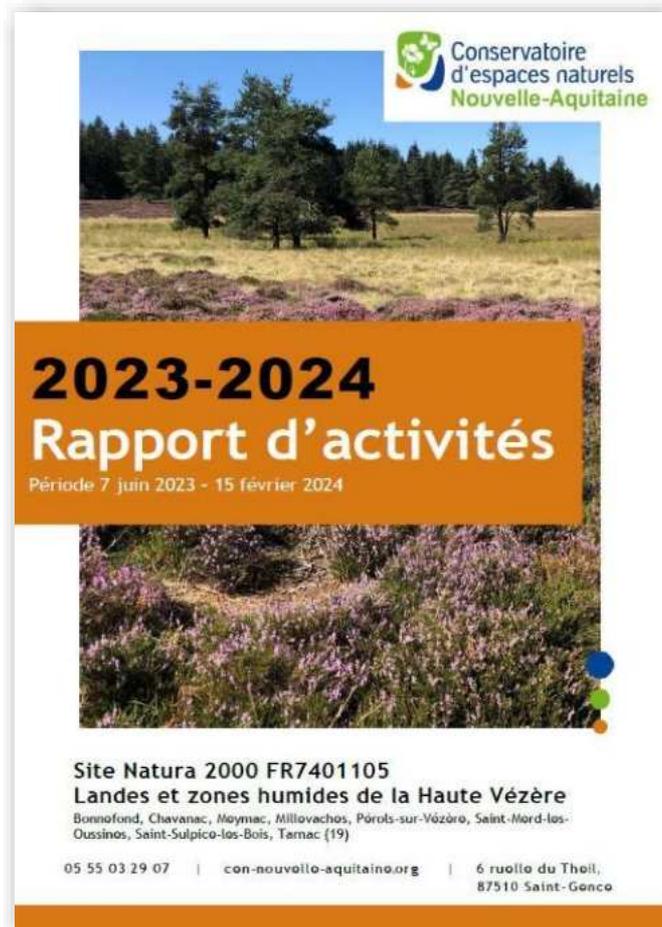
Durant cette période, l'animatrice référente a été Sonia Guittonneau (CEN NA).

Le bilan des différentes actions qu'elle a menées est détaillé dans le rapport d'activité qu'elle a rédigé (cf. ANNEXE_02_LZHHV_Rapport-activite-Natura2000_2023-2024).

Les tâches conduites par le SMAG PNRML ont consisté à rédiger le cahier des clauses techniques particulières soumis à consultation des entreprises : identification des zones prioritaires d'intervention, transfert des données, planification des animations et réunions bilans, conduite de la procédure de consultation correspondante et sélection du prestataire...

Les réunions avec le prestataire ont été assurées et un appui lui a été proposé lorsque des questions techniques se posaient : réalisation des supports de communication, mise en œuvre de contrats Natura 2000, etc.

Le Comité de pilotage du site a été organisé le 6 février 2024 à Bugeat.



Rapport d'activité 2023-2024 de la Z.S.C. des « landes et zones humides de la haute-Vézère »

IV. Z.S.C. DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (FR7401107)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

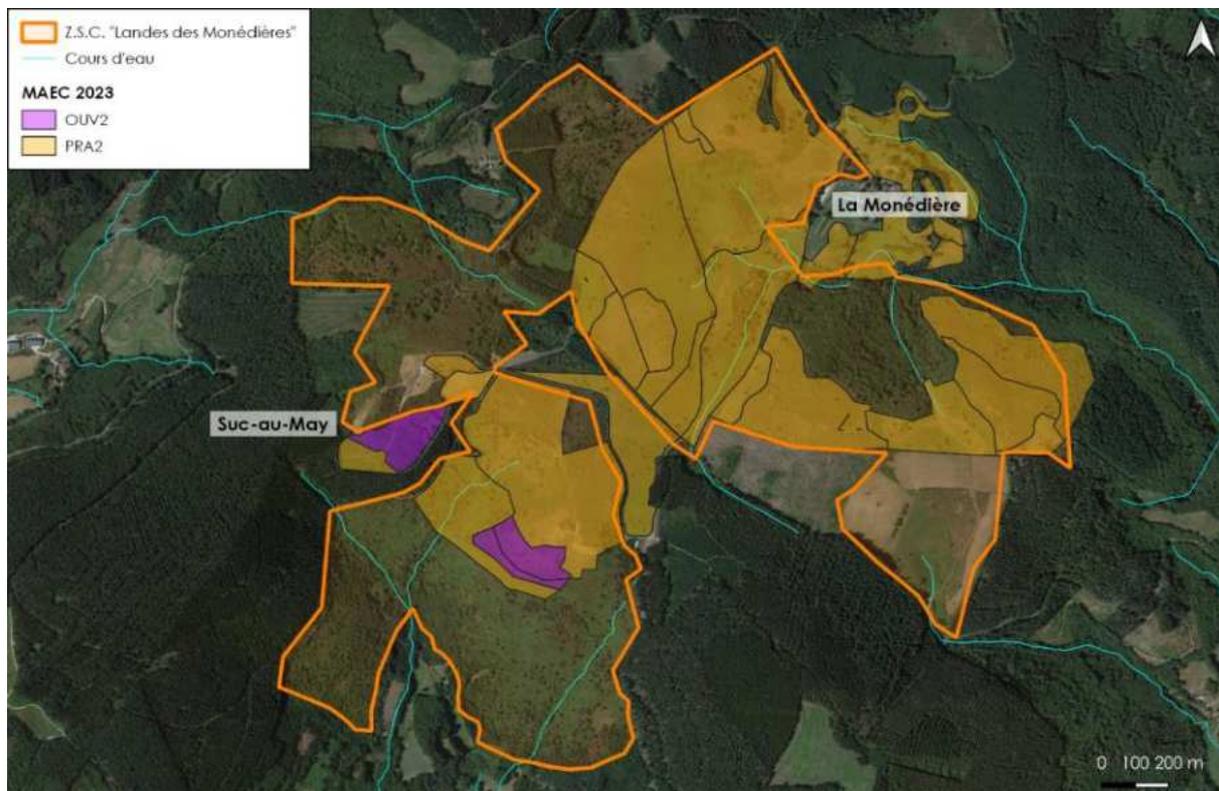
L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle campagne MAEC 2023, le bilan au sein de la Z.S.C. est le suivant :

- 1 exploitation agricole a souscrit des MAEC au sein du site
- Sur les 134 ha qu'elle a contractualisé, **108 ha** se trouvent inclus dans les 244 ha de la Z.S.C. (soit 44% de la surface totale). Les 26 ha restants sont à proximité immédiate du site Natura 2000.
- Surfaces contractualisées par type de mesure :
 - o **104,93 ha en PRA2** (« Systèmes herbagers et pastoraux »)
 - o **3,10 ha en OUV2** (« Maintien de l'ouverture - amélioration de la gestion par le pâturage »)



Carte de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 au sein et à proximité de la ZSC

2. Autre action : Diagnostic pastoral (marché public)

Sur la période d'animation 2023-2024, l'animatrice a consacré une grande partie de son temps sur un **projet pastoral global de restauration et de gestion des milieux naturels en déprise sur le secteur du Massif des Monédières**.

Elle avait orchestré une première réunion de concertation entre les différentes parties prenantes de ce Massif en 2022 (propriétaires, usagers, etc.). Celles-ci avaient émis le souhait de voir établir un **diagnostic pastoral** préalablement à toute prise de décisions et avaient sollicité le PNR pour qu'il puisse en assurer l'éventuel portage financier et administratif.

L'animatrice avait évoqué cette possibilité auprès des élus du PNR qui, en vue de préserver la valeur écologique, paysagère, socio-culturelle et économique de ce site emblématique du territoire, avaient accepté d'inclure cette prestation dans la subvention d'animation 2023-2024 de ce site Natura 2000.

Pour que cette prestation puisse avoir lieu, l'animatrice du site a donc eu la charge, au printemps 2023, d'établir avec le responsable administratif et financier du PNRML le cahier des charges simplifié du marché public à procédure adaptée correspondant. Elle a également participé à posteriori à l'analyse des offres.

➔ Le prestataire qui a été retenu pour cette étude est l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine (APML). L'animatrice de la Z.S.C. était en charge de l'accompagner et le superviser tout au long de l'étude.

L'ensemble des documents liés à ce marché public est communiqué par le PNRML lors de la demande de mise en paiement de la subvention d'animation N2000 pour la période 2023-2024.

a) Contenu de la mission

Afin de réhabiliter une gestion pastorale sur les secteurs en déprise au sein du Massif des Monédières dans le but de conserver les réservoirs de diversité biologique que sont les landes sèches, mais aussi leurs milieux connexes (prairies, friches, zones humides, tourbières, etc.), l'étude s'est déroulée entre juin 2023 à janvier 2024 selon les étapes récapitulatives suivantes :

- Enquête auprès des propriétaires concernés
- Enquête sur les parcelles pour lesquelles les propriétaires n'excluent pas une remise en pâturage, ainsi que sur des zones ciblées prioritaires par le PNRML, notamment les landes sèches résiduelles.
- Enquête auprès des éleveurs-éleveuses pressentis
- Rédaction d'un rapport de synthèse reprenant les éléments clés de l'étude, à savoir : le contexte global de l'étude ; le déroulé et les résultats des enquêtes ; l'analyse et les propositions de divers scénarios de gestion pastorale sur le site.
- Réunion de restitution de l'étude auprès des propriétaires

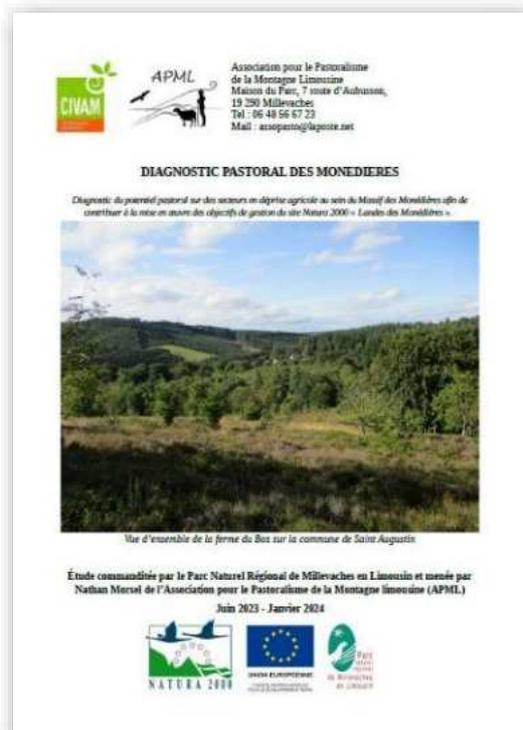


Cahier des charges simplifié du marché public à procédure adaptée lancé en 2023

b) Rendus - Livrables

À la suite de cette étude le PNRML a réceptionné les éléments suivants de la part du prestataire :

- Un projet QGIS avec les couches cartographiques dont les tables attributaires reprennent les résultats d'enquêtes demandés ;
- Le rapport de synthèse ;
- Le diaporama de présentation de la réunion de restitution auprès des propriétaires ;
- Les photos prises sur les parcelles enquêtées.



▲ Diaporama de la réunion de restitution

◀ Rapport de synthèse

c) Suite du projet

Lors de la réunion de restitution, la majeure partie des propriétaires ont fait part de leur intérêt pour l'un des 3 scénarios proposés, à priori le plus solide techniquement et le plus réalisable économiquement.

Ils ont toutefois fait part de leur demande de portage du dossier par le PNRML, avec en ligne de mire une première estive à envisager pour l'été 2025 afin d'empêcher un enrichissement irréversible du site.

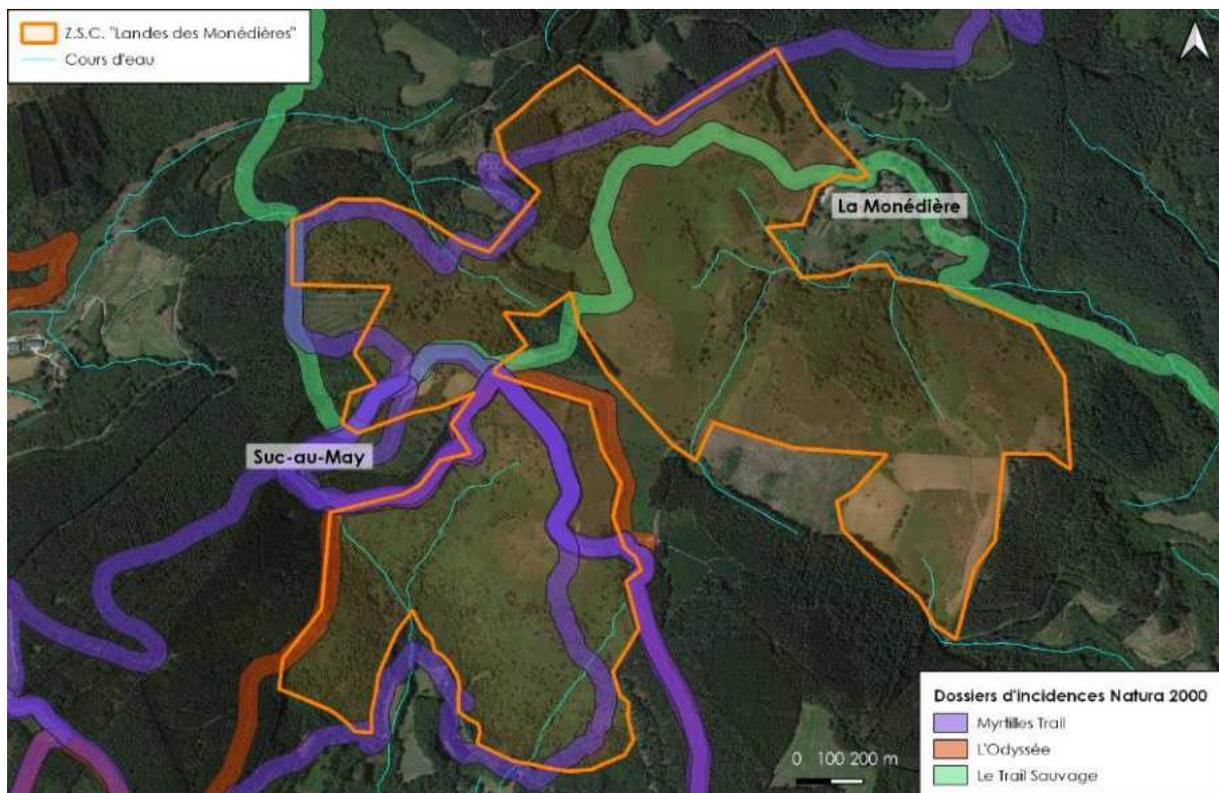
En vue de le mettre en place, le calendrier suivant a été proposé :

- Discussion au sein des conseils municipaux et sectionaux de Saint-Augustin et Chaumeil au printemps 2024 avec, le cas échéant, une nouvelle présentation des résultats de l'étude par l'APML et le PNRML ;
- Porter à connaissance des résultats de cette étude et des discussions abordées lors de la réunion de restitution auprès du bureau syndical du PNRML d'ici l'été 2024 afin d'envisager pour la suite un portage administratif, technique et financier du dossier par le Parc ;
- Visite des parcelles par les éleveurs intéressés en mars 2024 avec l'APML et le PNRML ;
- Visite d'une estive avec du gardiennage à l'été 2024 pour les propriétaires intéressés ;
- Réunion avec tous les propriétaires et les éleveurs potentiellement intéressés d'ici la fin 2024.

B. Évaluation des incidences

Sur la période d'animation 2023-2024, trois dossiers d'évaluation des incidences liés à des événements sportifs ont été traités par l'animatrice du site car certains de leurs circuits transitaient dans le site Natura 2000. Dans ce cadre, elle a établi et leur a transmis un certain nombre de cartes de sensibilités environnementales accompagnées de préconisations :

- Le « Myrtilles Trail » : Prévu le 20 mai 2023 ; Trail, randonnée ; Parcours de 8, 22 et 53 km
↳ Projet finalement annulé
- « L'Odyssée » (Rand'Oc Organisation) : Prévu du 27 au 29 mai 2023 ; Randonnée moto ; parcours de 500 km sur 4 départements ; Traversée de 9 sites Natura 2000 (2 Z.P.S. et 7 Z.S.C.)
↳ Projet finalement annulé
- « Le trail sauvage » (MMRT) : Prévu et réalisé le 22 avril 2023 ; Trail, marche nordique, cabotrail ; 3 parcours de 13 km, 25 km et 50 km



Carte de localisation des manifestations sportives visées par les dossiers d'incidences traités par l'animatrice

C. Amélioration des connaissances

1. Suivi des landes sèches face au changement climatique

Lors de la campagne MAEC 2023, l'agriculteur ayant souscrit des MAEC au sein du site nous a informé de changements qu'il observe sur la végétation : dépérissement et remplacement progressif de la callune par la bruyère cendrée.

Afin de confirmer ou non ces dires, l'animatrice du site a pris contact avec le Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) et une visite de terrain a été programmée le 6 octobre 2023. Lors de celle-ci, il a été décidé conjointement avec le CBNMC de mettre en place 3 placettes pour mettre en œuvre un protocole de suivi des landes sèches à partir de 2024.

2. Imagerie par drone

Le 6 octobre 2023, l'animatrice du site a effectué un survol de drone au-dessus du cirque de Freysselines pour la création d'orthophotos de suivi et de vidéos/images de communication.



L'animatrice lance le drone pour la campagne de survol automatique du cirque de Freysselines



Image de communication prise par le drone le jour du survol

D. Communication et sensibilisation

1. Site internet dédié

Le **site internet des « Landes des Monédières »** est opérationnel depuis 2018 : <https://monedieres.n2000.fr/>

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

À l'automne 2023, il y a eu une uniformisation nationale de l'ensemble des sites web de sites Natura 2000 par l'OFB (saut de version – de Drupal 7 à Drupal 9). Ce passage à une nouvelle interface de gestion implique de revoir et réajuster l'ensemble du contenu du site.

Durant l'hiver 2023-2024 l'animatrice a commencé la mise à jour d'un certain nombre d'éléments (page d'accueil, menu...). Toutefois, au vu de l'ampleur du travail que cela représente, il sera nécessaire de continuer cette maintenance sur les périodes d'animations à venir.

En parallèle, et comme chaque année, l'animatrice a mis en ligne les dernières actualités (animations grand public, compte-rendu du dernier COPIL, rapport d'activité de la dernière session d'animation, etc.).

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).



The screenshot shows the website interface for the Natura 2000 site 'Landes des Monédières'. At the top right is the logo of the Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. The main content area features a heading 'Bienvenue sur le site Natura 2000 des "Landes des Monédières"'. Below this, there is a paragraph describing the site's exceptional landscapes and biodiversity. A list of objectives for the website is provided, including the Natura 2000 network, biodiversity, and conservation actions. Contact information for Solène NOZAY, the site manager, is listed, including an email address and two phone numbers. A sidebar on the left contains a 'Dernières actualités' section with a list of recent updates and a 'Contact' section with the site manager's details. At the bottom of the main content area, there is a photograph of a landscape with rolling hills and a field of purple flowers.

Dernières actualités

COPIL
01/12/2022
Diaporama du dernier COPIL disponible en ligne

Animation 2022
21/07/2022
Animation tout public

Lettre de liaison 2022
01/06/2022
Monédières'info n°10 est arrivée !

COPIL
06/01/2022
Compte-rendu et diaporama du COPIL disponible en ligne

Retrouvez toutes nos actualités

Contact

Animatrice du site
Solène NOZAY
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
s.nozay@pnr-millevaches.fr
06.31.74.84.59

Bienvenue sur le site Natura 2000 des "Landes des Monédières"

Paysages exceptionnels, milieux naturels et espèces remarquables, patrimoine culturel riche... Le Massif des Monédières fait partie des sites emblématiques du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

La richesse en landes sèches, la présence de vieilles hêtraies à houx, de tourbières ou encore de certaines espèces (chauve-souris, lucarne cerf-volant, circaète Jean-le-blanc) ont permis de désigner une partie du Massif en site Natura 2000 : le site des "Landes des Monédières".

Ce site internet a pour objectif de vous faire découvrir :

- le réseau Natura 2000
- la biodiversité présente aux "Landes des Monédières"
- les actions mises en place pour préserver cette biodiversité

L'animation des "Landes des Monédières" a été confiée au Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Solène NOZAY, animatrice du site :

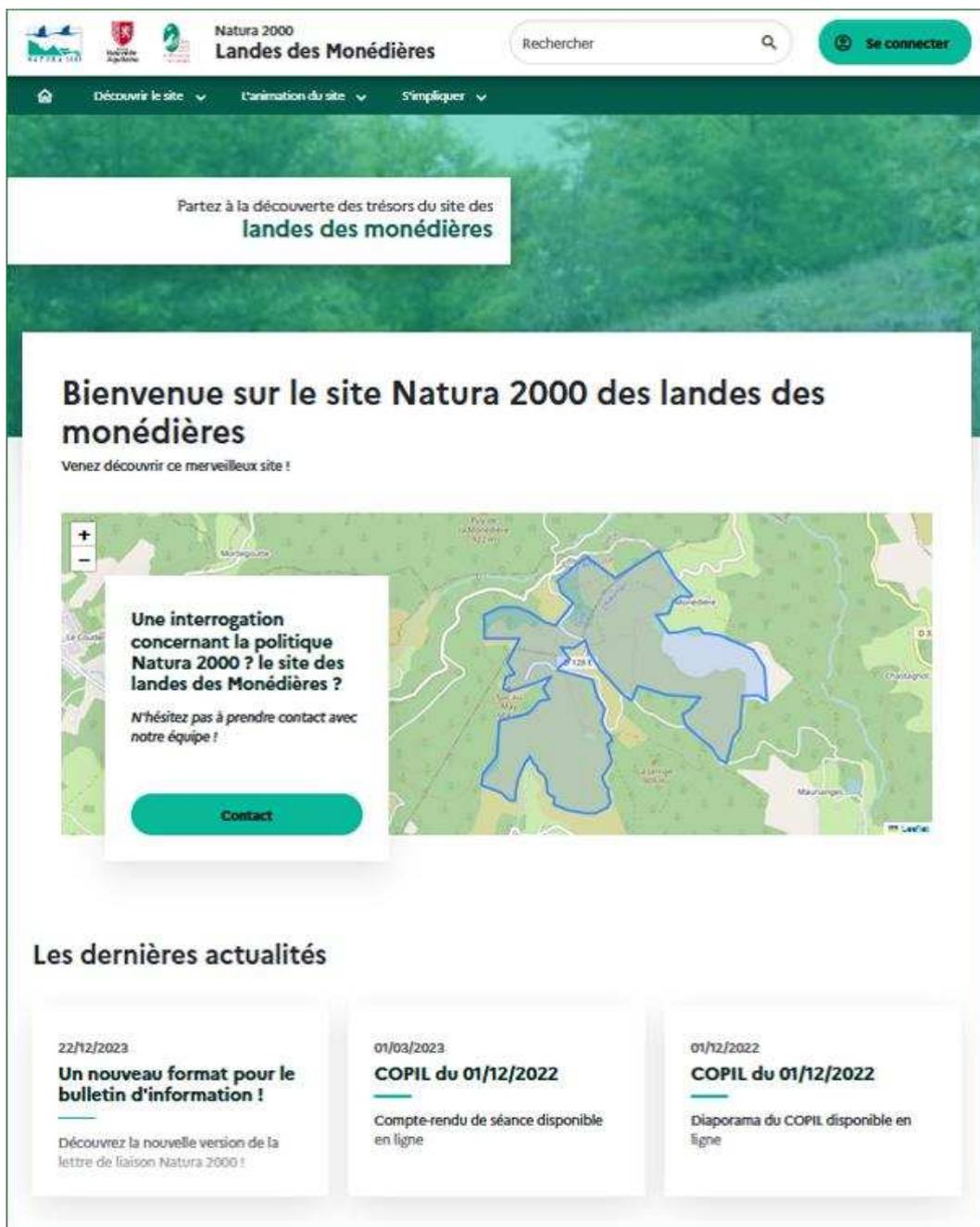
s.nozay@pnr-millevaches.fr
Tel. (ligne directe) : 06.31.74.84.59
Tel. (standard) : 05.55.96.97.00

Bonne visite !

Page d'accueil du site internet sous l'ancienne version

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Page d'accueil du site internet avec la nouvelle version

2. Animation grand public

Durant la période d'animation 2023-2024, une animation grand public, à destination du comité de jumelage de Saint-Augustin, avait été préparée et prévue pour le 29 avril 2023.

Une centaine de personnes était attendue. C'est pourquoi, trois sous-groupes avaient été conçus pour aborder divers sujets (Natura 2000, espèces et habitats d'intérêts communautaires, paysage, forêt...). Pour cela, 1 intervenant extérieur et 2 animatrices N2000 du PNRML avaient préparé des thématiques et parcours différents.

➔ Malheureusement, l'animation a été annulée la veille à cause de mauvaises prévisions météorologiques.

E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site s'est tenue à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, collègues du PNRML, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux évènements suivants :

- Le 04/04/2023 : Journée d'échanges techniques (en visioconférence) sur les réseaux écologiques (Trames : verte, bleue, noire, turquoise, brune...) organisée par l'Office français de la biodiversité, Patrinat et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.
- Le 09/11/2023 : Webinaire de présentation du dispositif « Biodiv'Sports » organisé par la LPO France et la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.
- Le 24/11/2023 : Webinaire sur les connectivités entre aires protégées organisé par Réserves Naturelles de France.
- Le 25/01/2024 : Journée d'échanges techniques sur la thématique des Associations Foncières Pastorales (AFP) co-organisée par la Chambre d'agriculture 24, une antenne locale du CEN Nouvelle-Aquitaine et l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine (APML). Ces structures ont expliqué cet outil pastoral à un ensemble d'agents intéressés par cette thématique via la présentation in situ des AFP mises en place en Dordogne (historique, fonctionnement, problématiques, aspect financier, travaux nécessaires, ...).

SUD OUEST.FR JEUX LES NEWSLETTERS SUD OUEST S'ABONNER À PARTIR DE €1

Rechercher La chaîne Podcasts TV7 Journal Mon compte

MA VILLE ACTUALITÉ DÉCLIC LA SÉLECTION FAITS DIVERS SPORT LOISIRS SERVICES ÉTUDIANT ANNONCES

Réservé aux abonnés

Pastoralisme : ce modèle de Dordogne qui intéresse la Montagne limousine

Lecture 1 min

Accueil • Dordogne • Condat-sur-Vézère

Stéphanie Roudier (premier rang, 3e en partant de la gauche) a reçu l'AFML. © Crédit photo : Angélique Pouch

Article de presse paru à ce sujet dans le journal « Sud-Ouest »



Visite du parcellaire de l'une des AFP en présence de l'agricultrice

F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, l'équipe a consacré une partie de son temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Bugeat le 6 février 2024.
- La rédaction du bilan des actions conduites lors de la session d'animation (présent rapport) et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.

V. Z.S.C. DES « GORGES DE LA VÈZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (FR7401109)

A. Gestion des habitats et des espèces

En 2023, trois contacts ont été établis avec des propriétaires et ou gestionnaires de parcelles incluses dans le site. Les deux premiers propriétaires ont été contactés dans le cadre des demandes d'autorisation d'installation de pièges à insectes (cf. § C. Amélioration des connaissances). Les discussions relatives à leur propriété ont permis de confirmer qu'ils seraient volontaires pour signer des contrats Natura 2000 forestiers. Le troisième a été contacté dans le cadre de l'animation des mesures agro-environnementales. Un dossier a été déposé pour une cinquantaine d'hectares, principalement localisés en dehors du site Natura 2000.

B. Évaluation des incidences

4 dossiers ont été traités en 2023 : 3 concernaient des manifestations sportives (1 trail, 1 rando moto et 1 compétition de Canoë-Kayak) et 1 autre portait sur une modification de PLUi.

C. Amélioration des connaissances

1. Chiroptères

En mai 2023 Julien Vittier a restitué son étude sur les chauves-souris présentes dans 6 sites Natura 2000 du PNR. 11 espèces ont été répertoriées dans le site Gorges de la Vézère autour de Treignac. (cf. ANNEXE_07_Etude chiros 2022 complète).

2. Dendro-microhabitats

Le recensement d'arbres porteurs de dendro-microhabitats a été terminé. (cf. ANNEXE_01_RapportProspectionDMH_RP2024).

3. Coléoptères saproxyliques

L'étude de ce cortège d'espèces reconnu pour être un remarquable bio-indicateur a été conduite par la Société Entomologique du Limousin. (cf. ANNEXE_04_Coleos_Gorges Vezere_2023).

D. Communication et sensibilisation

Les opérations d'amélioration des connaissances conduites dans le site ont été portées à la connaissance du public au moyen de la Feuille Natura 2000, qui a été diffusée dans tous les foyers des communes concernées par le site.

E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

L'animateur a participé à diverses réunions avec ses homologues œuvrant sur le territoire du PNR, ainsi qu'avec les services de la Région qui s'approprient progressivement le réseau de sites local.

F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Un comité de pilotage multi-sites s'est tenu le 06 février 2024 à Bugeat.

VI. Z.S.C. DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (FR7401110)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

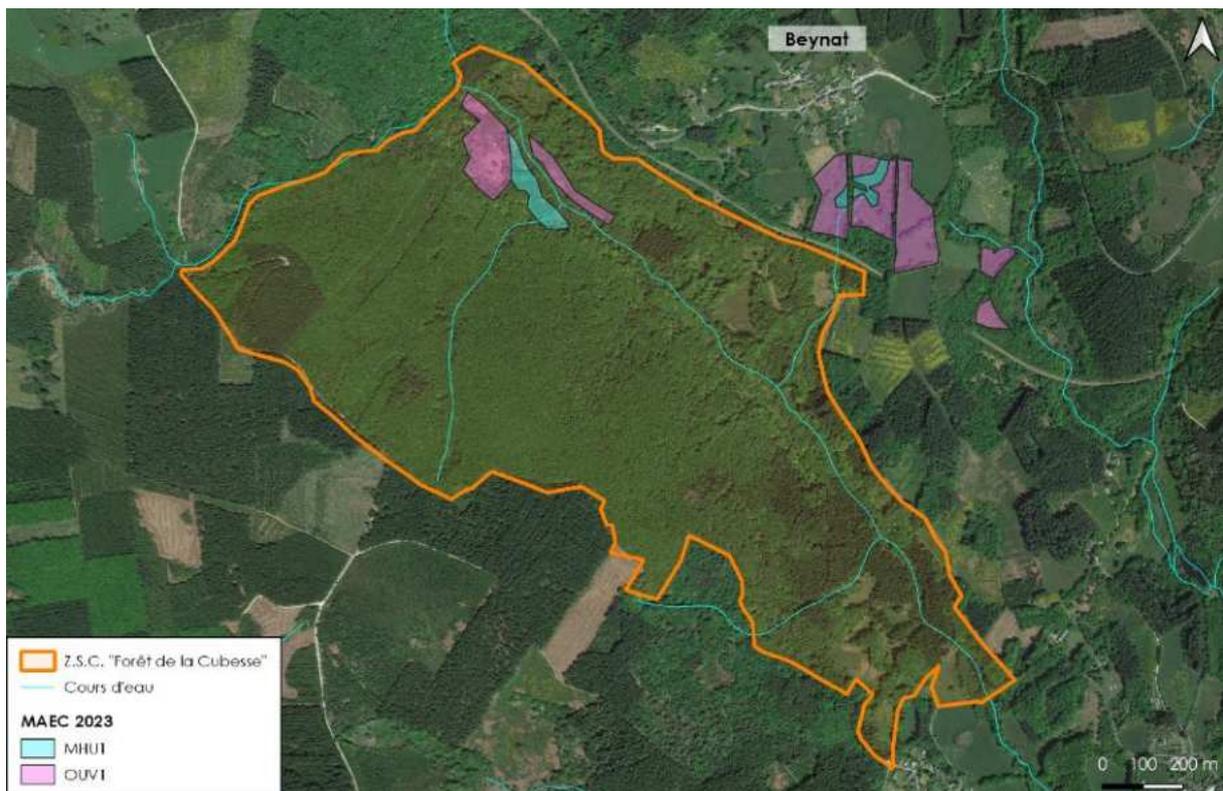
L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle campagne MAEC 2023, le bilan au sein de la Z.S.C. est le suivant :

- **1 exploitation agricole** a souscrit des MAEC au sein du site
- Surfaces contractualisées dans le site : **4 ha** sur les 123 ha (soit 3,25% de la surface totale)
- Surfaces contractualisées par type de mesure :
 - o **1,11 ha en MHU1** (« Préservation des milieux humides »)
 - o **2,89 ha en OUV1** (« Maintien de l'ouverture »)



Carte de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 au sein et à proximité de la ZSC

Il est à noter que sur ces parcelles, il y a déjà eu un contrat Natura 2000 non-agricole non-forestier souscrit par le PNRML en 2011.

Celui-ci concernait alors 2 propriétaires privés qui ont signé une convention pour donner la délégation de la maîtrise d'ouvrage du contrat au PNRML.

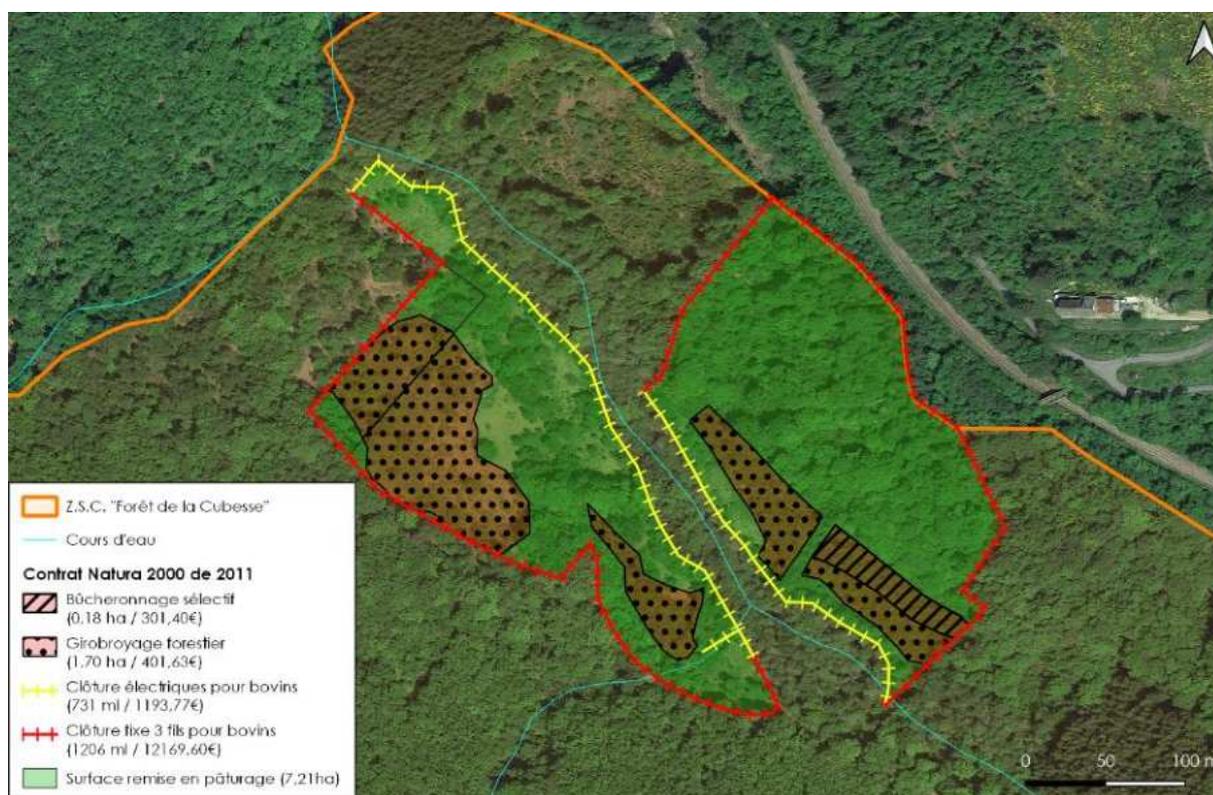
La surface globale concernée à l'époque pour la remise en pâturage bovin était de 7,21 ha.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Les travaux suivants avaient été effectués (cf. cartes et tableau récapitulatifs ci-après) :

Travaux	Quantité	Coût
Gyrobroyage forestier	1,7 ha	401,63 €
Bûcheronnage sélectif	0,18 ha	301,40 €
Clôtures électriques pour bovins	731 ml	1 193,77 €
Clôtures fixes 3 rangs pour bovins	1206 ml	12 169,60 €
Frais de personnels et professionnels		755,19 €
TOTAL :		14 821,59 €



Carte de localisation des différentes actions réalisées dans le cadre du contrat N2000 ni-ni souscrit en 2011 par le PNRML

B. Amélioration des connaissances

1. Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 » : étude multi-sites 2022 visant les chiroptères

En 2022, des « Inventaires chiroptérologiques visant à améliorer les connaissances sur 6 Z.S.C. dont le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du PNRML assure le portage » ont été réalisés (cf. § 1 en page 6).

L'un des 6 sites concernés était la Z.S.C. de la « Forêt de la Cubesse ».

Le rapport d'étude complet est consultable et/ou téléchargeable en cliquant sur le lien suivant : https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/etude_chiros_2022_complete.pdf

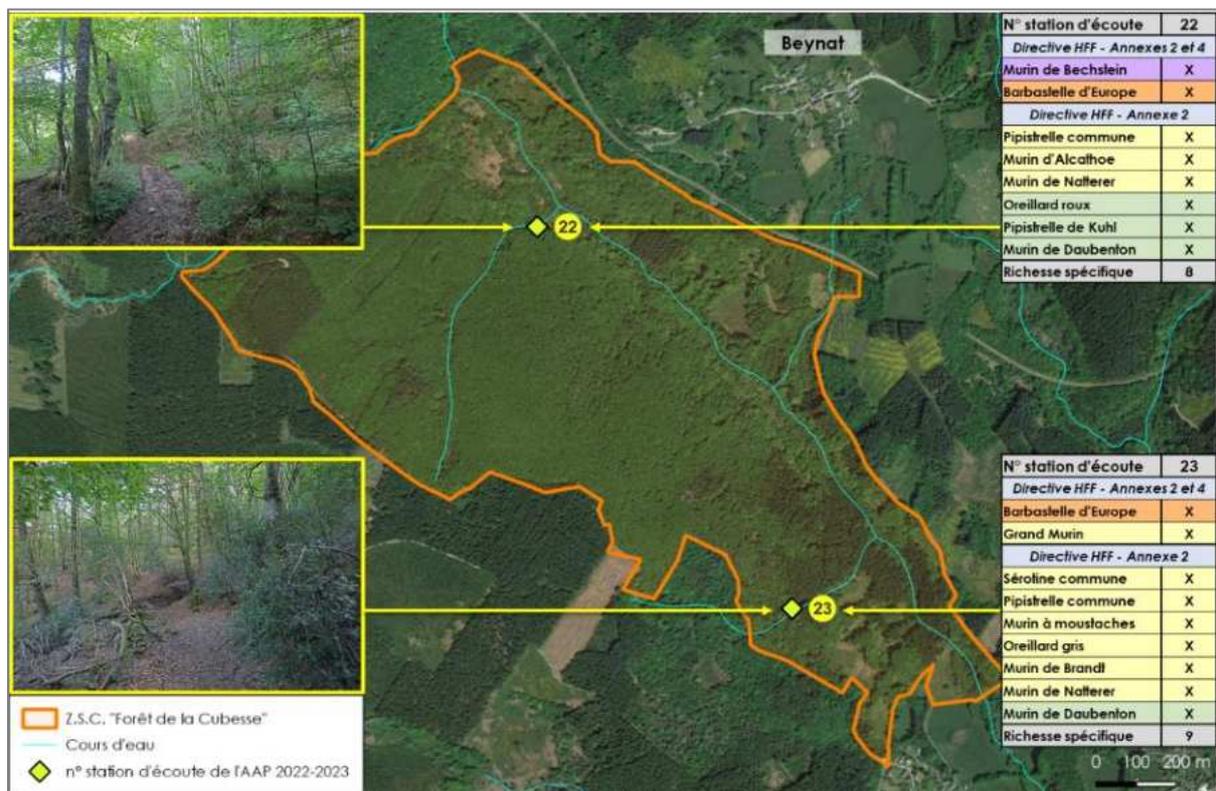
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Les résultats de cette étude pour ce site Natura 2000 figurent de la page 108 à 117 et sont, de façon synthétique, les suivants :

- **13 espèces** de chauve-souris ont été contactées sur les 26 présentes en Limousin et sur les 21 observables sur le Plateau de Millevaches.
- 3 des 6 espèces inscrites à l'annexe 2 de la Directive « Habitats-Faune-Flore » ont été recensées : le **Murin de Bechstein**, la **Barbastelle d'Europe** et le **Grand murin**.
- 4 espèces sont présentes sur les 2 stations d'écoute : la Barbastelle d'Europe, la Pipistrelle commune, le Murin de Natterer et le Murin de Daubenton.
- **Présence d'espèces typiquement forestière** : le Murin de Bechstein, le Murin de Brandt, le Murin d'alcathoe et le Murin à moustaches.
- Ce site accueille **l'une des rares stations de Murin de Bechstein de l'étude** (point 22).

→ Selon les dires de l'expert qui a réalisé cette étude : **Ces résultats placent ce site en première place en ce qui concerne le cortège d'espèces forestières.**



Carte de localisation des points d'écoute et de leurs résultats

2. Autres

Lors de cette période d'animation, d'autres données naturalistes (amphibiens, oiseaux, espèces de flore) ont été collectées par l'animatrice et le technicien naturaliste lors de visites sur le site (p. ex. lors des repérages pour l'animation grand public, etc.).

C'est ainsi que notamment, 2 plantes patrimoniales ont été observées :

- 10-20 pieds de **Sceau-de-Salomon verticillé** : Liste rouge de la flore vasculaire du Limousin ; Liste des espèces végétales protégées en région Limousin (Article 1) ; Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine.
- 200-300 pieds de **Muguet commun** : Liste rouge de la flore vasculaire du Limousin ; Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine.



Photo de la station de muguet sauvage observé au sein du site

C. Communication et sensibilisation

1. Lettre de liaison

Deux articles de la nouvelle lettre de liaison (cf. § I.D « Bulletin d'information multi-sites », p.12) concerne la Z.S.C. de la « Forêt de la Cubesse » (sur la 3^{ème} page).

LES DENDROMICROHABITATS, VOUS CONNAISSEZ ? 5 7

Du grec « dendro » (arbre) et « mikros » (petit), les **dendromicrohabitats** sont l'ensemble des petits habitats que les arbres pourvoient à d'autres espèces vivantes. Les plus connus sont les cavités creusées par les pics mais il peut s'agir d'écorces décollées, branches brisées, lierre... Plus les forêts sont âgées, plus ils sont abondants, et plus la diversité d'espèces les utilisant est grande : Coléoptères, chauves-souris, oiseaux cavicoles...

En 2022, les dendromicrohabitats de deux sites Natura 2000 ont été cartographiés. Le type d'habitat et la description de l'arbre ont été notés, permettant de connaître l'abondance de ces arbres dans les forêts. Par exemple, dans la forêt de la Cubesse, 76 chênes de plus de 30 cm de diamètre présentent une cavité de tronc importante, soit un chêne tous les deux hectares en moyenne.

EN SAVOIR +

Consulter le **Catalogue des dendromicrohabitats / Liste de référence pour les inventaires de terrain** : <https://www.fr/VaQo>



Les troncs en voie de décomposition avec des polypores (chamignons) sont utilisés par le **Pic épeiche** pour creuser des loges qui lui serviront de nid. Une fois délaissées, ces cavités pourront être réutilisées par d'autres espèces : mésanges, sittelle, torcol et même des insectes.

À LA RECHERCHE DES COLÉOPTÈRES 5 7

De nombreuses espèces de coléoptères se nourrissent de bois mort et à ce titre, indiquent le stade de maturité des forêts. En 2022 et 2023, ces espèces ont été recherchées par la Société Entomologique du Limousin, dans deux sites Natura 2000. Si l'emblématique Figue-prune n'a pas été détecté, d'intéressantes découvertes sont à souligner dans la forêt de la Cubesse : première mention limousine de Sage des forêts (*Ischnomera sanguinicollis*), coléoptère des forêts humides, présence d'*Ampedus brunnicornis*, qui vit dans de grosses cavités d'arbres feuillus... Les résultats pour les forêts des gorges de la Vézère seront disponibles début 2024.

Lucane cerf-volant

Ce coléoptère, le plus grand d'Europe est bien présent dans la région. Les Lucanes se développent dans les souches en décomposition, sous les tas de bois, dans les cavités cariées d'arbres. Elles passent 4 ou 5 ans sous la forme larvaire avant de se métamorphoser.



EN SAVOIR +

Consulter le **rapport d'étude** : <https://www.pnr-millevaches.fr/Z-S-C-Foret-de-la-Cubesse>



Un des articles de la nouvelle lettre de liaison concernant la ZSC



Grand rhinolophe
 Cette chauve-souris qui mange des insectes apprécie les mosaïques paysagères avec des boisements de feuillus, des herbages en lisière de bois et des zones pâturées où elle trouve des bousiers qui, dans son régime alimentaire, représentent une ressource importante.

CHAUVES-SOURIS, LE VOILE SE LÈVE...

Elles hibernent la moitié de l'année et à la belle saison, ne s'activent que de nuit : les chauves-souris sont de bien discrets mammifères, dont le recensement est affaire de spécialistes. C'est ainsi qu'au cours de l'été 2022, Julien VITTIER a passé 18 nuits à les répertorier, au moyen de détecteurs à ultrasons. Pour se déplacer et pour chasser, les chauves-souris émettent des cris dont l'écho leur retourne une description sonore de l'environnement ; les espèces peuvent ainsi être identifiées grâce à un détecteur acoustique spécial.

Cette étude a permis de préciser la liste des espèces pour 6 sites Natura 2000 du Plateau de Millevaches et ses abords : sur 26 espèces présentes en Limousin, 21 ont été contactées dans ces sites. Certaines, très rares, comme le **Murin de Bechstein**, n'ont été contactées que sur deux sites Natura 2000 (« forêt de la Cubesse » et « landes et zones humides de la Haute Vézère »). D'autres, comme la **Barbastelle d'Europe**, ont été répertoriées sur tous les sites Natura 2000. Quant au **Grand rhinolophe** et au **Grand murin**, par exemple, ils mériteraient d'être étudiés de manière plus précise, afin de repérer leurs colonies de reproduction dont la présence est probable après que des contacts acoustiques ont été établis.

Cette étude, financée par l'État et l'Europe, propose plusieurs pistes pour **préserver les populations de chauves-souris**, dont les principales concernent la gestion forestière : proscrire les coupes rases, préserver les arbres à cavité, laisser vieillir les peuplements.



Barbastelle d'Europe
 Cette espèce forestière bien présente en Limousin, apprécie les peuplements feuillus matures où elle trouve des fissures sous les écorches des vieux arbres pour nicher. La présence de corridors (haies hautes, allées forestières) lui est indispensable pour chasser.

EN SAVOIR +
 Consulter le rapport d'étude et sa synthèse : <https://www.pnr-millevaches.fr/chira>

Un des articles de la nouvelle lettre de liaison concernant la ZSC

Éditée en plusieurs milliers d'exemplaires, ce nouveau format de bulletin d'informations Natura 2000 a été distribuée par voie postale à l'ensemble des foyers du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin en décembre 2023.

Il a également été mis en consultation et/ou téléchargement sur le site internet du Parc : https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/tssites_2023_lafeuillenatura01.pdf

2. Animation grand public

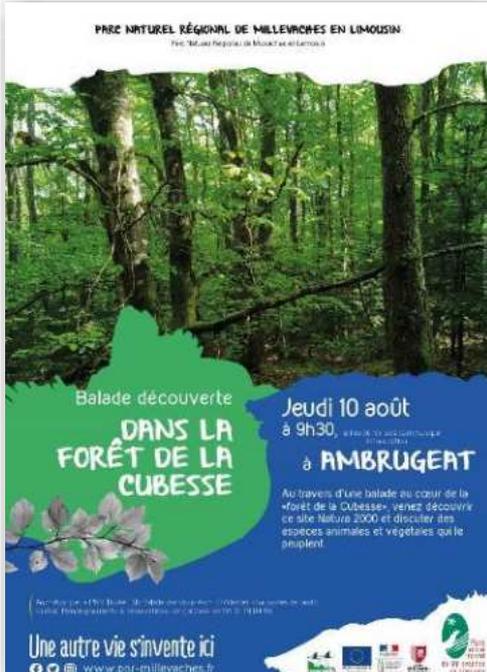
Durant la période d'animation 2023-2024, une animation grand public avait été préparée : **une balade découverte au cœur du site Natura 2000**.

Elle était prévue le 10 août 2023.

Un premier repérage au printemps avait permis d'identifier un parcours. C'est ainsi que l'animatrice avait préparé un certain nombre de supports d'animation (recherche d'informations et confection d'outils pédagogiques/visuels liés aux points d'intérêts localisés).

2 jours avant l'animation, un ultime repérage a été planifié par l'animatrice afin de se remémorer le tracé et de repérer d'éventuelles problématiques (p. ex. débroussaillage nécessaire, branches et/ou arbres tombés le long du tracé...).

➔ Malheureusement, l'animation a dû être annulée car lors de cette visite l'animatrice a constaté que les différentes voies d'accès avaient été rendues impraticables en raison des fortes intempéries du printemps (orages).



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
 Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Balade découverte
DANS LA FORÊT DE LA CUBESSE

Jeu. 10 août
 à 9h30, à partir de 10 ans (accompagné)
 à AMBRUGÉAT

Au travers d'une balade au cœur de la « forêt de la Cubesse », venez découvrir ce site Natura 2000 et découvrir les espèces animales et végétales qui le peuplent.

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr

Affiche de l'animation

D. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site s'est tenue à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, collègues du PNRML, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux événements suivants :

- Le 04/04/2023 : Journée d'échanges techniques (en visioconférence) sur les réseaux écologiques (Trames : verte, bleue, noire, turquoise, brune...) organisée par l'Office français de la biodiversité, Patrinat et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.
- Le 09/11/2023 : Webinaire de présentation du dispositif « Biodiv'Sports » organisé par la LPO France et la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.
- Le 24/11/2023 : Webinaire sur les connectivités entre aires protégées organisé par Réserves Naturelles de France.
- Pour finir, suite à la parution de la lettre de liaison, divers échanges ont également été initiés avec des personnes faisant partie du Groupement de Développement Forestier du Plateau de Millevaches afin de co-construire un événement sur la thématique forestière auprès de propriétaires et/ou gestionnaires forestiers, avec l'éventualité de la proposer au grand public.

E. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, l'équipe a consacré une partie de son temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Bugeat le 6 février 2024.
- La rédaction du bilan des actions conduites lors de la session d'animation (présent rapport) et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.

VII. Z.S.C. DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-BEL-AIR » (FR7401123)

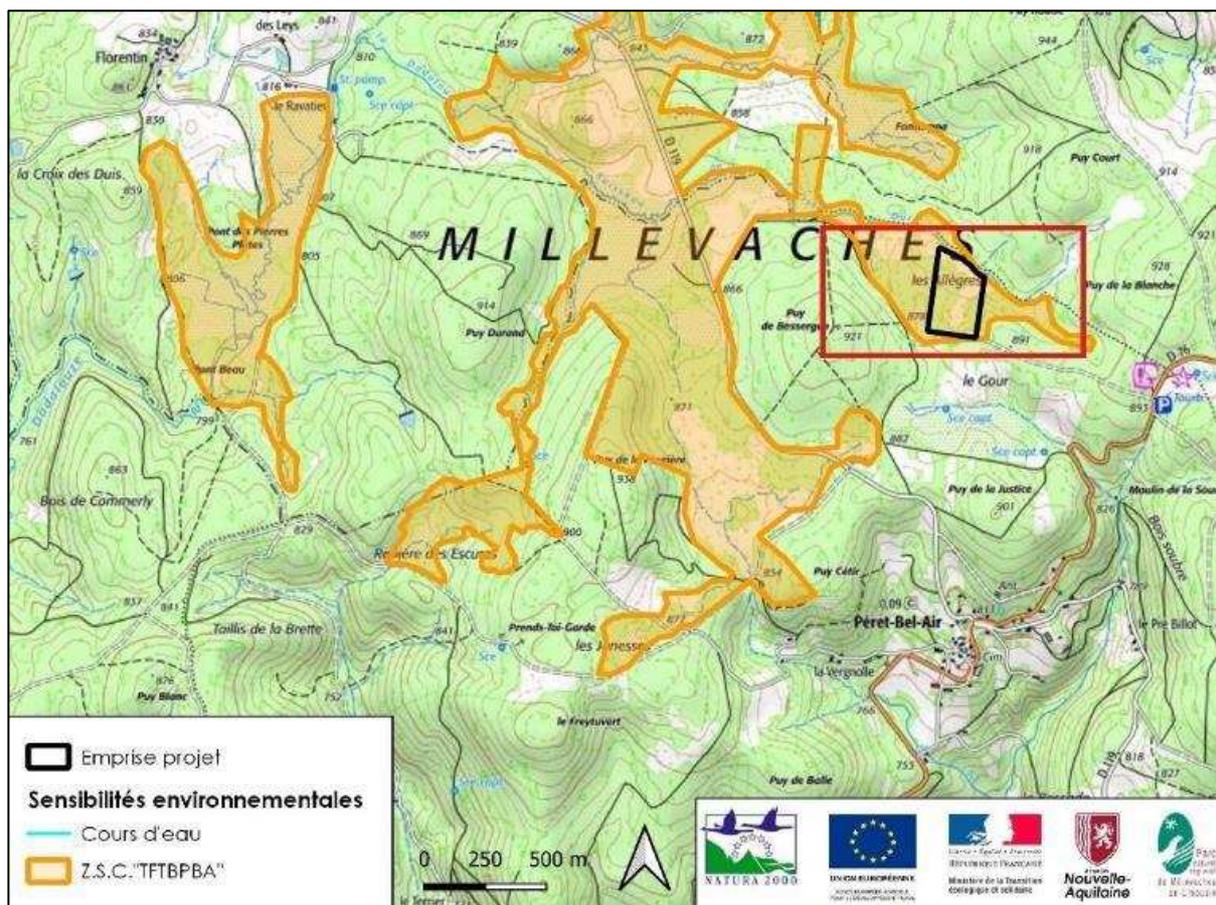
Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Paula Antonina Bednarz. Lors de son congé maternité (du 17 novembre 2023 au 15 mars 2024), elle a été remplacée par Estelle Chéné.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Contrat Natura 2000

Un contrat Natura 2000 ni-agricole ni forestier a été signé en 2022. Il vise à la restauration d'environ 6,2 ha de landes et de tourbières par la mise en place d'une gestion pastorale adaptée sur le secteur des Allègres sur la commune de Péret-Bel-Air.

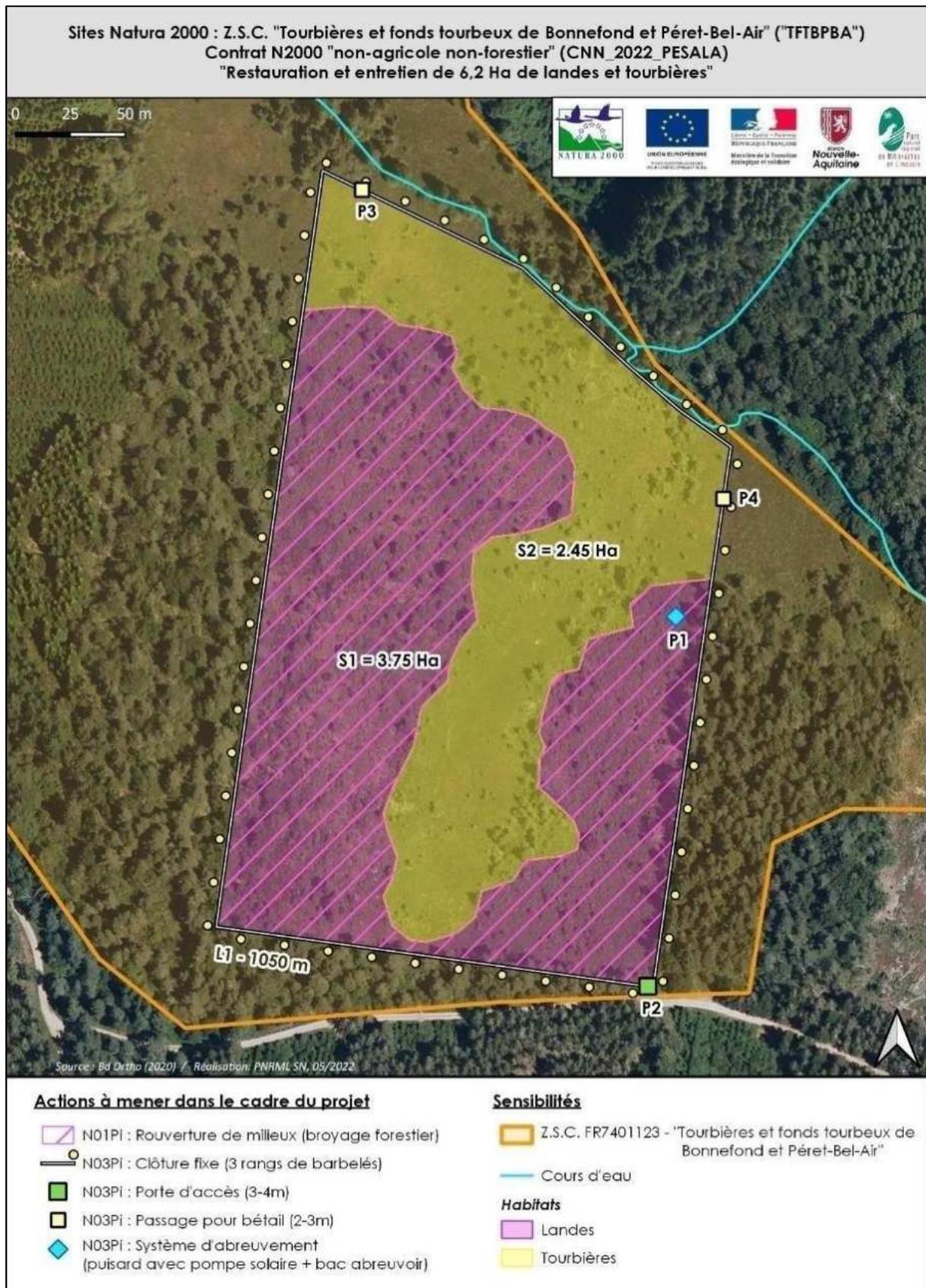


Les travaux prévus sont les suivants :

- Étape 1 : Chantier lourd de restauration de milieux ouverts (broyage forestier)
- Étape 2 : Installation d'un parc de pâturage et mise en place d'un système d'abreuvement (puit d'infiltration)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Carte de localisation des travaux

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

La première partie des travaux (broyage) a été réalisée à l'automne 2022 :



Photo du secteur après l'opération de broyage

Le premier acompte de ce contrat a été soldé en février 2023.

Au printemps 2023, les travaux d'installation des clôtures et d'un puit d'infiltration étaient prévus. Malheureusement, il y a eu un contretemps avec le prestataire sélectionné. Entre temps, une nouvelle problématique s'est posée à nous, à savoir le décès d'une des personnes faisant partie de l'indivision, nous contraignant à nous renseigner auprès de la Région sur les conséquences administratives éventuelles.



État de la parcelle en septembre 2023

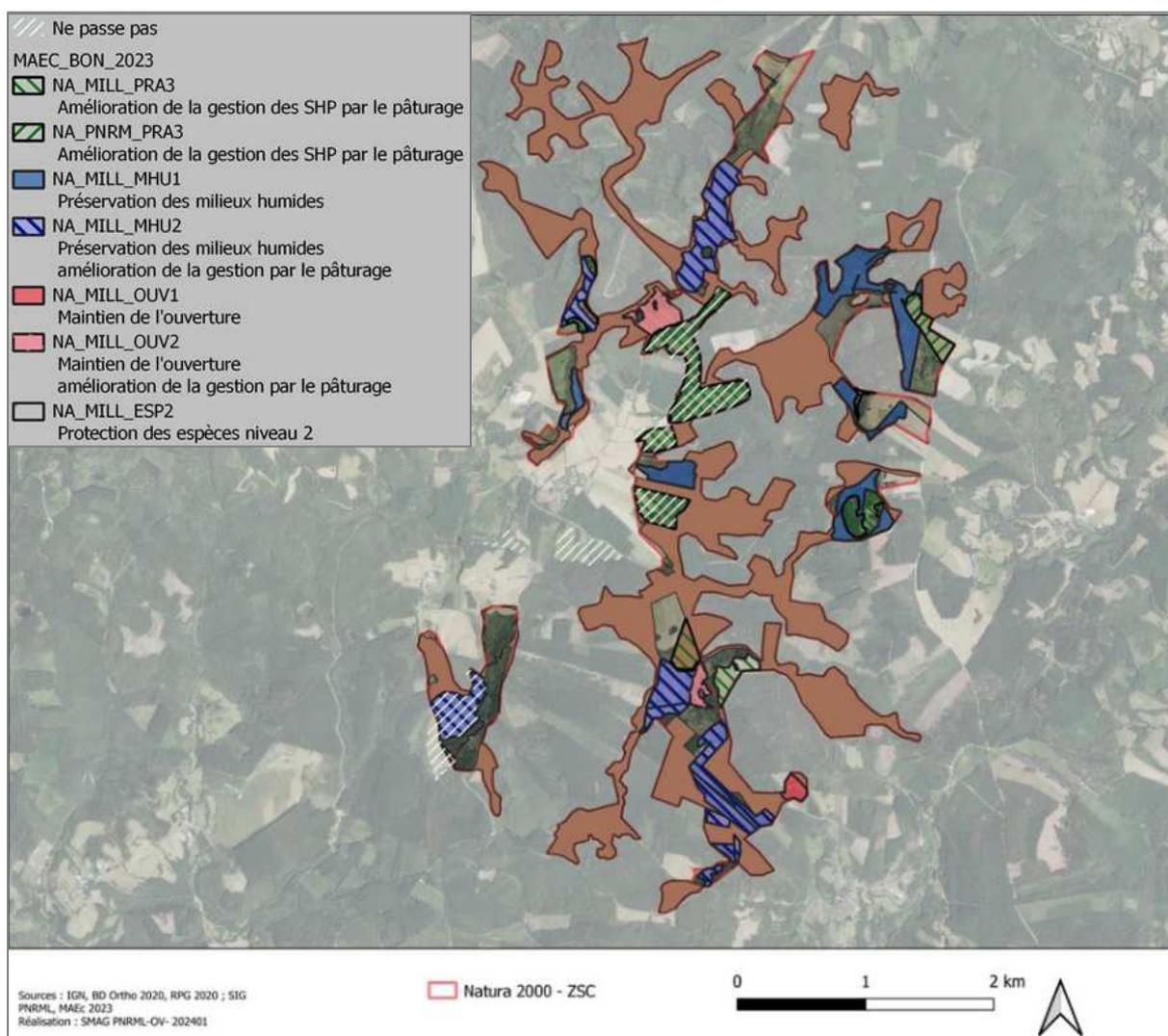
L'objectif est de pouvoir poursuivre ce contrat durant l'année 2024.

N.B. : Concernant la station de Lycopode en massue observée au sein des parcelles du contrat, le suivi va être mené par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC). En 2024, le CBNMC va également mettre en place des placettes de suivi pour évaluer la régénération de la lande sur cette parcelle engagée en contrat N2000.

2. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle campagne MAEC 2023, le bilan au sein de la Z.S.C. est le suivant :

- Bien que 6 pré-diagnostic aient été réalisés par l'animatrice, seulement 5 exploitations agricoles ont vu leur dossier validé par la grille de sélection et donc bénéficié d'un diagnostic de terrain pour établir leur plan de gestion.
- Surfaces contractualisées dans le site : **150 ha** sur les 308 ha de surface PAC (soit 49% de la SAU)
- Surfaces contractualisées par type de mesure :
 - o **57 ha en MHU2** (« Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - o **46 ha en MHU1** (« Préservation des milieux humides »)
 - o **28 ha en PRA3** (« Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage »)
 - o **11 ha en OUV2** (« Maintien de l'ouverture - Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - o **3 ha en OUV1** (« Maintien de l'ouverture »)



Localisation des MAEC souscrites en 2023 sur le site de la Z.S.C.

B. Évaluation des incidences

En 2023, L'animatrice a été consultée et a apporté des conseils/préconisations dans le cadre de **2 dossiers de sollicitations pour des travaux de restauration de tourbière** :

- La 1^{ère} sollicitation vient de l'ONF et concerne des projets de travaux dans le secteur de la Naucodie (coupe de bois et rebouchage de vieux drains). Le rendez-vous terrain et en salle pour en discuter a eu lieu le 12 septembre 2023.
- La 2^{ème} sollicitation avait pour but de définir les sensibilités environnementales pendant les travaux de restauration d'une tourbière au Sud du site. Deux rendez-vous ont été effectués : le 3 mai et le 5 juillet 2023.

C. Amélioration des connaissances

- Lors de cette période d'animation, l'animatrice et le technicien naturaliste ont collecté des données environnementales lors de leurs visites sur le site (contrat N2000, campagne MAEC, animations grand public, etc.).
- Rappelons qu'un inventaire chiroptérologique multi-sites a été coordonné par l'une des animatrices en 2022. Les résultats de cette étude ont été connus en 2023. (cf. § 1, p.6).

La Z.S.C. des « tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air » était concernée par 2 stations d'écoute :

Numéro du point		27
Espèces inscrites aux annexes 2 et 4 de la Directive "Habitats, faune flore"		
Nom scientifique	Nom français	Présence
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	X
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	X
Espèces inscrites à l'annexe 4 de la directive "Habitats, faune flore"		
Nom scientifique	Nom français	
<i>Eptesicus serotinus</i>	Séroline commune	X
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	X
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	X
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	X
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	X
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	X
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	X
Richesse spécifique		9

Numéro du point		28
Espèces inscrites aux annexes 2 et 4 de la Directive "Habitats, faune flore"		
Nom scientifique	Nom français	Présence
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	X
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	X
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	X
Espèces inscrites à l'annexe 4 de la directive "Habitats, faune flore"		
Nom scientifique	Nom français	
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	X
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	X
<i>Eptesicus serotinus</i>	Séroline commune	X
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	X
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	X
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	X
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	X
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	X
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	X
Richesse spécifique		12

Carte de localisation des points d'écoute et de leurs résultats

Point 27 : L'étude souligne la présence de 9 espèces de chiroptères, parmi lesquelles 2 sont inscrites en annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore », à savoir la **Barbastelle d'Europe** et le **Grand Murin**.

Point 28 : L'étude y révèle la présence de 12 espèces de chiroptères, parmi lesquelles 3 sont inscrites en annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore », à savoir la **Barbastelle d'Europe**, le **Grand Murin** et le **Grand Rhinolophe**.

• En 2023, deux candidatures d'appel à projet porté par la région Nouvelle-Aquitaine ont été retenues :

- Un projet déposé par la FDAAPPMA19 concernant l'« acquisition de connaissances sur les peuplements aquatiques (poissons, écrevisses et mollusques) et de données thermiques sur des cours d'eau situés dans l'emprise de 16 sites Natura 2000 de Corrèze, Haute-Vienne et Creuse pour la période 2023-2025 » (cf. § 2, p.8).

↳ Les pêches électriques et prélèvements ADNe prévus initialement sur la Z.S.C. courant 2023 ont été reportées à 2024.

- Un projet déposé par Limousin Nature Environnement intitulé « Recherche de populations de Mulette épaisse et de Moule perlière, par ADN environnemental et prospections, sur 4 sites Natura 2000 ». Le site Natura 2000 « tourbières et fond tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air » étant l'un d'entre eux.

D. Communication et sensibilisation

1. Site internet dédié

Le **site internet des « tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air »** est opérationnel depuis 2018 : <https://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/>

À l'automne 2023, il y a eu une uniformisation nationale de l'ensemble des sites web de sites Natura 2000 par l'OFB (saut de version – de Drupal 7 à Drupal 9). Ce passage à une nouvelle interface de gestion implique de revoir et réajuster l'ensemble du contenu du site.

L'animatrice a commencé la mise à jour d'un certain nombre d'éléments (page d'accueil, menu...). Toutefois, au vu de l'ampleur du travail que cela représente, il sera nécessaire de continuer cette maintenance sur les périodes d'animations à venir.

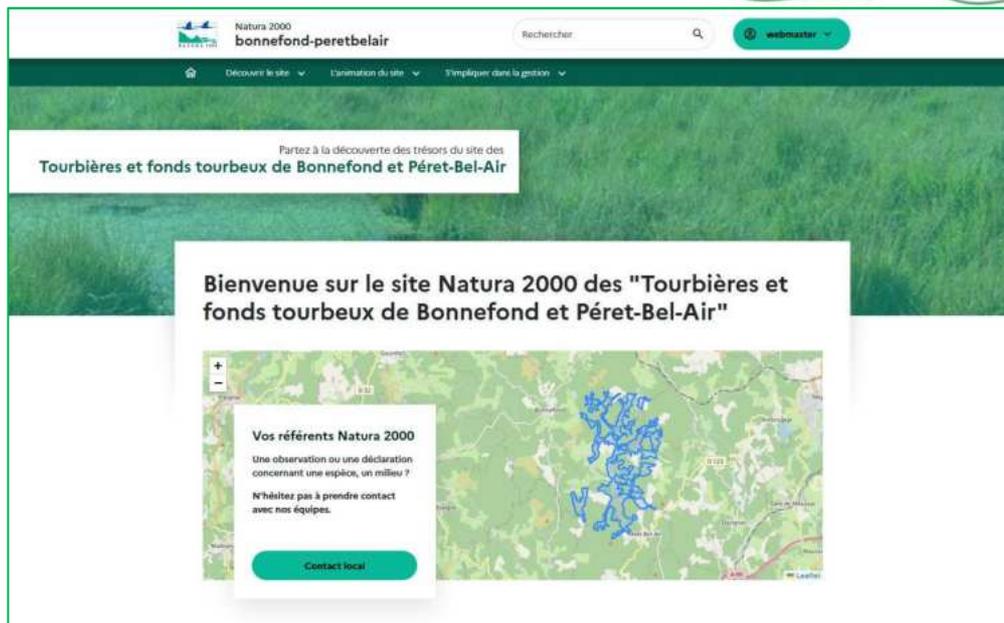
Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).



Page d'accueil du site internet sous l'ancienne version

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Page d'accueil du site internet avec la nouvelle version

2. Lettre de liaison

Deux articles de la nouvelle lettre de liaison (cf. § I.D « Bulletin d'information multi-sites », p.12) concerne la Z.S.C. des « tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air » (sur la 3^{ème} et la 4^{ème} page).

DE CHOUETTES NICHOURS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ! 3

En 2023, le Parc a organisé, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'Office National des Forêts, une action de construction et de pose en forêt de **12 niohirs en faveur de la Chouette de Tengmalm.**

Cet oiseau, aussi nommé la chouette perlée, est un petit rapace strictement nocturne. Elle possède une large tête au front constellé de taches



blanches et un disque facial bien distinct. Elle mesure environ 25 cm et pèse entre 100 et 160 gr. Il est possible de la rencontrer de nuit, principalement dans les forêts résineuses ou mixtes.

Les cavités naturelles, essentielles pour que cette espèce puisse se reproduire, sont de plus en plus rares dans notre région.

C'est pourquoi, l'installation de niohirs spécifiques devraient améliorer la présence de cette espèce sur notre territoire.

Niohir installé en faveur de la Chouette de Tengmalm



CHAUVES-SOURIS, LE VOILE SE LÈVE...

Elles hibernent la moitié de l'année et à la belle saison, ne s'activent que de nuit : les chauves-souris sont de bien discrets mammifères, dont le recensement est affaire de spécialistes. C'est ainsi qu'au cours de l'été 2022, Julien VITTIER a passé 18 nuits à les répertorier, au moyen de détecteurs à ultrasons. Pour se déplacer et pour chasser, les chauves-souris émettent des cris dont l'écho leur retourne une description sonore de l'environnement ; les espèces peuvent ainsi être identifiées grâce à un détecteur acoustique spécial.

Cette étude a permis de préciser la liste des espèces pour 6 sites Natura 2000 du Plateau de Millevaches et ses abords : sur 26 espèces présentes en Limousin, 21 ont été contactées dans ces sites. Certaines, très rares, comme le **Murin de Bechstein**, n'ont été contactées que sur deux sites Natura 2000 (« forêt de la Cubesse » et « landes et zones humides de la Haute Vézère »). D'autres, comme la **Barbastelle d'Europe**, ont été répertoriées sur tous les sites Natura 2000. Quant au **Grand rhinolophe** et au **Grand murin**, par exemple, ils mériteraient d'être étudiés de manière plus précise, afin de repérer leurs colonies de reproduction dont la présence est probable après que des contacts acoustiques ont été établis.

Cette étude, financée par l'État et l'Europe, propose plusieurs pistes pour **préserver les populations de chauves-souris**, dont les principales concernent la gestion forestière : proscrire les coupes rases, préserver les arbres à cavité, laisser vieillir les peuplements.

Grand rhinolophe
Cette chauve-souris qui mange des insectes apprécie les mosaïques paysagères avec des boisements de feuillus, des herbages en lisière de bois et des zones pâturées où elle trouve des bousiers qui, dans son régime alimentaire, représentent une ressource importante.

Barbastelle d'Europe
Cette espèce forestière bien présente en Limousin, apprécie les peuplements feuillus matures où elle trouve des fissures sous les écorches des vieux arbres pour nicher. La présence de corridors (haies hautes, allées forestières) lui est indispensable pour chasser.

EN SAVOIR +
Consulter le rapport d'étude et sa synthèse : <https://www.pnr-millevaches.fr/chira>



Éditée en plusieurs milliers d'exemplaires, ce nouveau format de bulletin d'informations Natura 2000 a été distribuée par voie postale à l'ensemble des foyers du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin en décembre 2023.

Il a également été mis en consultation et/ou téléchargement sur le site internet du Parc : https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/tssites_2023_lafeuillenatura01.pdf

3. Animations grand public

Durant la période d'animation 2023-2024, trois animations grand public ont été proposées :

- **une balade découverte au cœur du site** et **une balade découverte « Patrimoines de Clédat »** : 6 personnes ont assisté à la première sortie et une vingtaine de personnes à la deuxième.
- La troisième sortie intitulée **« découverte du site Natura 2000 "tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel Air" »**, organisée dans le cadre du programme 48h Nature de la Région Nouvelle-Aquitaine, n'a pas eu lieu en raison du manque de personnes inscrites sur cet événement.

Lors des animations, l'animatrice du site a pu présenter : le programme Natura 2000 et ses outils, certains habitats et espèces de la Directive « Habitats-Faune-Flore » présents sur ce site, les mesures agro-environnementales et climatiques engagées sur le territoire ainsi que des méthodes de gestion des milieux naturels, notamment l'approche pastorale grâce à l'intervention des vaches highland cattle de la Ferme de Jolie Fleur.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Balade découverte
**HIGHLAND
DANS LES
TOURBIÈRES**

Mercredi 26 juillet
à 14h, le Parc de la zone communale à Péret-Bel-Air

Venez découvrir la zone humide, tourbière et fonds tourbeux de Péret-Bel-Air !
Nous vous proposons aussi découvrir le système de pâturage avec des races rustiques de Highland.

Animation par la Ferme de Julemaur et le PNR. Durée : 1h. Choisissez vos boîtes !
Tarif : 5 euros / personne. Réservations & renseignements 08 20 25 76 86.

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Balade découverte
**PATRIMOINES
DE CLÉDAT**

Samedi 8 juillet
à 14h, Parking de Clédat

à **GRANDSAÏGNE**

Vous aimeriez en apprendre plus sur les patrimoines bâti, socio-culturel, naturel et paysager autour du village abandonné de Clédat ?
Venez nous retrouver lors d'une balade animée de 20m, à proximité du site Natura 2000 de Bonnefont et Péret-Bel-Air.

Animation par le PNR Millevaches. Durée : 1h.
Balade de 20m. Chaussures de marche conseillées.
Gratuit. Renseignements & réservations 08 20 25 76 86.

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr

Affiches des animations grand public de 2023

E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Lors de cette période d'animation, les animatrices du site se sont tenues à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, collègues du PNRML, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux événements suivants :

- En avril 2023 : Journée d'échanges techniques (en visioconférence) sur les réseaux écologiques (Trames : verte, bleue, noire, turquoise, brune...) organisée par l'Office français de la biodiversité, Patrinat et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.
- En mai 2023 : Journée d'échanges sur les MAEC avec le Conservatoire botanique national du Massif-Central
- En novembre 2023 : Webinaire de présentation du dispositif « Biodiv'Sports » organisé par la LPO France et la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.
- L'animatrice référente du site a également participé aux événements suivants :
- Visioconférence sur le transfert et la répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000.
- Formation « perfectionnement du QGIS », organisée par le CNFPT à Pau, en octobre 2023.
- Divers échanges avec des partenaires dans le cadre de l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, les animatrices du site ont consacré une partie de leurs temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Bugeat le 6 février 2024.
- La rédaction du bilan des actions conduites lors de la session d'animation (présent rapport) et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.

VIII.Z.S.C. VALLÉE DE LA GIOUNE (FR7401128)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

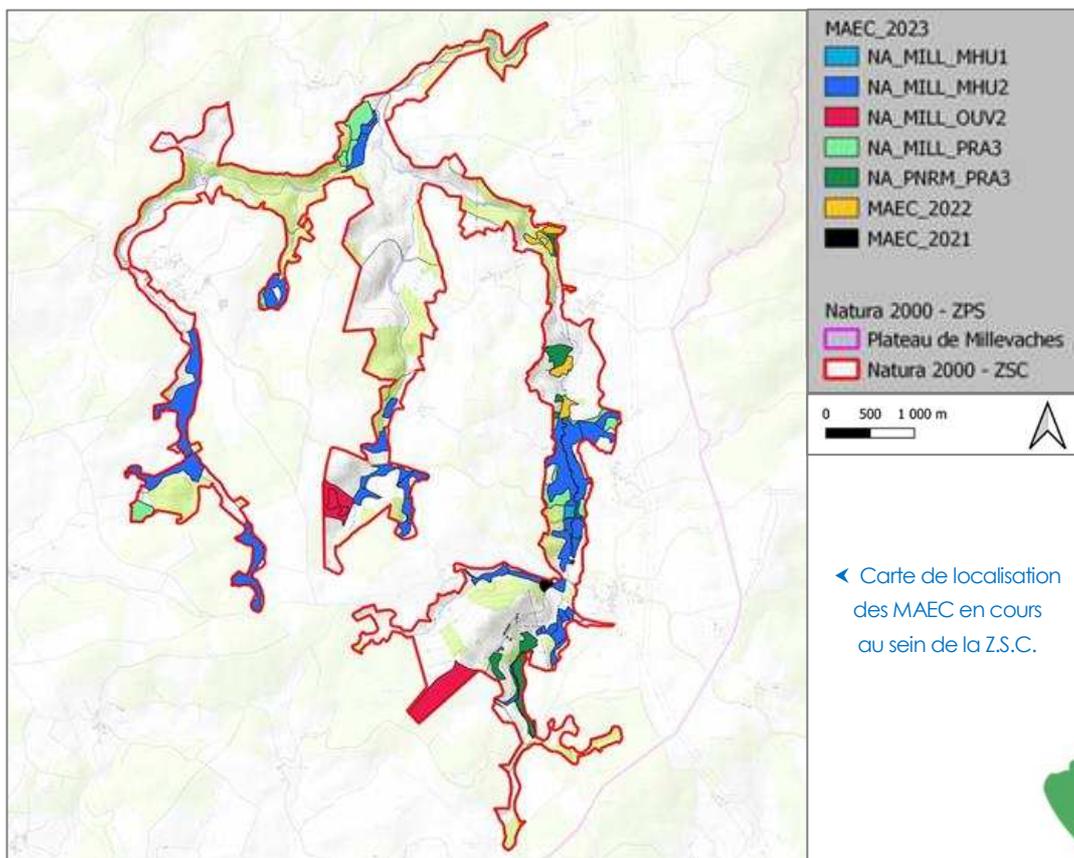
L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Paula Antonina Bednarz.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle campagne MAEC 2023, le bilan au sein de la Z.S.C. est le suivant :

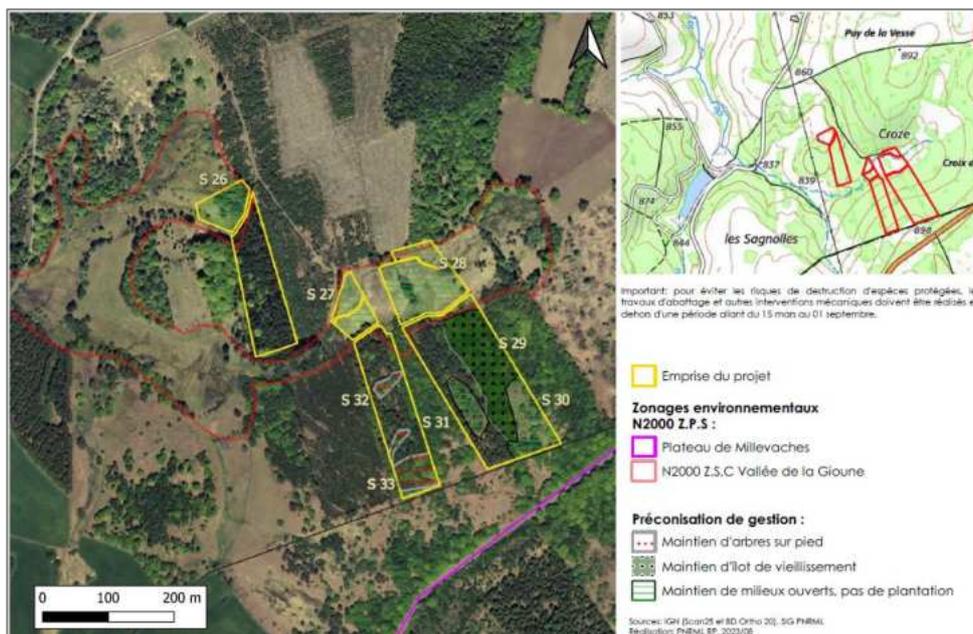
- **9 exploitations agricoles** ont souscrit des MAEC en 2023 (l'animatrice a rédigé 6 des 9 plans de gestion concernés)
- Surfaces contractualisées dans le site : **186 ha** sur les 972 ha du site (soit 19%) qui contient 641 ha de SAU (soit 29% de ces surfaces agricoles)
- Surfaces contractualisées par type de mesure :
 - o **118,6 ha en MHU2** (« Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - o **1,4 ha en MHU1** (« Préservation des milieux humides »)
 - o **41,5 ha en PRA3** (« Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage »)
 - o **24,6 ha en OUV2** (« Maintien de l'ouverture - Amélioration de la gestion par le pâturage »)



B. Évaluation des incidences

En 2023, Les animateurs de PNRML ont été consultés dans le cadre de **3 dossiers d'évaluations d'incidences et de sollicitations**.

- Le 1^{er} dossier concernait la gestion forestière de parcelles boisées à l'Est de l'étang de Féniers.
- Le 2^{ème} dossier concernait une demande de reboisement vers Angioux : Le porteur de projet a été prévenu de la présence d'un nid de buse et de loges de Pic noir. Normalement, les loges vont être conservées et la zone du nid de buse va être respectée.
- Le 3^{ème} dossier concernait le Plan Simple de Gestion (PSG) du groupement forestier de la Sapine, aux alentours de Féniers : Il a été préconisé au porteur de projet de réaliser une opération d'ouverture pour enlever les quelques résineux situés dans le vallon humide.



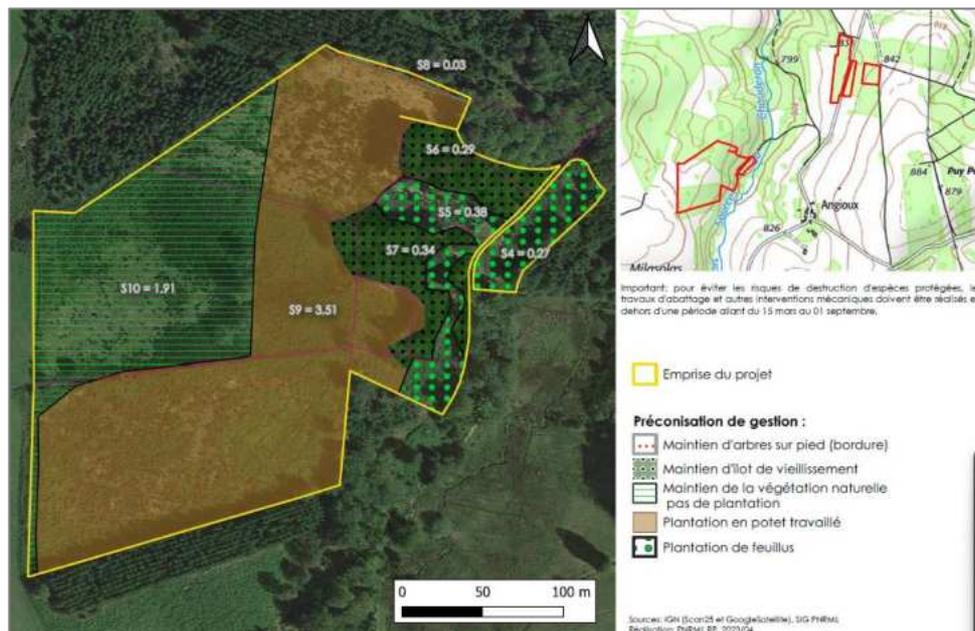
Carte de préconisations dans le cadre du dossier à l'Est de l'étang de Féniers



Carte de préconisations dans le cadre du dossier de projet de reboisement vers Angioux

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Carte de préconisations dans le cadre du dossier de projet de reboisement vers Angjoux



Carte de préconisations dans le cadre du dossier de plan de gestion forestière de La Sapine, vers Féniers

C. Amélioration des connaissances

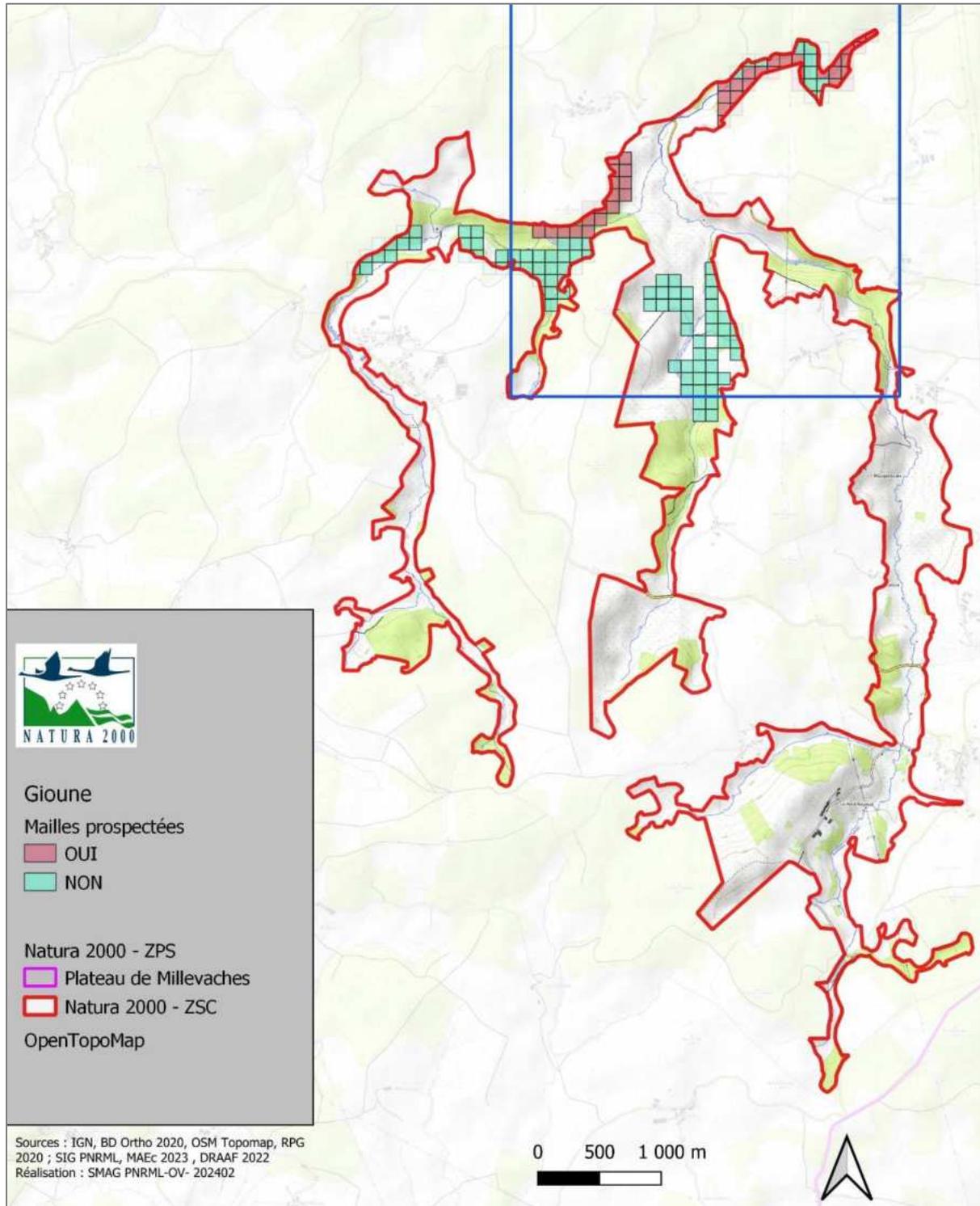
1. Données spontanées

En 2023-2024, l'animatrice et le technicien naturaliste ont collecté des données naturalistes lors de leurs visites sur le site (campagne MAEC 2023, animations grand public...).

→ 117 nouvelles données recueillies dans la Z.S.C. dont une partie concernent des espèces à statuts particuliers (espèces d'intérêts communautaires, espèces à protection nationale, espèces sur liste rouge régionale, espèces déterminantes ZNIEFF...) telles que : Milans noir et royal, Pic noir, Pie-grièche grise, Gentiane pneumonanthe...

2. Recherche de dendro-microhabitats

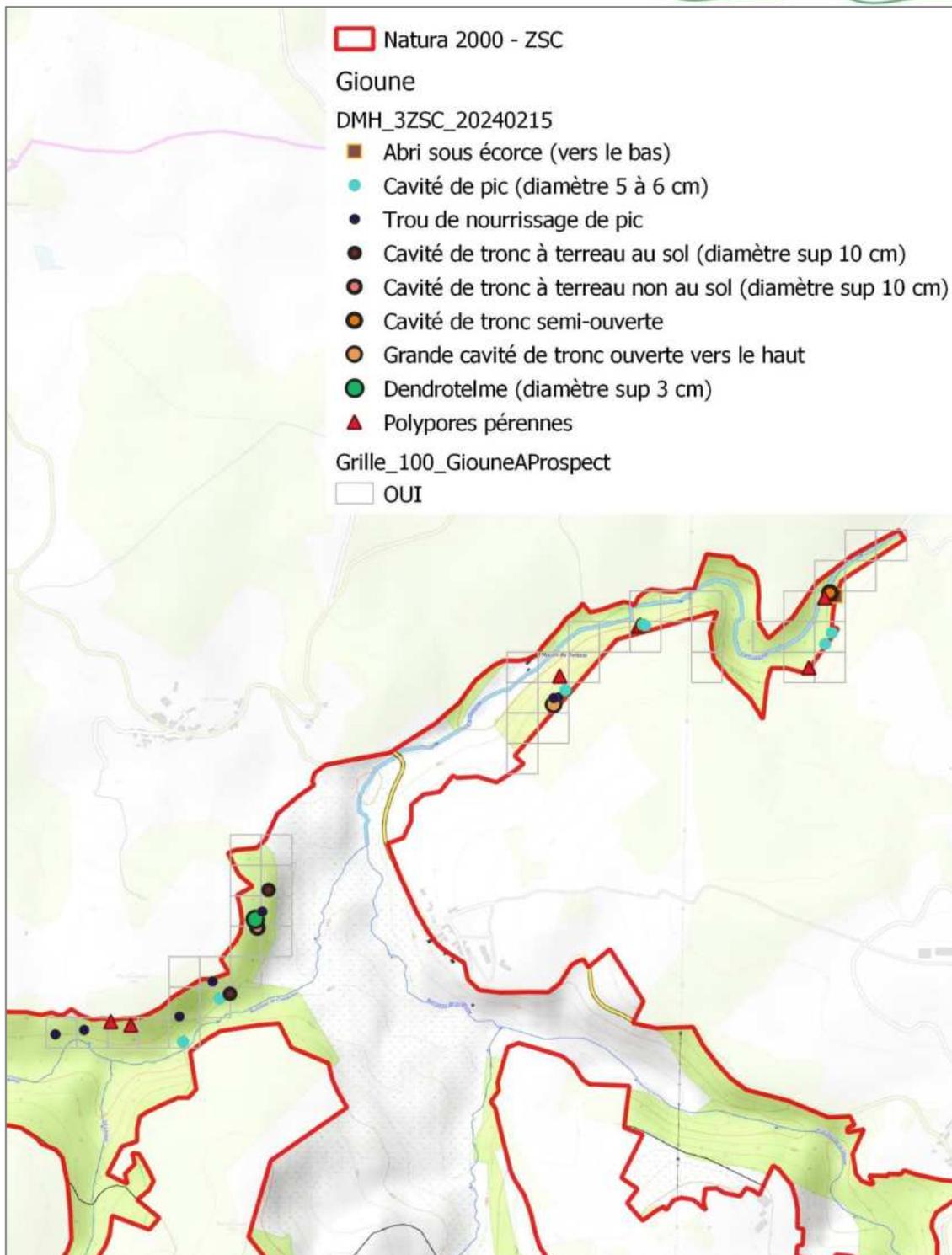
Durant l'hiver 2023-2024, les animateurs de PNR Millevaches ont prospecté les zones pentues de la Gioune à la recherche de dendro-microhabitats.



Mailles prospectées à la recherche de dendro-microhabitats

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Dendro-microhabitats recensés lors des prospections

3. Appel à projets

• Rappelons qu'un inventaire chiroptérologique multi-sites a été coordonné par l'une des animatrices en 2022. Les résultats de cette étude ont été connus en 2023. (cf. § 1, p.6).

La Z.S.C. de la « Vallée de la Gioune » était concernée par 3 stations d'écoute :

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Point 24 : Les résultats de cette étude soulignent la présence de 9 espèces de chiroptères, parmi lesquelles 2 sont inscrites en annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », à savoir la **Barbastelle d'Europe** et le **Grand Murin**.

N° station d'écoute	24
Directive HFF - Annexes 2 et 4	
Barbastelle d'Europe	X
Grand Murin	X
Directive HFF - Annexe 2	
Sérotine commune	X
Pipistrelle commune	X
Oreillard gris	X
Murin de Natterer	X
Oreillard roux	X
Pipistrelle de Kuhl	X
Murin de Daubenton	X
Richesse spécifique	9

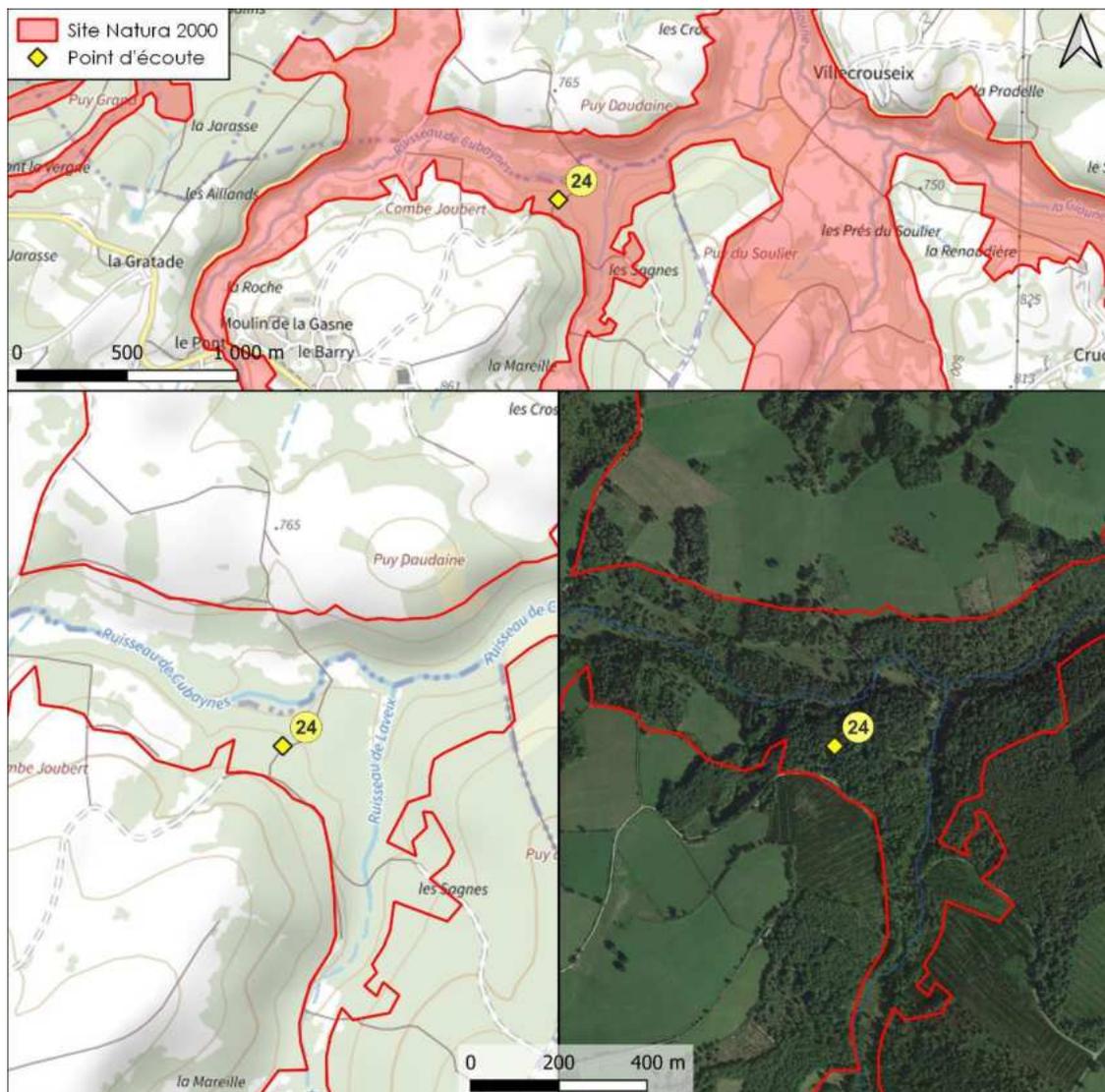


Tableau synthétique des résultats et carte de localisation du point d'écoute concerné

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Point 25 : 12 espèces de chiroptères ont été recensées sur ce point d'écoute, parmi lesquelles 2 sont inscrites en annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », à savoir la **Barbastelle d'Europe** et le **Petit Rhinolophe**.

N° station d'écoute	25
Directive HFF - Annexes 2 et 4	
Barbastelle d'Europe	X
Petit Rhinolophe	X
Directive HFF - Annexe 2	
Noctule de Leisler	X
Sérotine commune	X
Pipistrelle commune	X
Murin à moustaches	X
Oreillard gris	X
Murin de Brandt	X
Murin de Natterer	X
Oreillard roux	X
Pipistrelle de Kuhl	X
Murin de Daubenton	X
Richesse spécifique	12

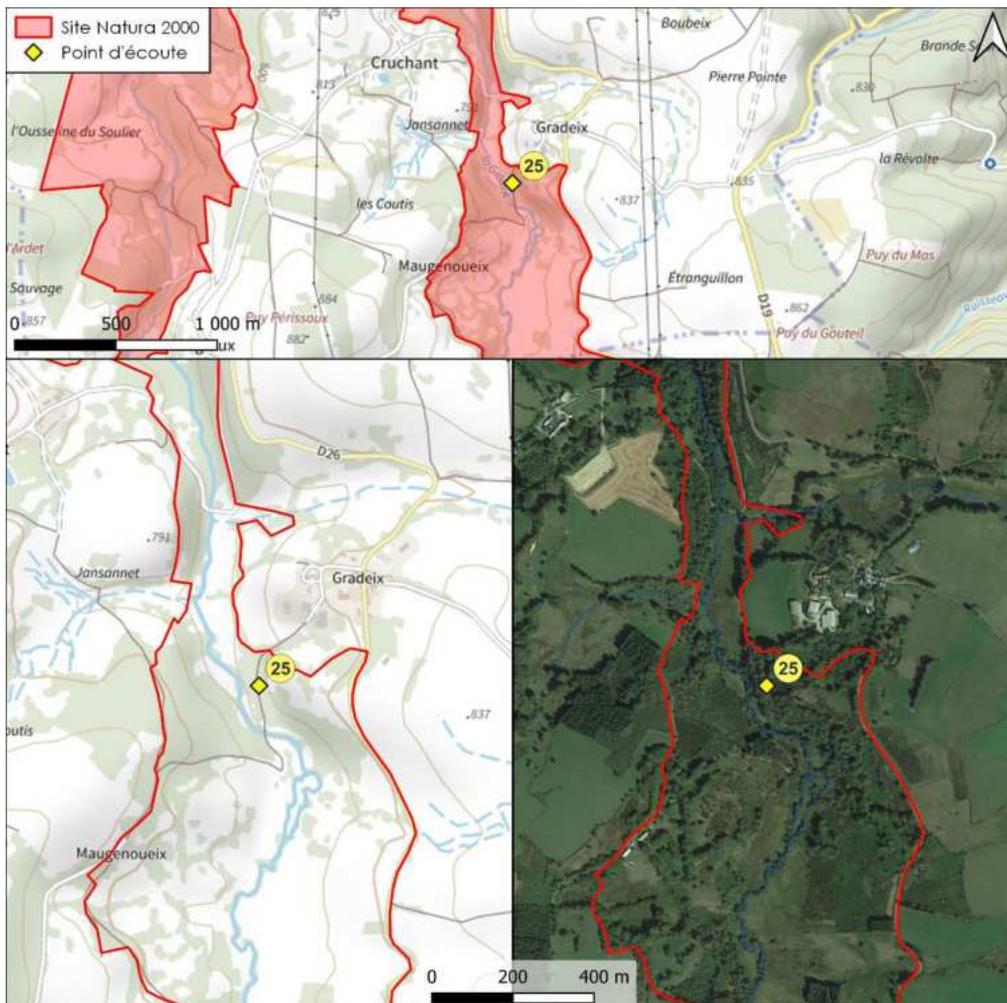


Tableau synthétique des résultats et carte de localisation du point d'écoute concerné

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Point 26 : 11 espèces de chiroptères ont été recensées sur ce point d'écoute, parmi lesquelles 3 sont inscrites en annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », à savoir la **Barbastelle d'Europe**, le **Grand Murin** et le **Petit Rhinolophe**.

N° station d'écoute	26
<i>Directive HFF - Annexes 2 et 4</i>	
Barbastelle d'Europe	X
Grand Murin	X
Petit Rhinolophe	X
<i>Directive HFF - Annexe 2</i>	
Sérotine commune	X
Pipistrelle commune	X
Oreillard gris	X
Murin d'Alcathoe	X
Murin de Natterer	X
Oreillard roux	X
Pipistrelle de Kuhl	X
Murin de Daubenton	X
Richesse spécifique	11

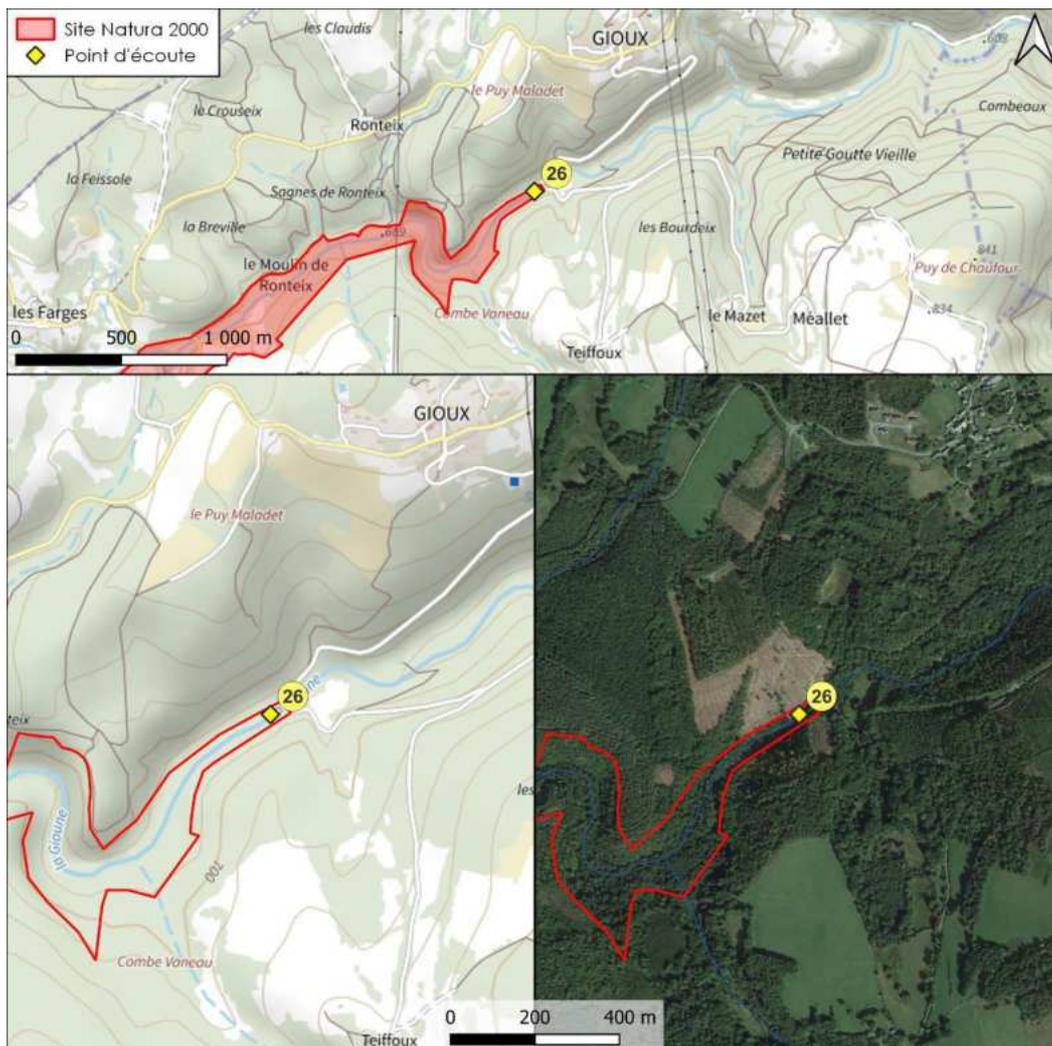


Tableau synthétique des résultats et carte de localisation du point d'écoute concerné

D. Communication et sensibilisation

1. Site internet dédié

Le **site internet de la « vallée de la Gioune »** est opérationnel depuis 2018 : <https://gioune.n2000.fr/>

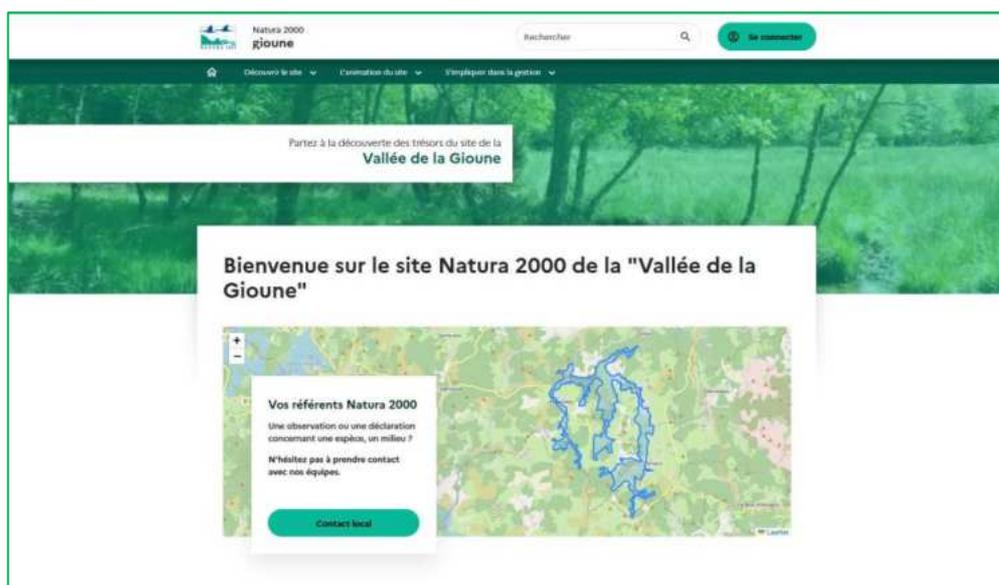
À l'automne 2023, il y a eu une uniformisation nationale de l'ensemble des sites web de sites Natura 2000 par l'OFB (saut de version – de Drupal 7 à Drupal 9). Ce passage à une nouvelle interface de gestion implique de revoir et réajuster l'ensemble du contenu du site.

L'animatrice a commencé la mise à jour d'un certain nombre d'éléments (page d'accueil, menu...). Toutefois, au vu de l'ampleur du travail que cela représente, il sera nécessaire de continuer cette maintenance sur les périodes d'animations à venir.

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc...).



Page d'accueil du site internet sous l'ancienne version



Page d'accueil du site internet avec la nouvelle version

2. Lettre de liaison

Deux articles de la nouvelle lettre de liaison (cf. § I.D « Bulletin d'information multi-sites », p.12) concerne la Z.S.C. de la « vallée de la gioune » (sur la 3^{ème} et la 4^{ème} page).



Grand rhinolophe
 Cette chauve-souris qui mange des insectes apprécie les mosaïques paysagères avec des boisements de feuillus, des herbages en lisière de bois et des zones pâturées où elle trouve des bousiers qui, dans son régime alimentaire, représentent une ressource importante.

CHAUVES-SOURIS, LE VOILE SE LÈVE...

3
5
6
7
12

Elles hibernent la moitié de l'année et à la belle saison, ne s'activent que de nuit : les chauves-souris sont de bien discrets mammifères, dont le recensement est affaire de spécialistes. C'est ainsi qu'au cours de l'été 2022, Julien VITTIER a passé 18 nuits à les répertorier, au moyen de détecteurs à ultrasons. Pour se déplacer et pour chasser, les chauves-souris émettent des cris dont l'écho leur retourne une description sonore de l'environnement : les espèces peuvent ainsi être identifiées grâce à un détecteur acoustique spécial.

Cette étude a permis de préciser la liste des espèces pour 6 sites Natura 2000 du Plateau de Millevaches et ses abords : sur 26 espèces présentes en Limousin, 21 ont été contactées dans ces sites. Certaines, très rares, comme le **Murin de Bechstein**, n'ont été contactées que sur deux sites Natura 2000 (« forêt de la Cubesse » et « landes et zones humides de la Haute Vézère »). D'autres, comme la **Barbastelle d'Europe**, ont été répertoriées sur tous les sites Natura 2000. Quant au **Grand rhinolophe** et au **Grand murin**, par exemple, ils mériteraient d'être étudiés de manière plus précise, afin de repérer leurs colonies de reproduction dont la présence est probable après que des contacts acoustiques ont été établis.

Cette étude, financée par l'État et l'Europe, propose plusieurs pistes pour **préserver les populations de chauves-souris**, dont les principales concernent la gestion forestière : proscrire les coupes rases, préserver les arbres à cavité, laisser vieillir les peuplements.



Barbastelle d'Europe
 Cette espèce forestière bien présente en Limousin, apprécie les peuplements feuillus matures où elle trouve des fissures sous les écorches des vieux arbres pour nicher. La présence de corridors (haies hautes, allées forestières) lui est indispensable pour chasser.

EN SAVOIR +
 Consulter le rapport d'étude et sa synthèse : <https://www.pnr-millevaches.fr/chiro>



➤ 8 9 10 **Une campagne d'inventaires conduite par le CBNMC a permis de retrouver la *Bruchie des Vosges*, petite espèce de mousse, sur trois sites Natura 2000 : « haute vallée de la Vienne », « vallée de la Gioune » et « tourbière de Négarioux-Malsagne ».**

Bruchie des Vosges
 Cette petite mousse des zones humides est une espèce pionnière qui apprécie les sols riches en matière organique et perturbés avec une faible couverture végétale. On la retrouve notamment là où les animaux ont piétiné et mis la tourbe à nu.

Éditée en plusieurs milliers d'exemplaires, ce nouveau format de bulletin d'informations Natura 2000 a été distribuée par voie postale à l'ensemble des foyers du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin en décembre 2023.

Il a également été mis en consultation et/ou téléchargement sur le site internet du Parc : https://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/tssites_2023_lafeuillenatura01.pdf



3. Animation grand public

Durant la période d'animation 2023-2024, une animation grand public a été proposée : **une balade découverte au cœur du site des « Vallée de la Gioune ».**

→ 7 personnes ont assisté à cette sortie.

Lors de cette intervention, l'animatrice du site a pu présenter : le programme Natura 2000 et ses outils, certains habitats et espèces de la Directive « Habitats-Faune-Flore » présents sur ce site, ainsi que des méthodes de gestion des milieux naturels, notamment le label « Rivières Sauvages » qui concernent les ruisseaux de la Gioune et du Cubaynes.



Affiche de l'animation >

< Logo du label « Rivières Sauvages »



L'animatrice est également intervenue en mai 2023 auprès d'une classe d'élèves de CM1-CM2 venant de Trensacq (Landes) pour un voyage scolaire Interparc dans le cadre du label « Rivières Sauvages ». Lors de cette intervention, l'animatrice a présenté les espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site. Elle a aussi présenté et expliqué les différentes empreintes d'animaux et les processus écologiques dans les forêts tempérées.



Intervention de l'animatrice lors du voyage scolaire de la classe de Trensacq

E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site s'est tenue à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, collègues du PNRML, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux événements suivants :

- En avril 2023 : Journée d'échanges techniques (en visioconférence) sur les réseaux écologiques (Trames : verte, bleue, noire, turquoise, brune...) organisée par l'Office français de la biodiversité, Patrinat et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.
- En mai 2023 : Journée d'échanges sur les MAEC avec le Conservatoire botanique national du Massif-Central
- En novembre 2023 : Webinaire de présentation du dispositif « Biodiv'Sports » organisé par la LPO France et la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.
- L'animatrice du site a également participé aux événements suivants :
- Visioconférence sur le transfert et la répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000.
- Formation « perfectionnement du QGIS », organisée par le CNFPT à Pau, en octobre 2023.
- Divers échanges avec des partenaires dans le cadre de l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, les animatrices du site ont consacré une partie de leurs temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Royère-de-Vassivière le 6 février 2024.
- La rédaction du bilan des actions conduites lors de la session d'animation (présent rapport) et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.

IX. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIÈRE » (FR7401145)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) depuis 2021.

En 2023-2024, l'animation du site a été assurée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine via un marché public (commande du PNRML).

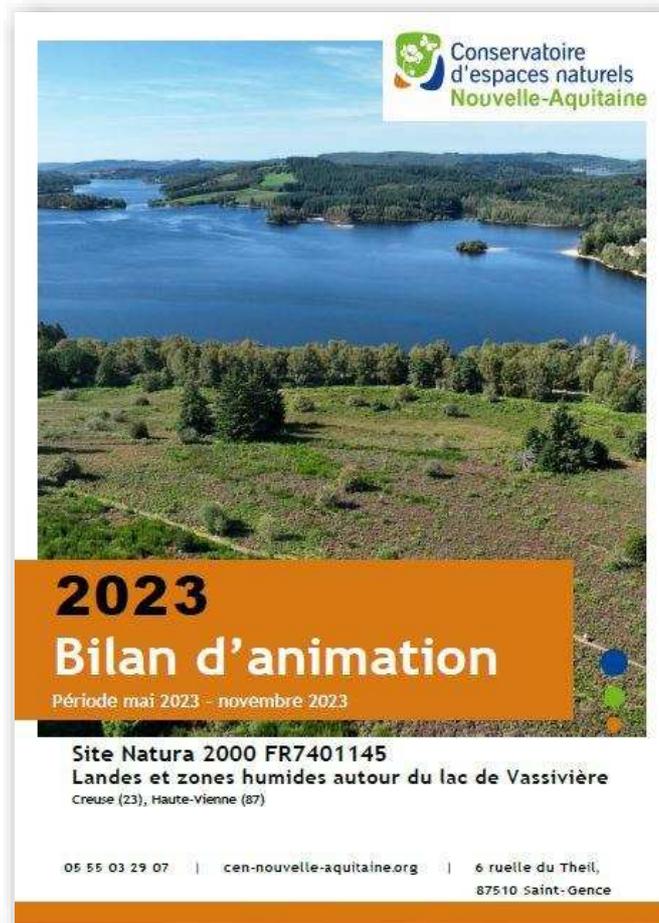
Durant cette période, l'animatrice référente a été Cécilia Will (CEN NA).

Le bilan des différentes actions qu'elle a menées est détaillé dans le rapport d'activité qu'elle a rédigé (cf. ANNEXE_06_LZHLV_Rapport-activite-Natura2000_2023-2024).

Les tâches conduites par le SMAG PNRML ont consisté à rédiger le cahier des clauses techniques particulières soumis à consultation des entreprises : identification des zones prioritaires d'intervention, transfert des données, planification des animations et réunions bilans, conduite de la procédure de consultation correspondante et sélection du prestataire...

Les réunions avec le prestataire ont été assurées et un appui lui a été proposé lorsque des questions techniques se posaient : réalisation des supports de communication, mise en œuvre de contrats Natura 2000, etc.

Le Comité de pilotage du site a été organisé le 16 février 2024 à Royère-de-Vassivière.



Rapport d'activité 2023-2024 de la Z.S.C. des « landes et zones humides autour du lac de Vassivière »

X. Z.S.C. DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (FR7401148)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

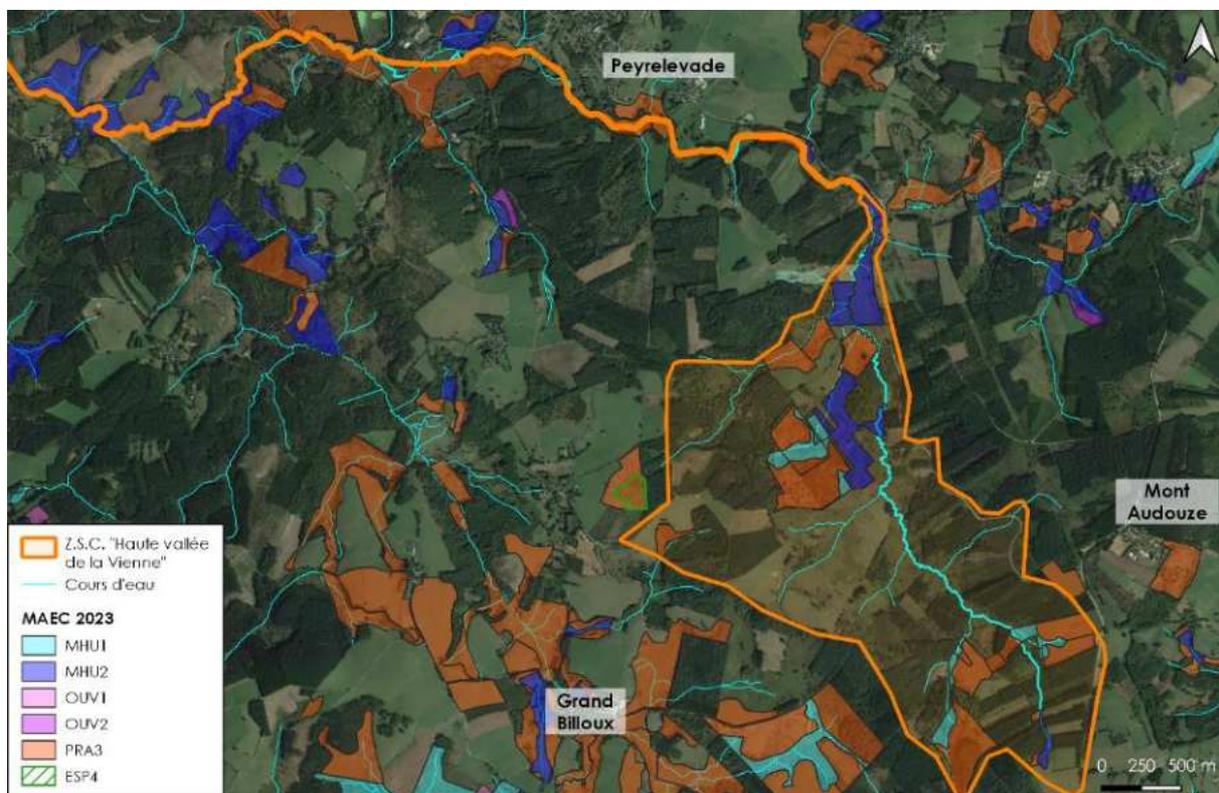
L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle campagne MAEC 2023, le bilan au sein de la Z.S.C. est le suivant :

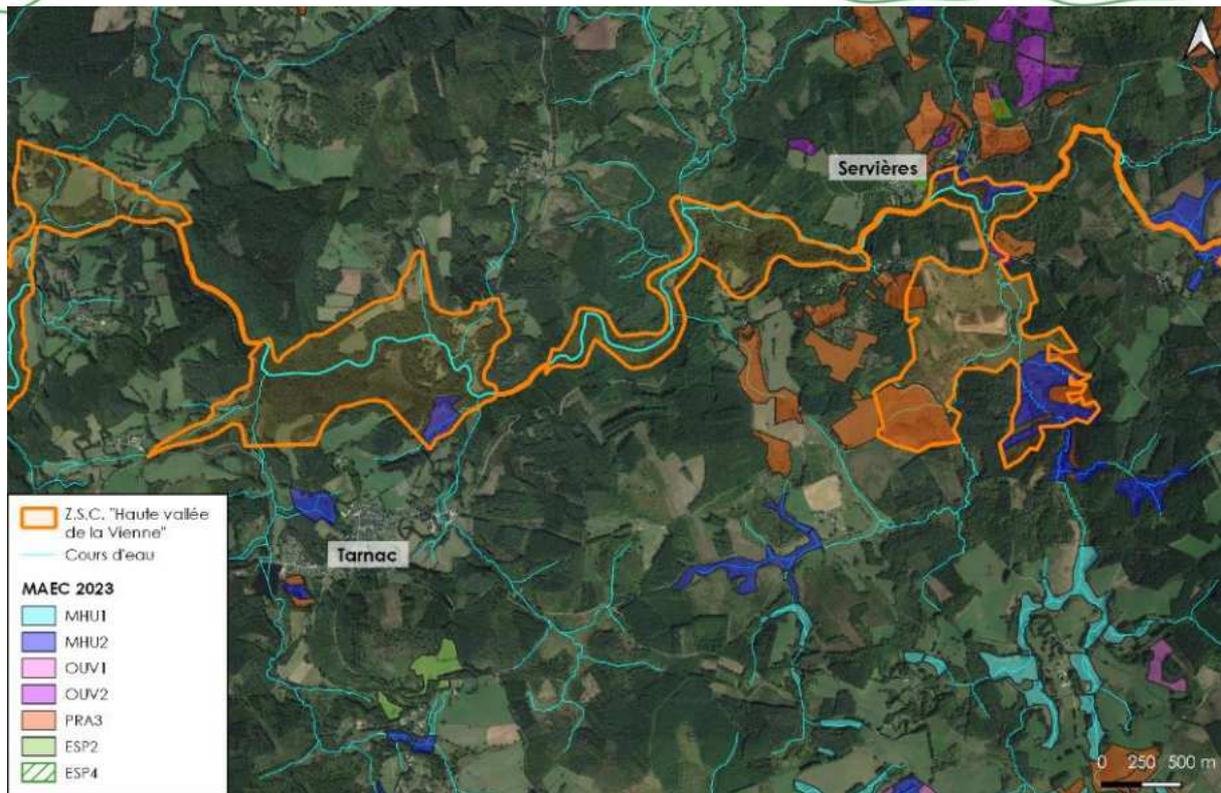
- **13 exploitations agricoles** ont souscrit des MAEC au sein du site
- Surfaces contractualisées dans le site : **137 ha** sur les 1318 ha (soit 10% de la surface totale)
- Surfaces contractualisées par type de mesure :
 - o **12 ha en MHU1** (« Préservation des milieux humides »)
 - o **47 ha en MHU2** (« Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - o **1 ha en OUV2** (« Maintien de l'ouverture - Amélioration de la gestion par le pâturage »)
 - o **77 ha en PRA3** (« Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage »)



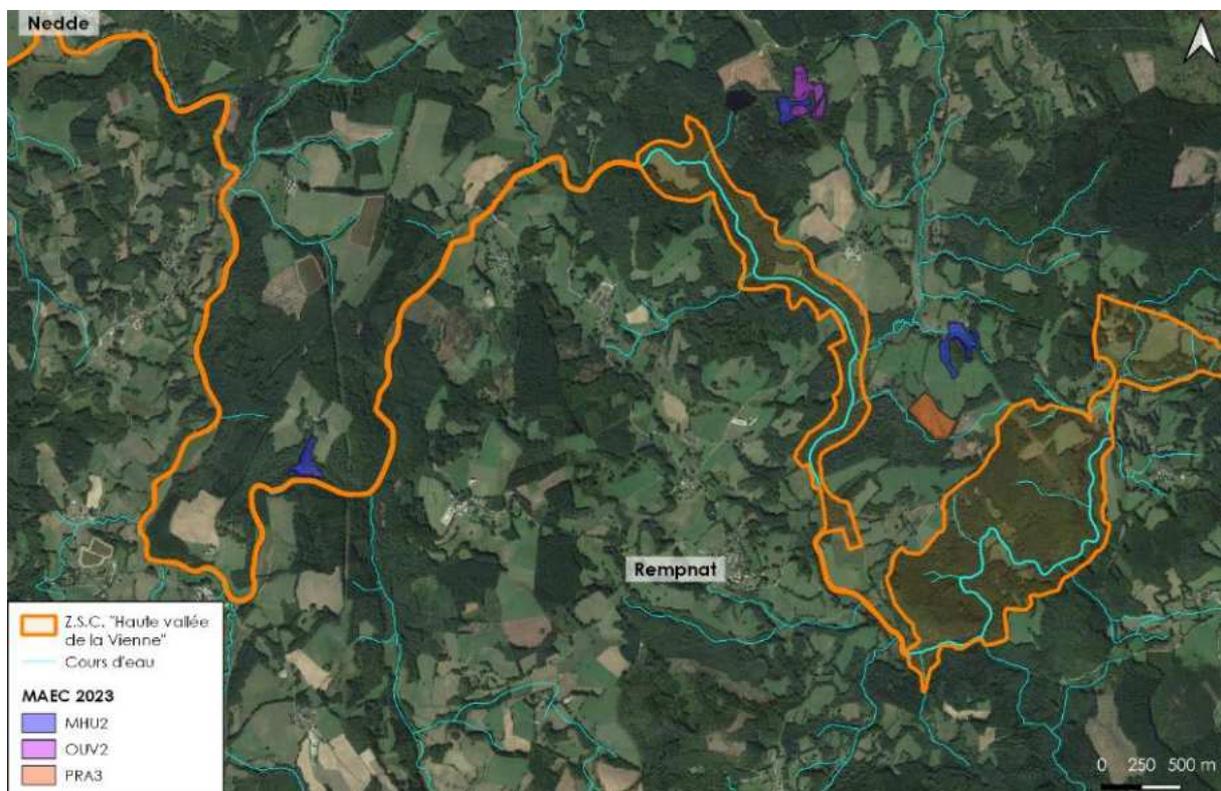
Carte n°1 de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 au sein et à proximité de la ZSC

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Carte n°2 de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 au sein et à proximité de la ZSC



Carte n°3 de localisation des différentes surfaces de MAEC souscrites en 2023 au sein et à proximité de la ZSC

2. Autres : Prospections pour actions de génie écologique

La fermeture de certains milieux tels que les landes sèches, les tourbières et les zones humides peut être préjudiciable, non seulement pour ces habitats mais aussi pour les espèces qui en dépendent (p. ex. insectes et oiseaux spécifiques des milieux ouverts, reptiles...).

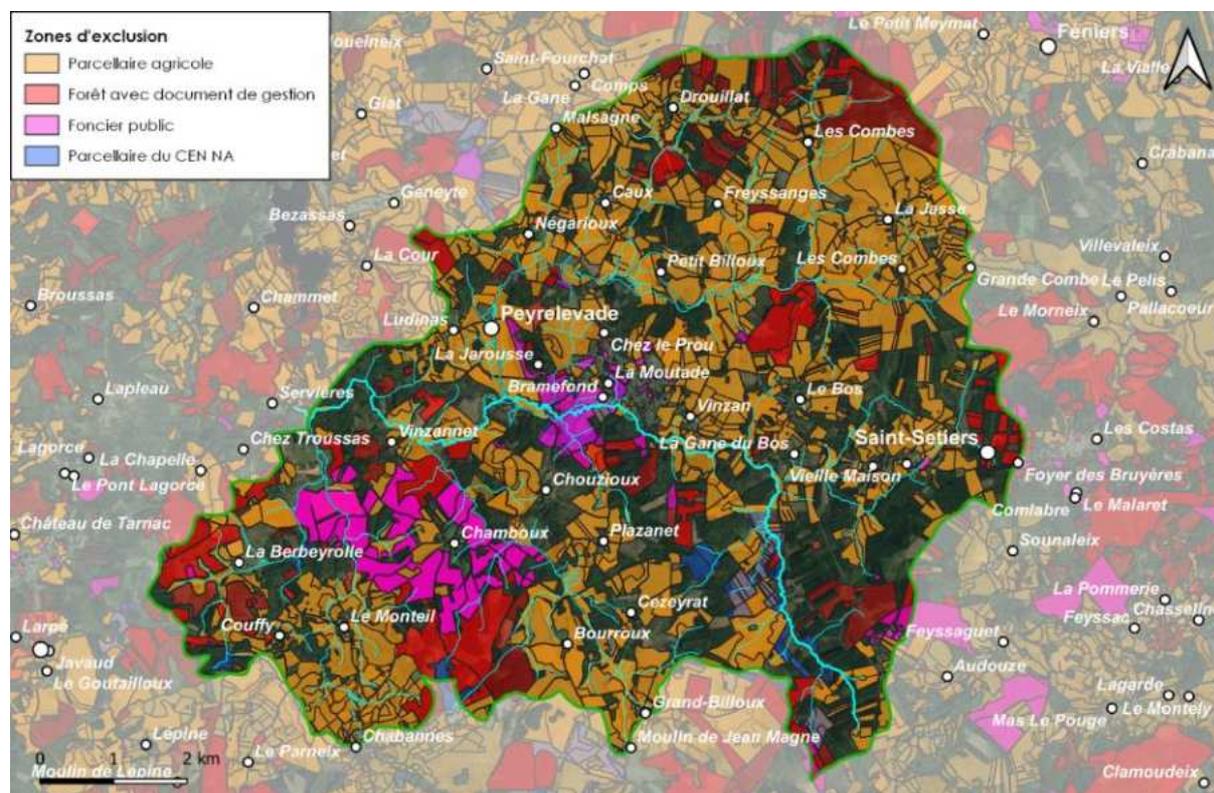
Une gestion adaptée de ces espaces naturels en cours d'enfrichement permettrait d'accroître les surfaces où ces habitats se présentent sous une forme typique et optimale pour les espèces qui leur sont associées.

Afin d'envisager des actions de génie écologique de restauration et/ou préservation de ces milieux, il est nécessaire dans un premier temps d'identifier les secteurs sur lesquels concentrer ces efforts.

Lors de la période d'animation 2023-2024, l'animatrice a ainsi entamé un travail de recherche de ces secteurs en effectuant les requêtes cartographiques suivantes :

- Périmètre : Bassin amont de la Vienne et de ses affluents depuis ses sources jusqu'à la retenue de Servières.
- Retrait des parcelles ou parties de parcelles cadastrales déclarée à la PAC.
- Retrait des parcelles ou parties de parcelles cadastrales bénéficiant d'un document de gestion forestière (PSG, RTG...).
- Retrait des parcelles ou parties de parcelles cadastrales publiques ou déjà gérées par une structure partenaire telle que le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

En appliquant ces éléments d'exclusion, Il en résulte la carte suivante :



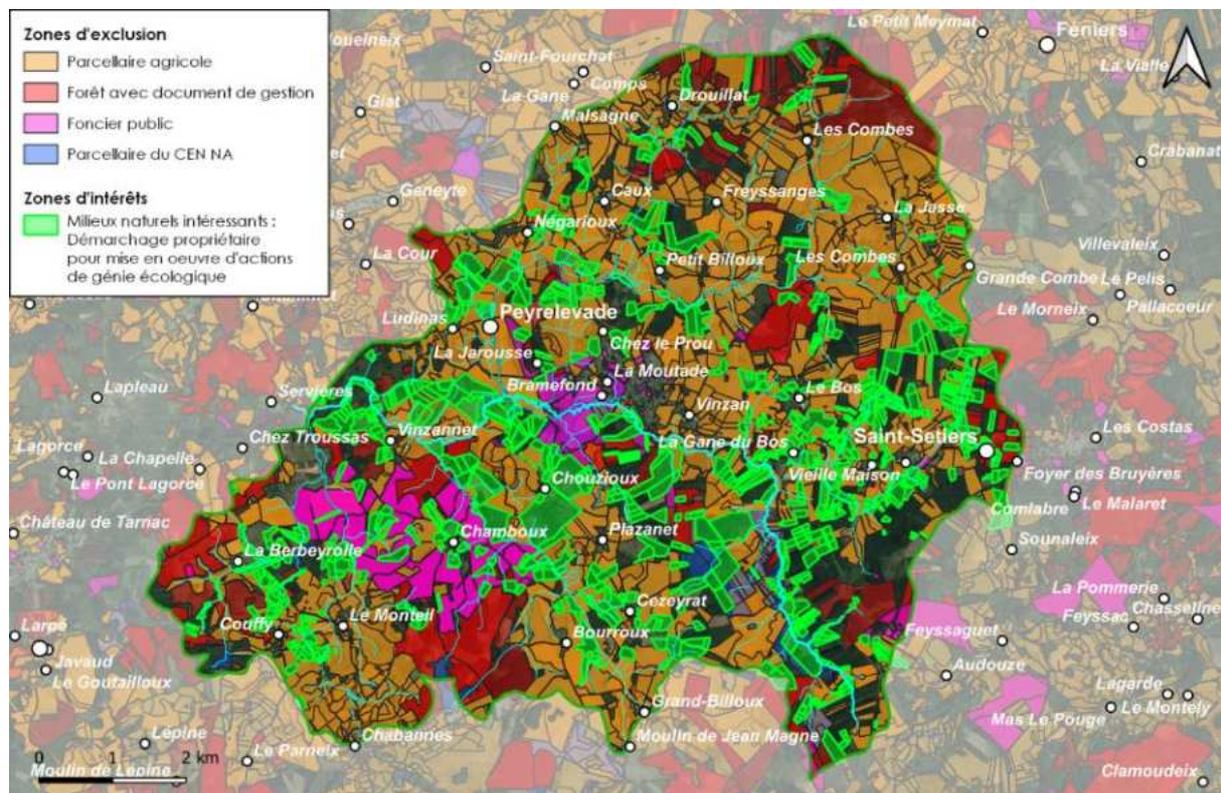
Carte de localisation des secteurs potentiellement favorables pour des actions de génie écologique

À partir de cette première carte, l'animatrice s'est intéressée à identifier, en dehors des zones d'exclusion telles que citées précédemment, des zones d'intérêts où les milieux naturels semblent intéressants d'un point de vue cartographique (analyse minutieuse de l'orthophoto).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

L'animatrice a alors obtenue la carte suivante :



Carte de localisation des milieux naturels potentiellement intéressants pour la mise en place d'actions de génie écologique

Lors de la future période d'animation, il sera nécessaire d'affiner les zones d'intérêt sur lesquelles se focaliser, notamment en analysant et ciblant ces surfaces par le biais des éléments suivants :

- Base de données des habitats d'intérêt communautaire ;
- Base de données des espèces d'intérêt communautaire, sensibles, et/ou remarquables ;
- Propriétés présentant une surface significative afin de ne pas être confronté aux écueils liés au mitage du parcellaire.

L'objectif sera alors d'aller in situ constater l'état écologique de milieux identifiés et, le cas échéant, réfléchir à la manière de les réhabiliter et/ou préserver avec une vision à long terme.

Ce à quoi, s'en suivra, une recherche et un démarchage des propriétaires pour savoir si des actions peuvent être menées avec leur accord par le biais d'outils tels que des contrats Natura 2000, des PLAE...

3. Aide à la rédaction du plan de gestion pastorale du groupement pastoral de Peyrelevalade

Le PNR de Millevaches en Limousin, territoire de montagne néo-aquitain, peut bénéficier des aides « pastoralisme ». Ainsi les éleveurs mettant leurs brebis en estives sur le plateau de Millevaches peuvent répondre aux appels à projet de la Région concernant les aides pastoralisme « gardiennage » et « investissement ».

La ZSC « Haute Vallée de la Vienne » est actuellement concernée par 3 estives. Celles-ci s'étendent sur environ 320 hectares.

Tout comme les années précédentes, l'animatrice a contribué aux **dossiers de demande d'aide « gardiennage »** au printemps 2023, en effectuant un travail de relecture des plans de gestion des trois estives (celle de Servières, celles du groupement pastoral de Peyrelevade et de celui des « 1000 sonnailles ») afin de voir s'ils sont bien en concordance avec le DOCOB du site de la « Haute Vallée de la Vienne ».

Les dossiers établis doivent permettre de financer le salaire du berger à hauteur de 80 %, contribuant ainsi à faire perdurer les estives du plateau de Millevaches et, de facto, maintenir l'entretien par pâturage d'habitats d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Sans gardiennage, ces milieux resteraient fort probablement à l'abandon.

B. Évaluation des incidences

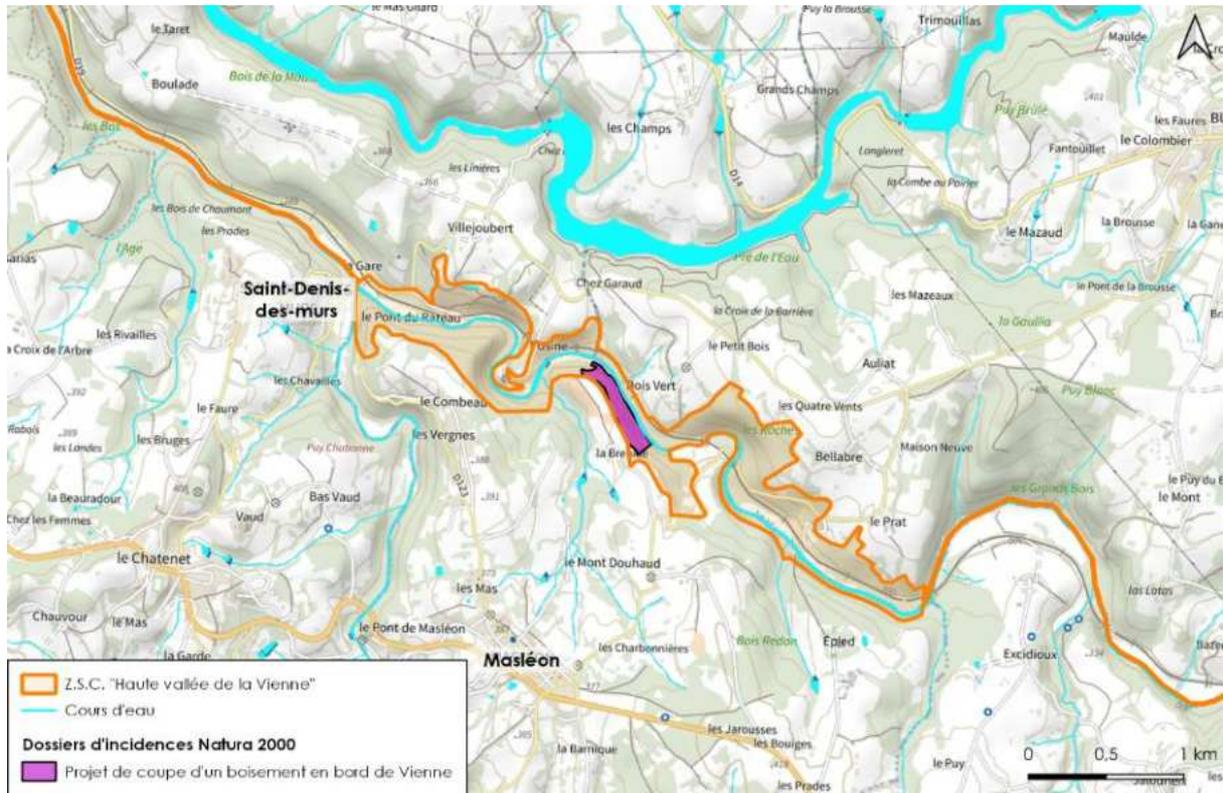
Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site a apporté une contribution (conseils/préconisations, etc.) sur 7 dossiers d'évaluations d'incidences :

- **1 dossier sur la thématique forestière :**
 - o Projet de coupe d'un boisement en bord de Vienne (Masléon, 87)
- **1 dossier sur la thématique milieux/espèces aquatiques :**
 - o Accompagnement/suivi des mesures compensatoires du dossier d'incidences concernant la réhausse du barrage de Charaillat et de l'arasement du seuil des Varaches (Eymoutiers, 87)
- **5 dossiers concernant des manifestations sportives :**
 - o « Transmillevaches 2023 » (La Neddoise) – prévue le 7 mai 2023 :
6 circuits de VTT et 4 circuits de randonnée (entre 10 et 100 Km) sur les communes de : Peyrelevade (19), Tarnac (19), Faux-la-Montagne (23), Royère-de-Vassivière (23), Saint-Martin-Château (23), Beaumont-du-Lac (87), Peyrat-le-Château (87)
 - o « L'Odyssée » (Rand'Oc Organisation) - prévue du 27 au 29 mai 2023 :
Randonnée moto de 500 km sur 4 départements. Traversée de 9 sites Natura 2000 (2 Z.P.S. et 7 Z.S.C).
↳ *Projet finalement annulé*
 - o « Course des 2 ponts » (Association "La Course Des Deux Ponts") – prévue le 5 août 2023 :
5 circuits de course (entre 800m et 19,2 Km) sur la commune de Nedde (87)
 - o « Trail Alefpa 2023 » (Alefpa trail) – prévu le 24 septembre 2023 :
4 circuits de course trail et 3 circuits de randonnée (entre 4 et 42 Km) sur la commune d'Eymoutiers (87)
 - o « Trail Alefpa 2024 » (Alefpa trail) – prévu le 21 septembre 2024 :
4 circuits de course trail et 3 circuits de randonnée (entre 4 et 48 Km) sur la commune d'Eymoutiers (87)

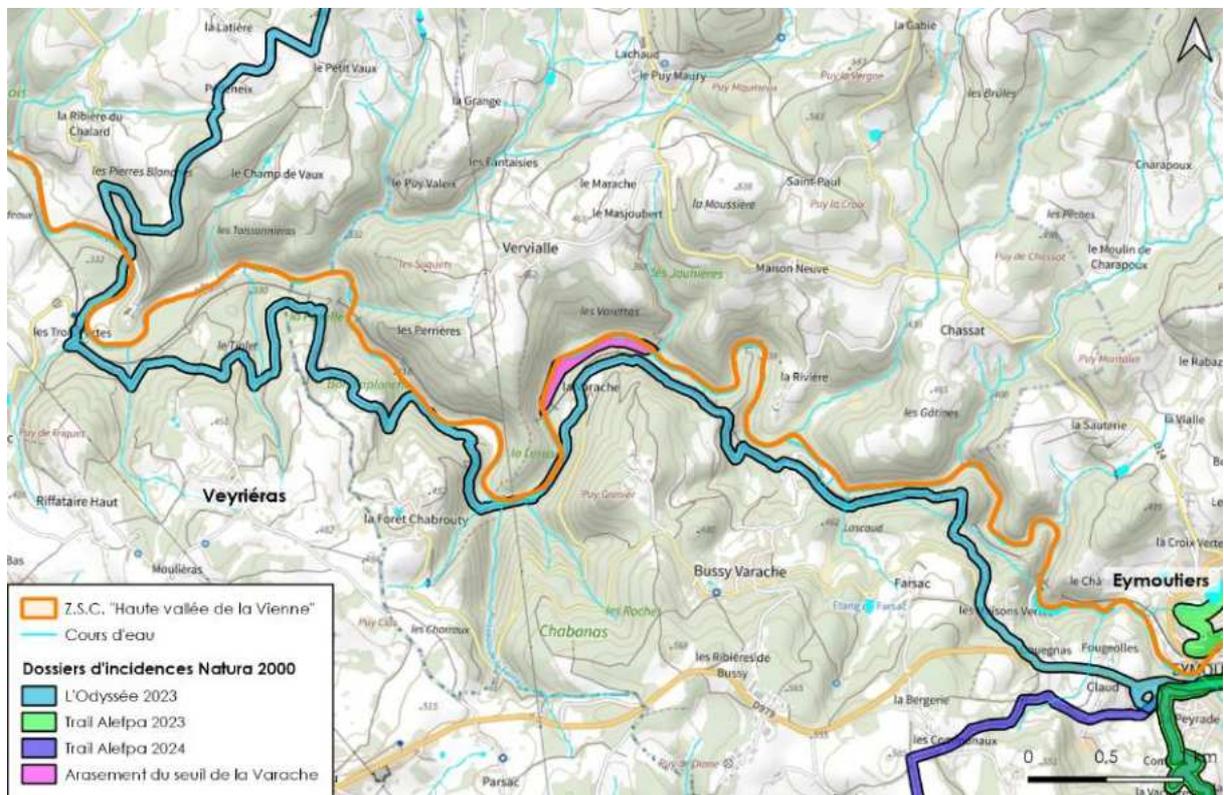
En pages suivantes, les différentes cartes de localisation de ces dossiers d'évaluation d'incidences.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



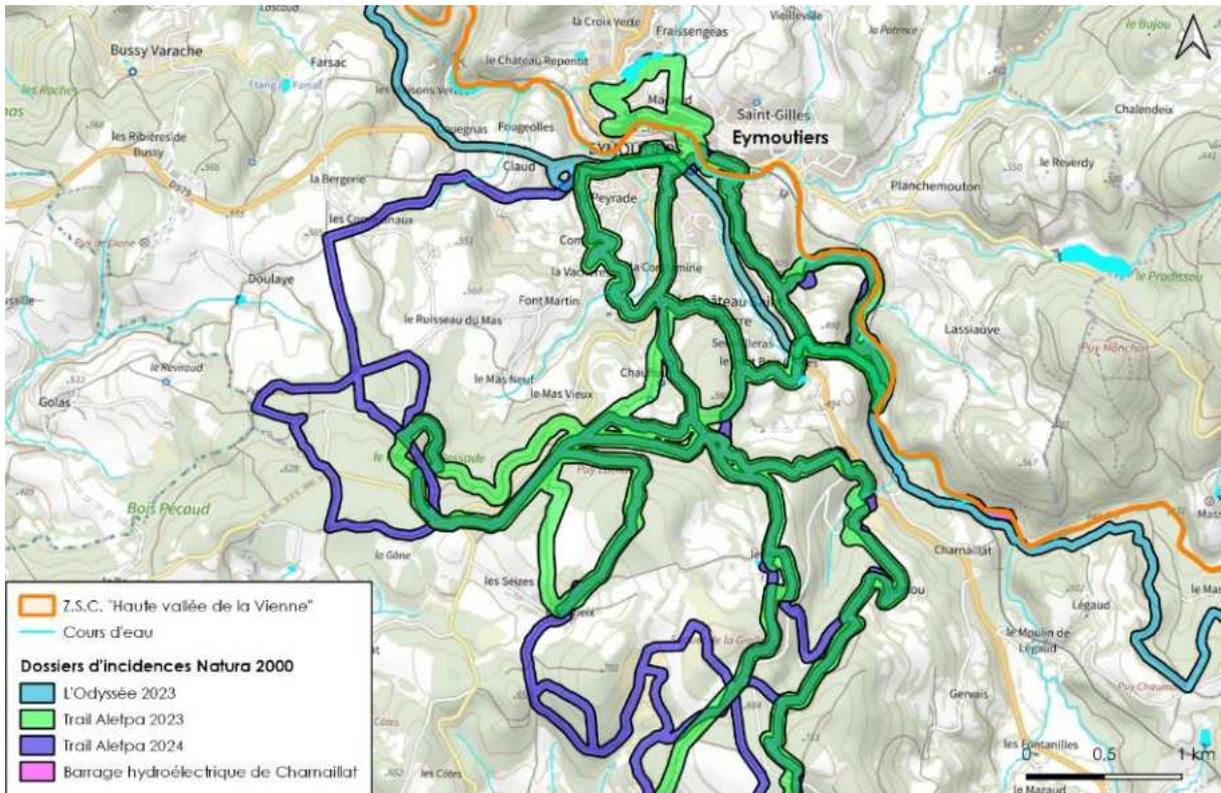
Carte de localisation du dossier d'évaluation d'incidences concernant un projet de coupe de boisement en bord de Vienne



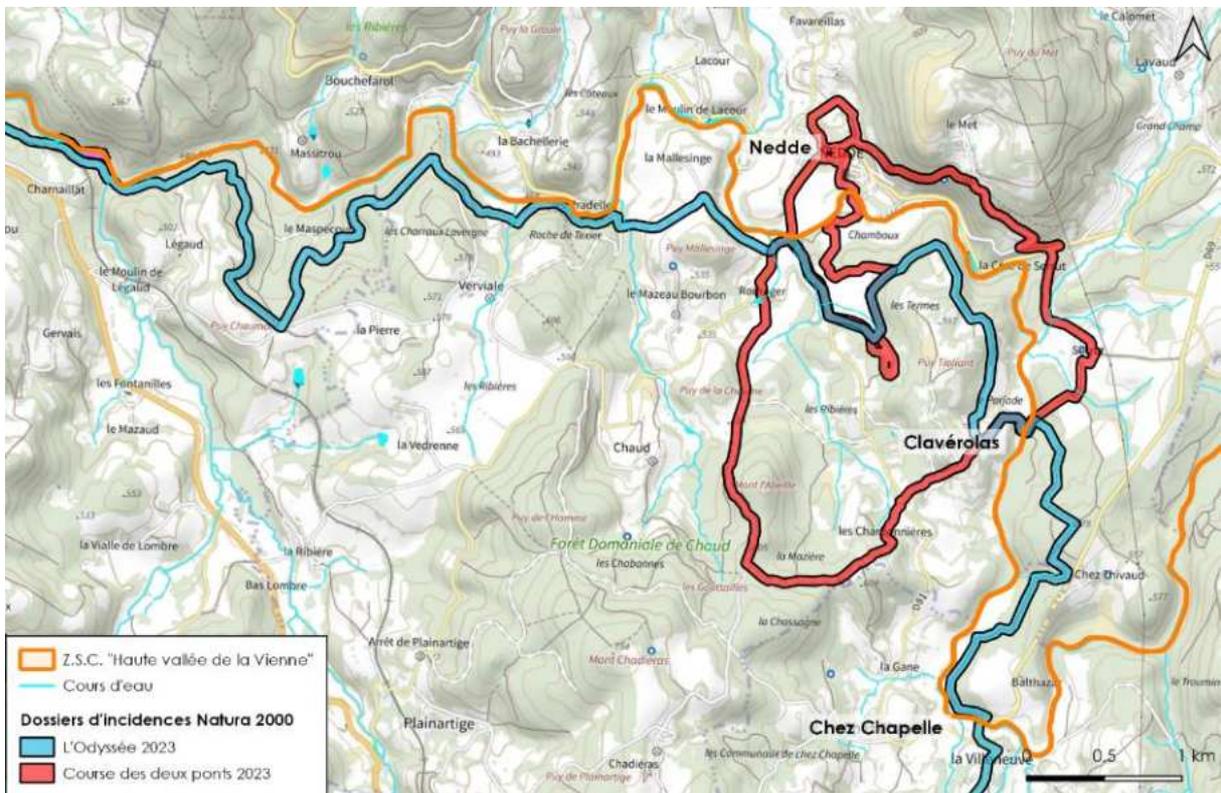
Carte de localisation de dossiers d'évaluation d'incidences concernant des mesures compensatoires dans le cadre d'un dossier IOTA ainsi que des manifestations sportives

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



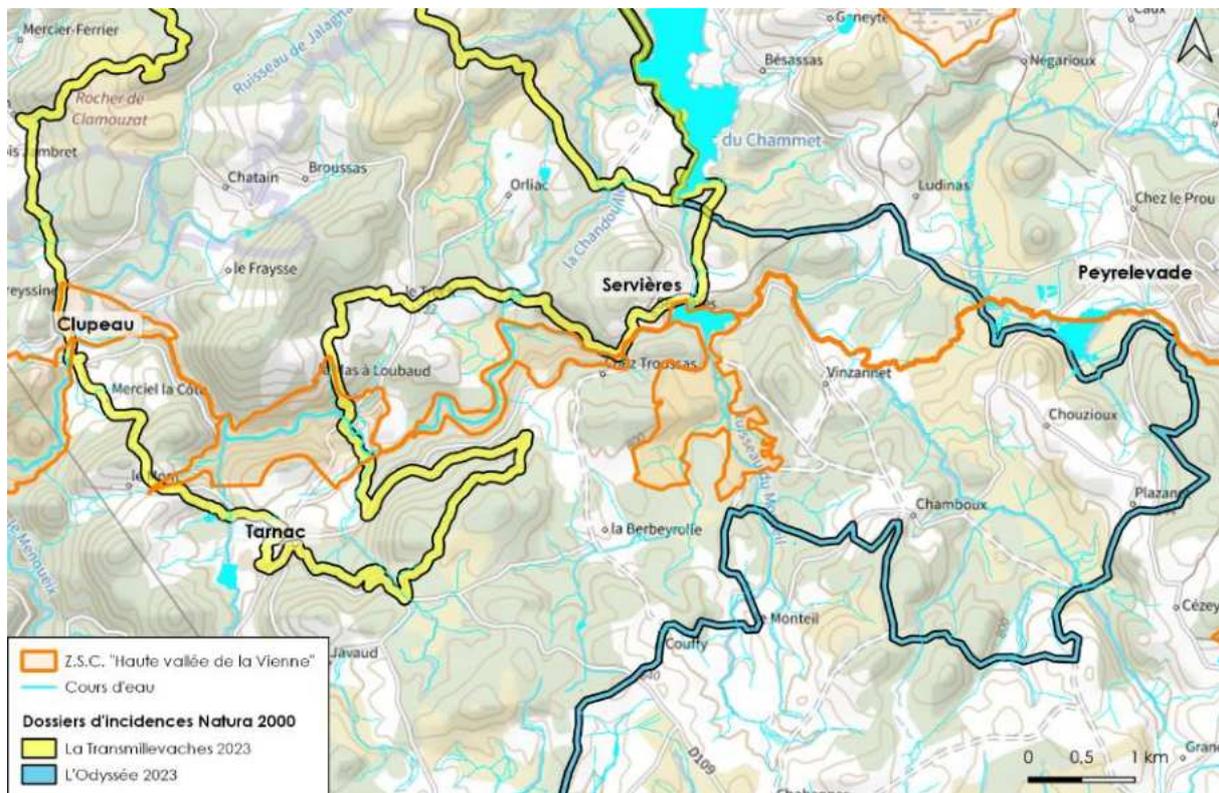
Carte de localisation de dossiers d'évaluation d'incidences concernant des mesures compensatoires dans le cadre d'un dossier IOTA ainsi que des manifestations sportives



Carte de localisation de dossiers d'évaluation d'incidences concernant des manifestations sportives

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Carte de localisation de dossiers d'évaluation d'incidences concernant des manifestations sportives

C. Amélioration des connaissances

1. Données spontanées

En 2023-2024, l'animatrice et le technicien naturaliste ont collecté des données naturalistes lors de leurs visites sur le site (campagne MAEC 2023, animations grand public, etc.).

➔ 106 nouvelles données recueillies dans la Z.S.C. dont 65 données concernent des espèces à statuts particuliers (espèces d'intérêts communautaires, espèces à protection nationale, espèces sur liste rouge régionale, espèces déterminantes ZNIEFF...).

2. Campagne d'inventaires spécifiques

L'animatrice du site a participé à 2 campagnes d'inventaires plus spécifiques lors de cette période d'animation :

• 25/09/2023 – Suivi de placettes de relevés phytosociologiques sur un contrat Natura 2000 avec le Conservatoire Botanique National du Massif-Central :

- 11 placettes de suivis avaient été mises en place en 2020-2021 dans le secteur de Berbeyrolles (Tarnac, 19)
- 3 types d'habitats : Lande sèche (habitat 4030) ; Tourbière acidiphile (habitat 7110) ; Pelouse acidiphile (habitat 6230).
- En 2023, suivi de 10 placettes sur les 11 avec le CBNMC (1 placette non réalisée car impossible d'accès : brebis avec chien de troupeau).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Relevés phytosociologiques avec une agente du CBNMC sur une placette de landes sèches

• 26/09/2023 – Pêche électrique dans le cadre de l'appel à projet « études et suivis scientifiques Natura 2000 » :

- Pêche électrique à Bazenant (Bujaleuf, 87) - 400m de linéaire investigué, 5 anodes, 10 épuisettes, 2 passages

- Résultats bruts :

Espèces		Effectif brut	Effectif estimé	Effectif /ha	Part	Biomasse brute (g)	Biomasse estimée (g)	Biomasse (kg/ha)	Part
Truite fario	TRF	327	365	527	1,76%	13 587,40	14 091,47	20,32	21,52%
Vairon	VAI	887	900	1 297	4,33%	1 167,20	1 190,44	1,72	1,82%
Goujon	GOX	630	651	939	3,13%	4 954,80	5 126,72	7,39	7,83%
Loche franche	LOF	31	65	93	0,31%	155,40	240,78	0,35	0,37%
Ombre commun	OBR	30	72	104	0,35%	2 729,30	6 589,79	9,50	10,06%
Lamproie de Planer	LPP	25	25	36	0,12%	258,20	258,20	0,37	0,39%
Chabot	CHA	96	196	283	0,94%	408,10	673,64	0,97	1,03%
Spirilin	SPI	1 061	1 082	1 561	5,21%	2 408,10	2 460,95	3,55	3,76%
Barbeau fluviatile	BAF	7	7	10	0,03%	37,10	37,10	0,05	0,06%
Chesne	CHE	17	24	35	0,12%	37,10	104,21	0,15	0,16%
Ecrevisse signal	PFL	1 131	17 401	25 095	83,71%	15 784,20	34 717,69	50,07	53,01%
TOTAL		4 242	20 789	29 980	100%	41 526,90	65 491,00	94,45	100%

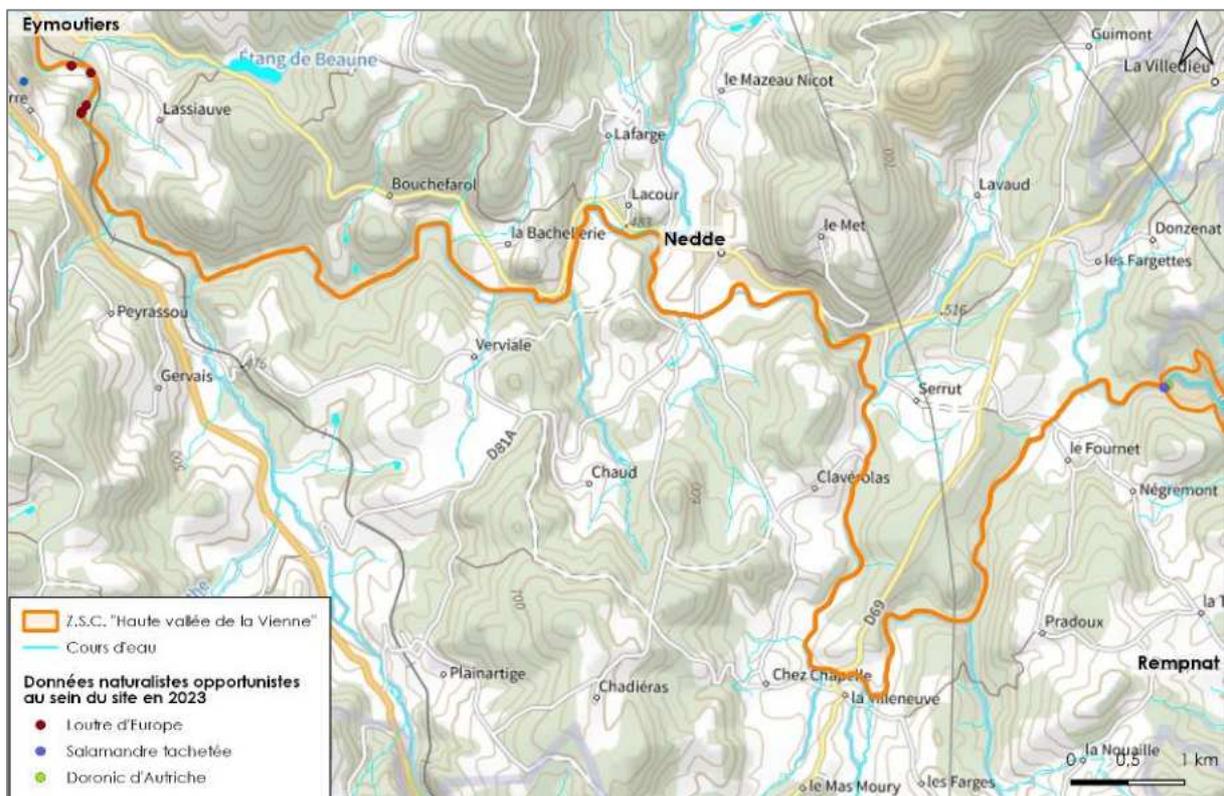
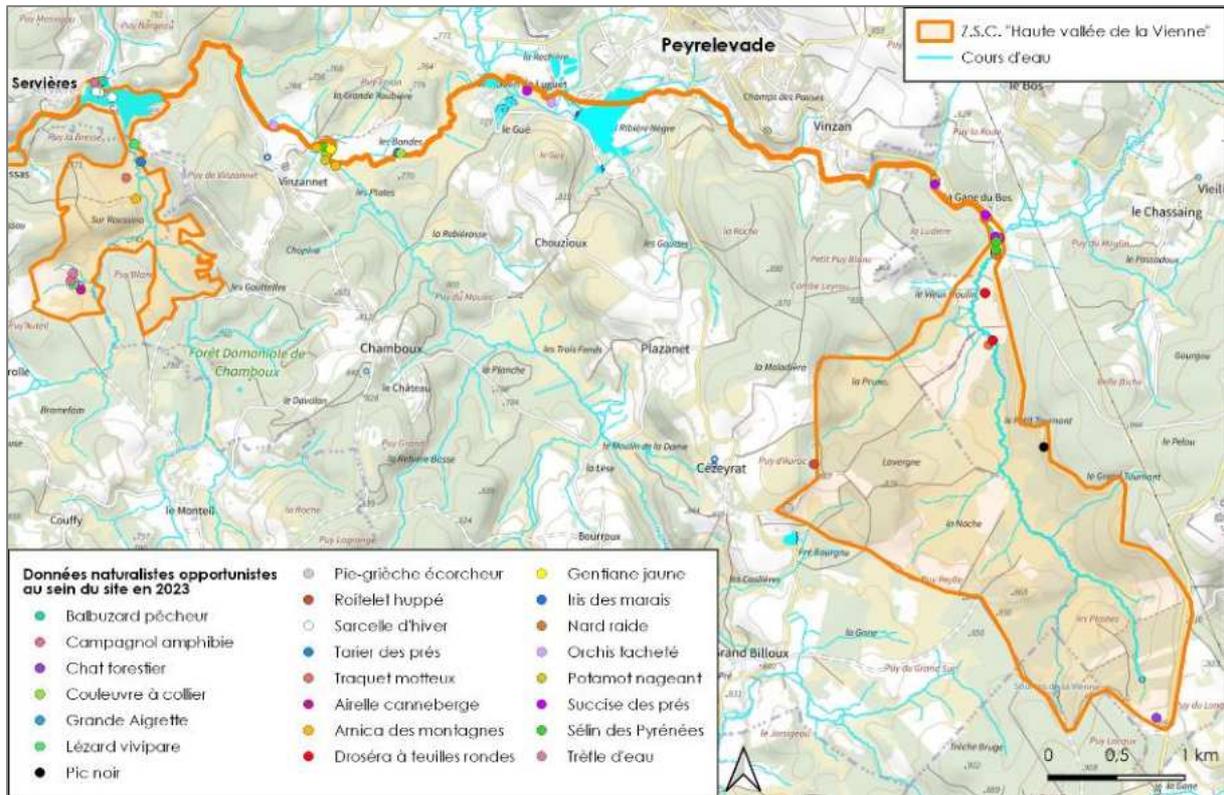


Pêche électrique effectuée sur la Vienne au lieu-dit Bazenant (Bujaleuf, 87)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

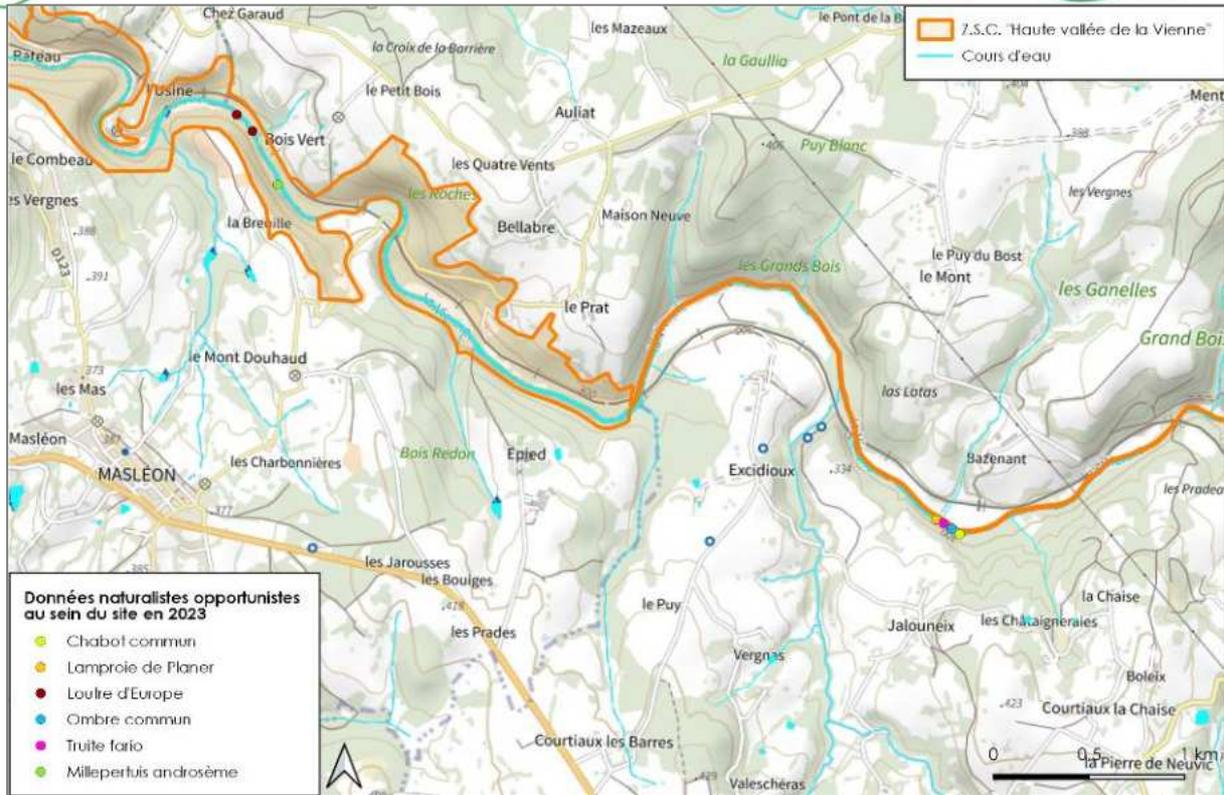
Ci-après, les cartes de localisation des données naturalistes recueillies lors de la période d'animation 2023-2024 (seules y sont représentées les espèces protégées et/ou patrimoniales) :



Cartes de localisation de données naturalistes recueillies au sein de la Z.S.C. en 2023

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natouau Régionau de Miuvachas en Lemosin



Cartes de localisation de données naturalistes recueillies au sein de la Z.S.C. en 2023



Photos de quelques données naturalistes recueillies au sein de la Z.S.C. en 2023

D. Communication et sensibilisation

1. Site internet dédié

Le **site internet de la « haute Vallée de la Vienne »** est opérationnel depuis 2018 :

<https://hautevalleedelavienne.n2000.fr/>

À l'automne 2023, il y a eu une uniformisation nationale de l'ensemble des sites web de sites Natura 2000 par l'OFB (saut de version – de Drupal 7 à Drupal 9). Ce passage à une nouvelle interface de gestion implique de revoir et réajuster l'ensemble du contenu du site.

Durant l'hiver 2023-2024 l'animatrice a commencé la mise à jour d'un certain nombre d'éléments (page d'accueil, menu...). Toutefois, au vu de l'ampleur du travail que cela représente, il sera nécessaire de continuer cette maintenance sur les périodes d'animations à venir.

En parallèle, et comme chaque année, l'animatrice a mis en ligne les dernières actualités (animations grand public, compte-rendu du dernier COPIL, rapport d'activité de la dernière session d'animation, etc.).

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).



Page d'accueil du site internet sous l'ancienne version

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

The screenshot shows the homepage of the Natura 2000 website for the Haute Vallée de la Vienne. At the top, there is a navigation bar with the site name, a search bar, and a 'webmaster' link. Below the navigation bar is a large banner image of a river with a text box that says 'Partez à la découverte des trésors du site de la haute vallée de la Vienne'. The main content area features a heading 'Bienvenue sur le site Natura 2000 de haute vallée de la Vienne' and a sub-heading ' Venez découvrir ce merveilleux site !'. Below this is a map of the region with a callout box that reads 'Une interrogation concernant la politique Natura 2000 ? le site de la haute vallée de la Vienne ? N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe !' and a 'Contact' button. At the bottom, there is a section titled 'Les dernières actualités' with three news items: '18/12/2023 Un nouveau format pour le bulletin d'information !', '01/12/2022 COPIL du 01/12/2022' (with a sub-heading 'Compte-rendu de séance disponible en ligne'), and '01/12/2022 COPIL du 01/12/2022' (with a sub-heading 'Diaporama du COPIL disponible en ligne').

Page d'accueil du site internet avec la nouvelle version

2. Lettre de liaison

Deux articles de la nouvelle lettre de liaison (cf. § I.D « Bulletin d'information multi-sites », p.12) concerne la Z.S.C. de la « haute vallée de la Vienne » (sur la 4^{ème} page).

► **8** *Découverte d'un nouvel habitat d'intérêt communautaire : en Juillet 2022, le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) ayant constaté la présence d'une végétation aquatique particulière (*Nitelletum flexilis*) au sud du plan d'eau de Servières (Peyrelevade), cela lui permet de considérer l'ensemble de la masse d'eau comme relevant de l'habitat d'intérêt communautaire 3140-2 « Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes faiblement acides à faiblement alcalines ».*

Article sur les prospections faites avec le CBNMC sur la retenue de Servières en juillet 2023



8 9 10 **Une campagne d'inventaires conduite par le CBNMC a permis de retrouver la Bruchie des Vosges, petite espèce de mousse, sur trois sites Natura 2000 : « haute vallée de la Vienne », « vallée de la Gioune » et « tourbière de Négarioux-Malsagne ».**

Bruchie des Vosges
 Cette petite mousse des zones humides est une espèce pionnière qui apprécie les sols riches en matière organique et perturbés avec une faible couverture végétale. On la retrouve notamment là où les animaux ont piétiné et mis la tourbe à nu.

Article sur la Bruchie des Vosges, revue sur le site par le CBNMC en 2023

Éditée en plusieurs milliers d'exemplaires, ce nouveau format de bulletin d'informations Natura 2000 a été distribuée par voie postale à l'ensemble des foyers du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin en décembre 2023.

Il a également été mis en consultation/téléchargement sur le site internet dédié à la haute vallée de la Vienne (<https://hautevalleedelavienne.n2000.fr/actualites/un-nouveau-format-pour-le-bulletin-d-information>).

3. Animations grand public

Durant la période d'animation 2023-2024, 3 animations grand public ont été proposées :

Date	Nombre d'animations	Nombre total de participants
2023	3 animations :	Une quarantaine de personnes
Juin	1 transhumance (« De Villages en sonnailles »)	30
Juillet	1 sortie canoë – Découverte de la Vienne	6
Août	1 balade découverte aux Rochers de Négremont	Annulée (risque d'orage)

Au total, une quarantaine de personnes ont assisté à ces sorties.

Lors de ces interventions, l'animatrice du site a pu présenter : le programme Natura 2000 et ses outils, certains habitats et espèces de la Directive « Habitats-Faune-Flore » présents sur ce site, ainsi que des méthodes de gestion des milieux naturels, notamment l'approche pastorale.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Affiches des animations grand public 2023

E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site s'est tenue à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, collègues du PNRML, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux événements suivants :

- Le 04/04/2023 : Journée d'échanges techniques (en visioconférence) sur les réseaux écologiques (Trames : verte, bleue, noire, turquoise, brune...) organisée par l'Office français de la biodiversité, Patrinat et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.
- Le 19/10/2023 : Participation au groupe de travail pour la co-construction du volet 3 du programme « Tourbières du Massif Central » organisée par le Pôle-relais tourbières.
- Le 09/11/2023 : Webinaire de présentation du dispositif « Biodiv'Sports » organisé par la LPO France et la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.
- Le 24/11/2023 : Webinaire sur les connectivités entre aires protégées organisé par Réserves Naturelles de France.
- Le 25/01/2024 : Journée d'échanges techniques sur la thématique des Associations Foncières Pastorales (AFP) co-organisée par la Chambre d'agriculture 24, une antenne locale du CEN Nouvelle-Aquitaine et l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine (APML). Ces structures ont expliqué cet outil pastoral à un ensemble d'agents intéressés par cette thématique via la présentation in situ des AFP mises en place en Dordogne (historique, fonctionnement, problématiques, aspect financier, travaux nécessaires, ...).



Visite du parcellaire de l'une des AFP en présence de l'agricultrice

L'animatrice du site a également participé à divers échanges avec des partenaires extérieurs concernant par exemple :

- le COFIL du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe ;
- le futur écocentre forestier de Nedde prévu à proximité de la Vienne ;
- les ouvrages hydroélectriques de Servières, de Bussy et du Chammet ;
- le diagnostic écologique réalisé par un agent du CEN dans le cadre du « Réseau zones humides » sur le parcellaire du propriétaire privé ayant signé un contrat N2000 à Tamac en 2020
- l'appel à projet de la DREAL/Région visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire (HIC – EIC) de la région Nouvelle-Aquitaine.
- Etc.

F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, l'animatrice du site a consacré une partie de son temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Bugeat le 6 février 2024.
- La rédaction du bilan des actions conduites lors de la session d'animation (présent rapport) et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.

XI. Z.P.S. PLATEAU DE MILLEVACHES (FR7412003)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animateur référent pour ce site est Olivier Villa, appuyé par Robin Petit pour les dossiers d'incidences Natura 2000 et pour la réalisation des campagnes d'inventaires, ainsi que par Paula Antonina Bednarz pour la mise en œuvre des projets partenariaux, notamment avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers

a) Dossiers 2020

- **DJ_RLIM070619DT0230009** : Solde demandé. Visite sur place réalisée par la Région le 19 février 2024, sans l'animateur mais en présence du maître d'ouvrage.

b) Dossiers 2021

- **RLIM070621DT0190019** : Visite sur place réalisée par la Région le 19 février 2024, en présence de l'animateur et sans le représentant du maître d'ouvrage. La demande de solde a été adressée aux services de la Région. Les travaux sont terminés et le pâturage conforme aux prescriptions du plan de gestion pastoral.



Clôture ursus financée par le Contrat Natura 2000. Toy-Viam,

- **RLIM070621DT0230005** : Travaux et plan de gestion pastoral mis en œuvre. Solde à demander.



Résultat du pâturage en fin d'hiver. La Nouaille.

c) Dossiers 2022

- **RLIM070622DT0190049** : Travaux et plan de gestion pastoral mis en œuvre. Solde à demander.



La parcelle après le dernier débroussaillage prévu par le contrat.

d) Dossiers 2023

Un pré-contrat à Faux-la-Montagne a été déposé. Le recueil des devis est en cours. La difficulté pour obtenir des devis est à souligner, malgré l'organisation d'une visite de chantier.

2. Contrats Natura 2000 forestiers

a) Dossiers 2022

Le dossier **RLIM070622DT0230023** a été soldé.

b) Dossiers 2022

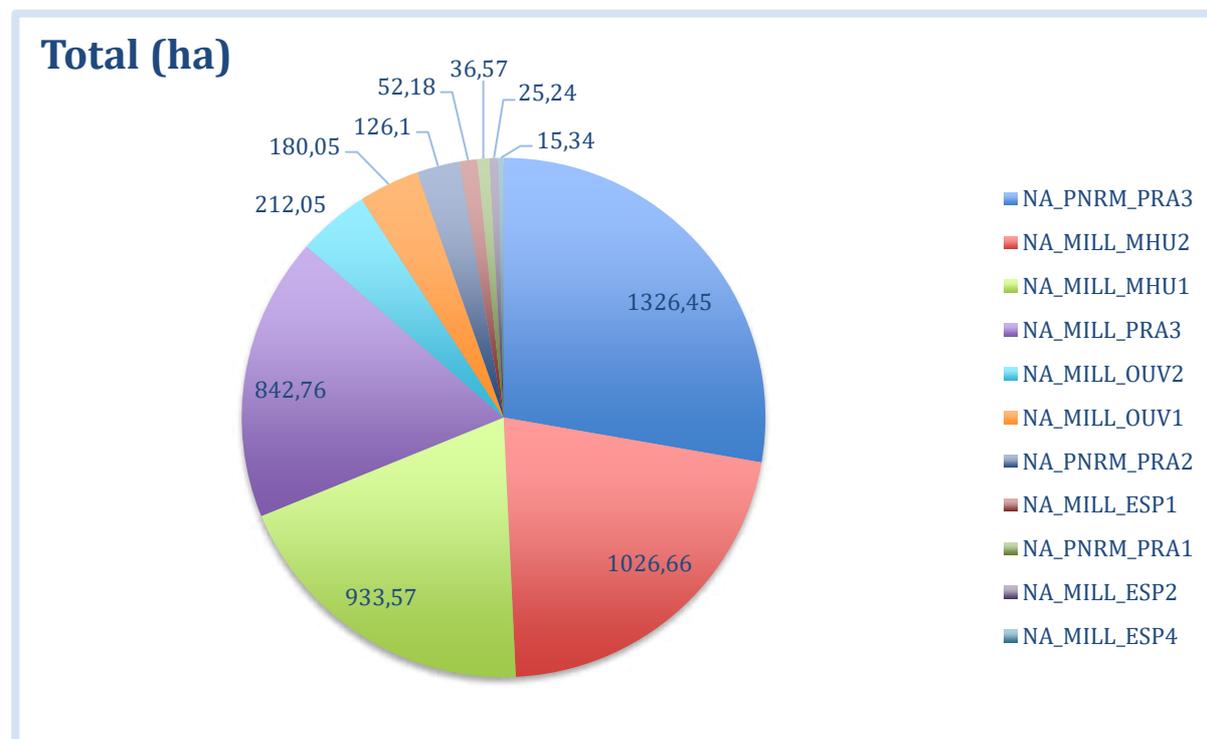
Aucun nouveau contrat Natura 2000 déposé. L'animateur a participé aux réflexions régionales visant à redéfinir le cadre contractuel de ces mesures.

3. Charte Natura 2000

L'animateur a assisté une propriétaire qui a pu déposer une demande de charte Natura 2000 sur une surface de 64 hectares à Faux-la-Montagne.

4. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

90 dossiers MAEC ont été déposés dans la ZPS en 2023 pour un total de 4 776 ha. Ce bilan intègre celui de l'ensemble des ZSC se superposant en tout ou partie à la ZPS. Il a nécessité l'intervention d'11 animateurs agro-environnementaux, tout d'abord pour réaliser les diagnostics agro-écologiques, puis pour rédiger les plans de gestion associés.



Surfaces (en ha) contractualisées dans la ZPS par type de MAEC

5. Soutien aux initiatives pastorales

▪ **Préfiguration d'un projet agropastoral aux Rochers de Clamouzat**

À la suite de l'étude conduite en 2022 pour préfigurer un projet d'entretien pastoral du site des Rochers de Clamouzat, l'éleveur intéressé a été rencontré avec divers partenaires, dont l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine. L'éleveur pense pouvoir concrétiser son installation sur le site en 2025.

▪ **Validation des plans de gestion et prospective**

Les plans de gestion des différentes estives actives dans la ZPS ont été visés par l'animateur Natura 2000 : estive du Groupement Pastoral des mille sonnailles, estive du Groupement Pastoral des Salles, estive du Groupement pastoral des Salles, estive de M. V. Attassi, estive du GAEC de la ferme de la Callune, estive du Lac de Vassivière.

▪ **Contribution à l'appel à projet « Mécanisation »**

L'animateur a contribué à définir la nature des matériels éligibles aux aides financières régionales entrant dans le cadre de l'appel à projets « Mécanisation en Zone de Montagne ».

▪ **Accompagnement de chantiers forestiers compatibles avec la réouverture d'espaces pastoraux**

L'animateur Natura 2000 accompagne régulièrement des projets de gestion favorables aux espèces ayant justifié la désignation du site mais non soutenus financièrement par le dispositif d'aide Natura 2000. En 2023, le principal dossier a consisté à suivre la deuxième tranche de travaux du projet localisé sur la presqu'île de Neypoux, au bord du Lac de Lavaud-Gelade.

Pour mémoire, cette opération concerne un secteur d'une vingtaine d'ha au bord du lac de Lavaud Gelade, commune de Saint-Marc-à-Loubaud (23).



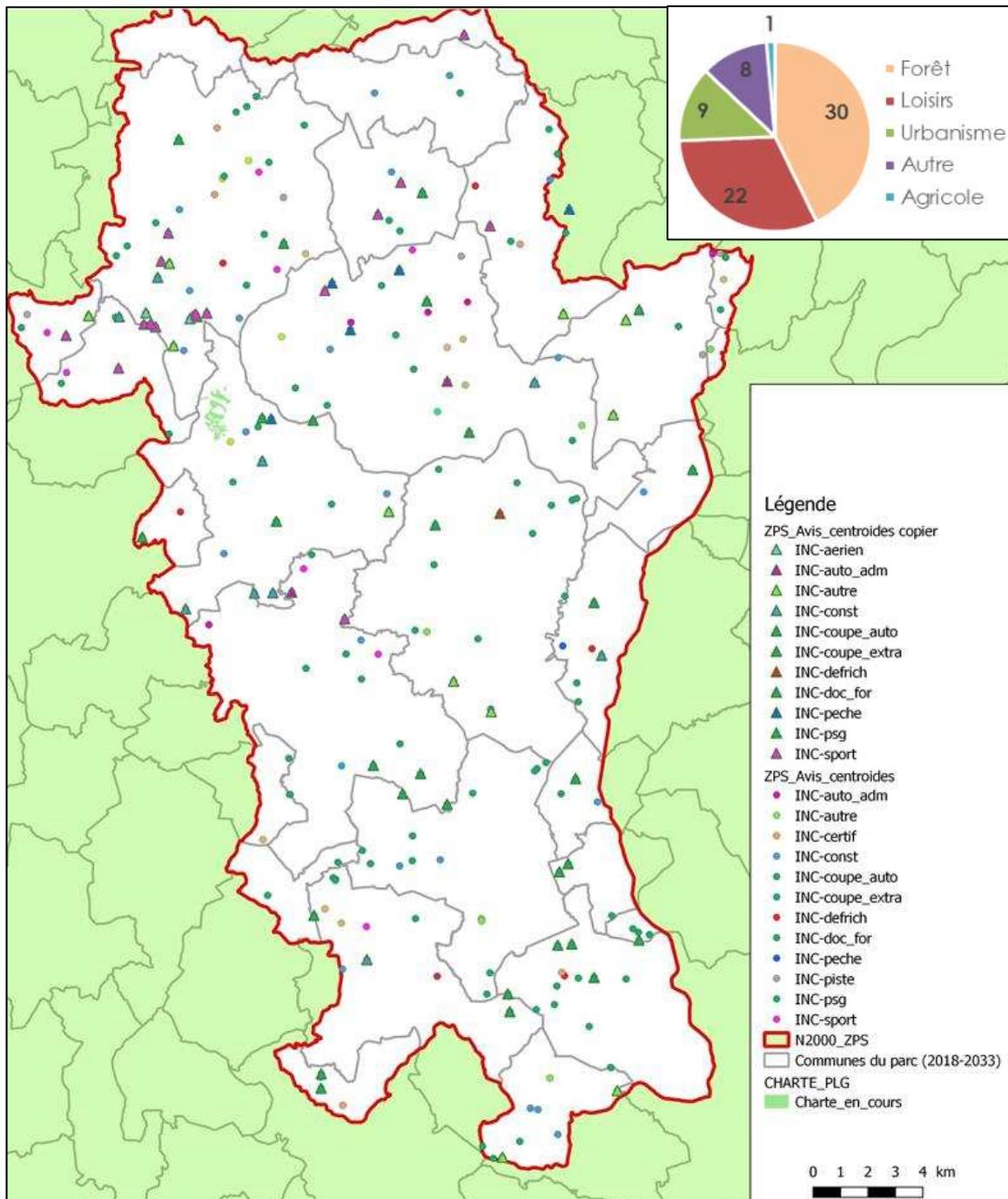
6. Aménagements favorables aux espèces

- Nichoirs à Chouette de Tengmalm

L'opération partenariale conduite avec la LPO et l'ONF s'est conclue par la pose des 12 nichoirs à Chouette de Tengmalm dans trois forêts soumises au Régime Forestier.

B. Évaluation des incidences

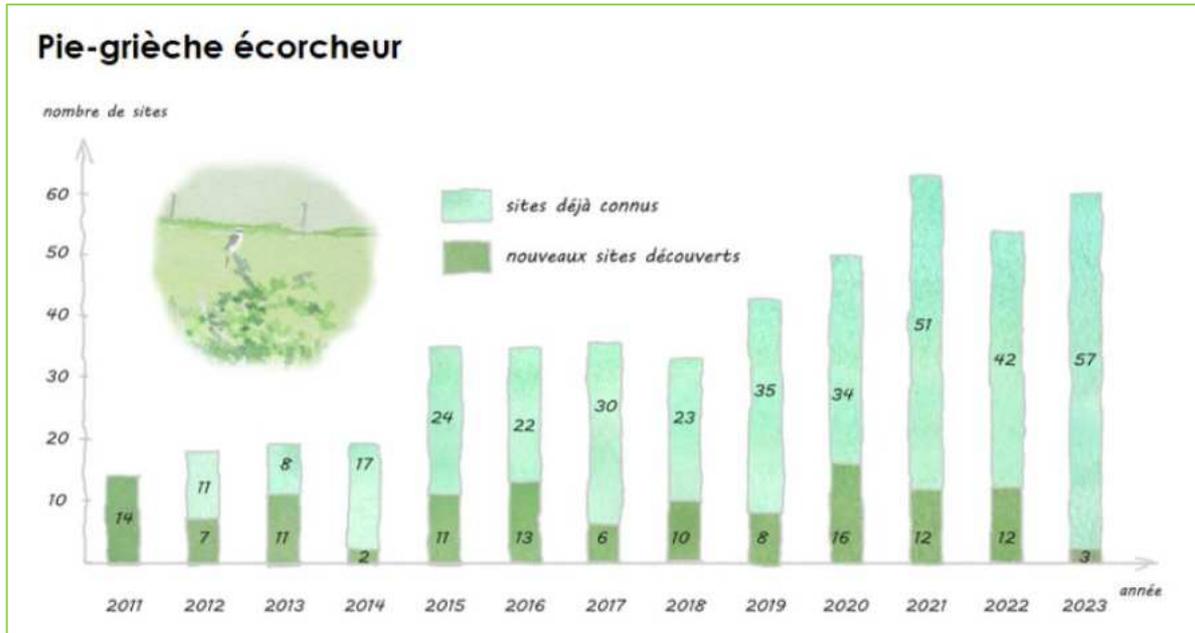
70 dossiers ont été traités en 2023, dont plus de 30 % sont liés aux activités forestières. Les activités de loisirs, elles aussi, représentent un grand nombre de dossiers.



Dossiers d'incidence Natura 2000 dans la ZPS, nombre et localisation par types

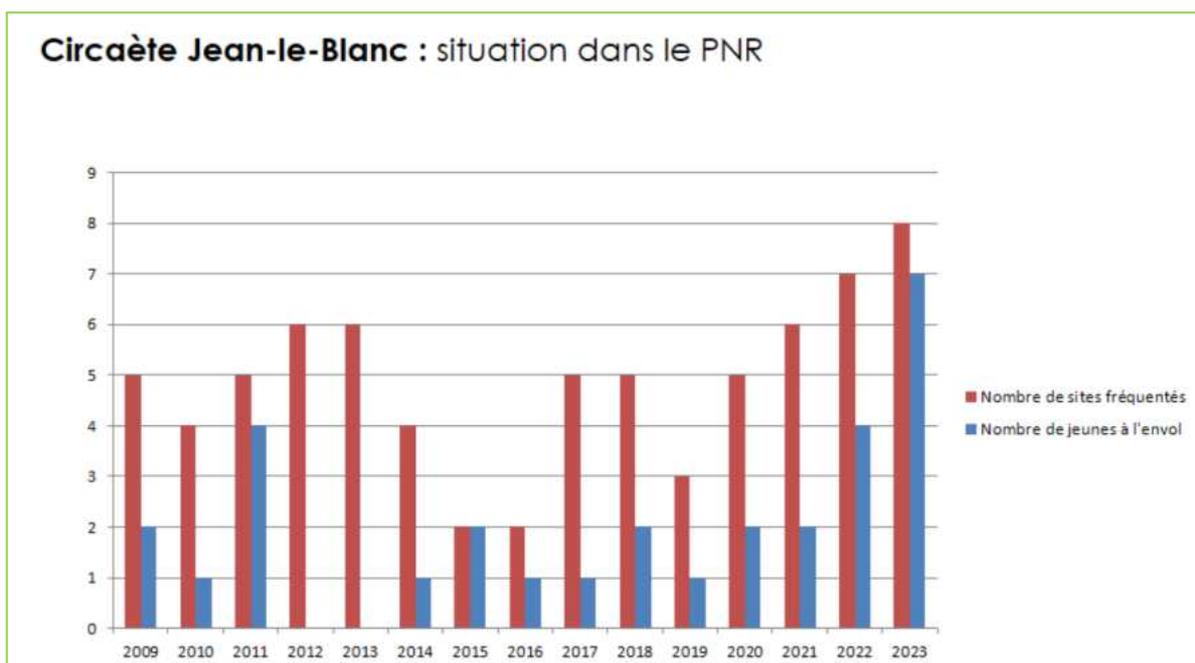
C. Amélioration des connaissances

- Le suivi des oiseaux communs a été assuré sur les dix carrés dédiés. La LPO a été titulaire de ce marché. Son rapport est disponible en ANNEXE_03_STOC ZPS_2023
- Le comptage annuel des pies-grièches écorcheurs a été conduit. La population semble se stabiliser à un niveau très satisfaisant.



Évolution interannuelle du nombre de données de pie-grièche écorcheur (illustration : F. Hibert)

- Le contrôle annuel des couples de circaète Jean-le-Blanc a été mené à bien. La population a atteint son plus fort effectif reproducteur depuis le démarrage des suivis. Le bilan présenté inclut 3 sites ayant donné un jeune à l'envol, qui ne figurent pas dans la ZPS mais sont localisés à ses abords.

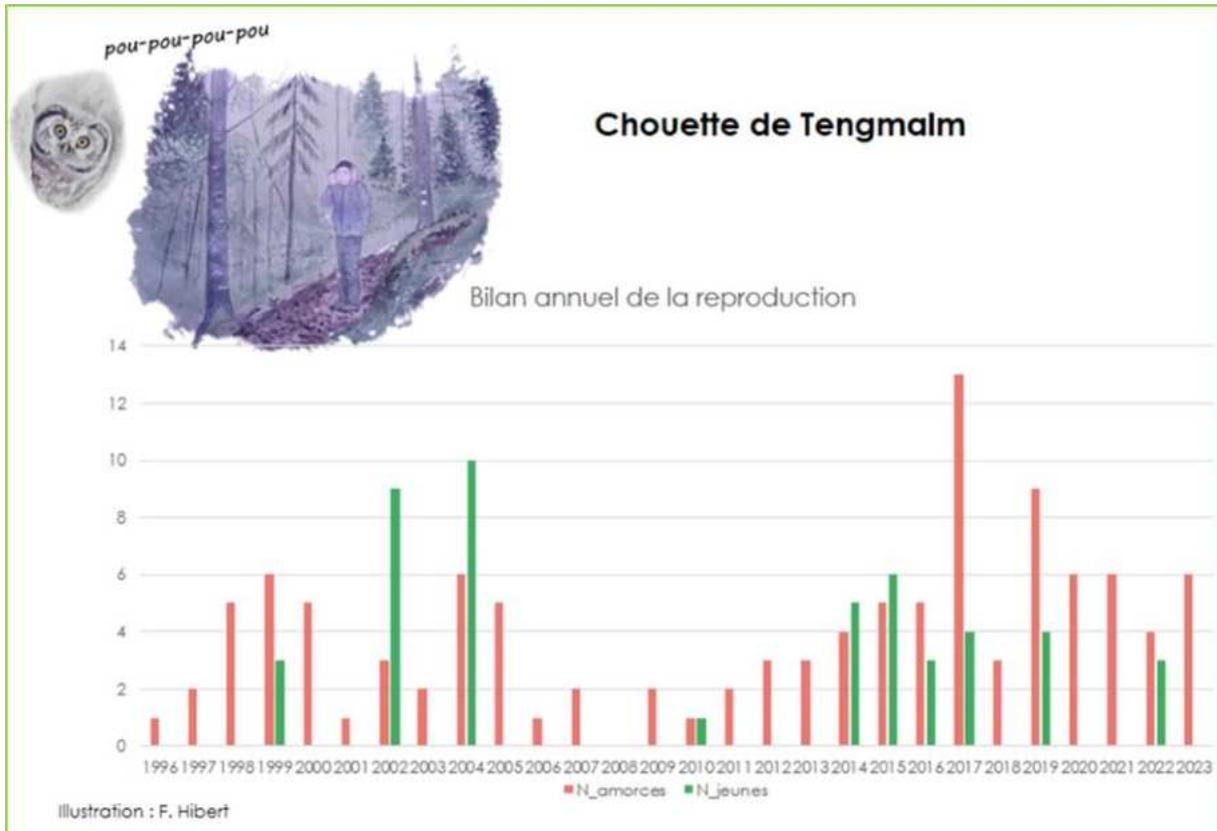


Circaète Jean-le-Blanc, évolution interannuelle du nombre de sites occupés et du nombre de jeunes à l'envol

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- Le contrôle annuel des sites occupés par la chouette de Tengmalm a été réalisé.



Chouette de Tengmalm, évolution interannuelle du nombre de sites occupés et du nombre de jeunes.

- Suivi de la migration

Le projet de partenariat non commercial entre le SMAG et la LPO qui avait été évoqué en 2022 s'est concrétisé en 2023. Il est suivi par Paula Bednarz. Le site d'observation est propriété de la commune de Saint-Sulpice-les-Bois, qui a donné son accord pour que la permanence y soit tenue. 740 000 pigeons ont été observés, sur un total de 859 297 oiseaux dénombrés. Le site serait ainsi bien positionné à l'échelle nationale.

- Saisie des données

L'ensemble des données recueillies sur le temps d'animation est saisi dans l'interface Geonature et communiqué au SINP.

- Développement de la base de données relatives à la gestion des sites

Le responsable SIG du SMAG PNRML a repris les données historiques et a reconfiguré la base de données afin de la rendre plus fiable et mieux partagée entre les animateurs Natura 2000 du SMAG.

- Autres études

Deux stagiaires ont été encadrés par l'animateur Natura 2000. Un premier en Master professionnel a travaillé sur le sylvo-pastoralisme appliqué au territoire de la ZPS (cf. ANNEXE_09_Memoire_Laguionie_Theo ; Une deuxième, en licence de biologie, a travaillé à une pré-caractérisation des plans d'eau de la ZPS (cf. ANNEXE_10_Rapport_Caractérisation_Des_Etangs).

D. Communication et sensibilisation

La Feuille Natura 2000 a été utilisée pour communiquer sur le site.

Les différentes publications ont été mises en ligne sur le site Internet du PNR : <https://www.pnr-millevaches.fr/Z-P-S-Plateau-de-Millevaches>

Le travail de rédaction d'un 24 pages sur les oiseaux a été achevé. La parution est prévue pour le printemps 2024.

E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

Les principaux partenaires ont été rencontrés régulièrement : réseau des animateurs Natura 2000, services de la Région, association pour le pastoralisme de la Montagne Limousine, ONF, Conservatoire du Littoral, Conservatoire Botanique National, CEN Limousin, Syndicat du Lac de Vassivière.

F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Le comité de Pilotage du site s'est tenu le 16 février 2024 à Royère-de-Vassivière. Il a été l'occasion de présenter un bilan triennal et de renouveler la structure porteuse de l'animation Natura 2000 ainsi que la présidence du Comité de Pilotage.

Le SMAG PNRML a été désigné structure porteuse pour 3 années supplémentaires. La présidence du Copil a été confiée de nouveau à M. Letellier Thierry, maire de La Villedieu.